

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Les derniers résultats du vote en Alberta (Lire en page 3)

ALLELUIA!

Chrétiens, réjouissons-nous, alleluia!
Jésus-Christ est ressuscité comme il l'avait dit, alleluia!
C'est un triomphe unique dans l'histoire du monde, prouvé, permanent, démontré, comme pas un fait ou un événement ne l'a jamais été; et qu'il faut chanter, non pas avec la froideur de l'histoire, mais avec les convictions ardentes de l'esprit et les plus fiers accents du cœur.

La loi, aussi bien, est connue et elle est immuable: le génie, la puissance, toutes les gloires humaines vont s'éteindre dans le tombeau, où l'on ne retrouve plus que ce je ne sais quoi, pour parler avec Bossuet, qui n'a de nom dans aucune langue.

Il ne devait pas en être ainsi du tombeau de Jésus-Christ.

Il fallait qu'il s'offrit, solitaire et vide, au milieu des espaces et des temps, en gage d'immortalité. Il fallait que ce divin mémorial du Ressuscité devint le fondement de notre foi, et le foyer de charité où, depuis bientôt deux mille ans, s'allume l'amour divin dans le cœur des hommes.

* * *

Pâques éclaire et confirme notre foi.

Notre-Seigneur lui-même avait dit aux Juifs qui demandaient un miracle comme preuve de sa divinité: "Vous n'en aurez pas d'autre que celui de Jonas", c'est-à-dire le miracle de mes trois jours au tombeau suivis de ma résurrection. "Détruisez ce temple (mon corps) et je le rebâtirai en trois jours", avait-il répondu aux ennemis qui le menaçaient de mort.

Les Pharisiens s'en souvenaient puisqu'ils demandèrent à Pilate de faire garder le sépulcre, attendu que "le Séducteur avait dit: Après trois jours, je ressusciterai."

Par ce miracle, Jésus établissait à l'évidence qu'il était prophète: ce qui arrivait était tel que prédit. Qu'il était thaumaturge: se ressusciter soi-même est le plus éclatant des miracles. Qu'il était saint... Saint? Il fallait bien le démontrer, puisque les Juifs l'avaient rendu suspecte, sa sainteté, en l'accusant d'être un blasphémateur, un séducteur, un possédé du démon, un ennemi de César.

La foule, toujours prête à croire au mal, se disait que tout cela pouvait bien être vrai. Inquiète et tourmentée, elle attendait.

Mais voici qu'à l'aurore pascalle Jésus paraît, rayonnant: on le voit, on l'entend, on lui parle.

Ah! les séducteurs, les blasphémateurs, les possédés, les menteurs, tous ceux-là ne ressuscitent pas! Dieu ne le voudrait jamais. Le vouloir! Ce serait prêter le concours de sa puissance infinie pour accréditer le plus éhonté, le plus désastreux des mensonges.

Or, Dieu ne prête pas le concours de sa puissance à la fourberie, et ne se fait jamais le complice des menteurs. Jésus était donc prophète, thaumaturge, saint. Et comme ces trois prérogatives concourent à faire la preuve de sa divinité: gloire à Dieu! gloire au Christ ressuscité, dont la victoire de ce matin de Pâques confirme la divinité de sa mission, la vérité de sa doctrine, et met en pleine lumière les motifs indéfectibles de notre foi.

Attendez. Ce fait triomphal ne va pas être laissé là. Il va devenir la pierre angulaire sur laquelle s'appuieront, au cours des siècles, l'Eglise et tous ses tenants.

Si bien que, discutant la divinité du christianisme, il suffit de dire comme saint Paul, à un adversaire: Voyons, pas n'est besoin, n'est-ce pas, de tant de subterfuges: oui

ou non, Jésus-Christ est-il ressuscité? Si non, ma foi est vaine; liez-moi les mains, je suis un imposteur.

— Si oui, et si le sachant, comme on sait au moins le fait historique le plus surabondamment prouvé, vous niez encore la divinité du Christ et de l'Eglise qu'il a fondée, c'est votre négation qui devient une imposture.

Et la discussion s'arrête là.

C'est sur cette preuve, apodictique et toujours nouvelle, que tous les continuateurs de Jésus appuient leur enseignement. Saint Pierre l'emploie devant le peuple, premier théâtre de la publicité. — "Hommes de Judée, prêchez-le, et vous tous qui habitez Jérusalem, écoutez ces choses: Dieu a ressuscité Jésus, et nous en sommes témoins."

Après le peuple, c'est aux grands que Pierre s'adresse: "Princes du peuple et vous, Anciens, écoutez! Dieu a ressuscité des morts Jésus de Nazareth que vous avez crucifié..."

Après le peuple et après les grands, il manquait une autre preuve à cette parole: il manquait l'épreuve de la science.

Un jour un navire entrain dans Athènes. Il en sortit un étranger qui dirigea ses pas du Pirée vers l'intérieur de cette ville fameuse. Quand cet homme, — raconte son historien, — eut promené ses regards en tous sens, son esprit s'agita en lui-même. Le siège de la civilisation du monde ne paraissait plus qu'un temple d'idolâtres. Quelques restes d'Épictète et de Zénon se traînaient péniblement sous les voûtes silencieuses du Lycée et dans les jardins déserts de l'Académie; et de ces deux cents olympiades de science et de gloire, Athènes ne conservait plus qu'un souvenir, l'antique Aréopage. Lors donc que l'étranger eut secoué la poussière de ses pieds devant ce mystérieux débris du temps passé, il entra, et, debout au milieu de cette assemblée de sages: "Athéniens, dit-il, en traversant votre ville, j'ai trouvé un autel où il est écrit: Au dieu inconnu. Or, ce dieu que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer. C'est le Dieu qui, dans la plénitude des temps, a envoyé son Fils, dont il a confirmé la mission en le ressuscitant des morts."

Tous les échos du monde ont répété ce témoignage du converti de Damas.

Toutes les générations, depuis près de vingt siècles, ont proclamé l'affirmation de saint Pierre, de saint Paul, des autres apôtres. Et ainsi, à l'assemblée du peuple comme au conseil des princes, au conseil des princes comme à l'Académie des savants, éclate, dans les mêmes termes clairs, la même vérité miraculeuse. Les Pères de l'Eglise la reprennent, en ajoutant à la démonstration du miracle l'exemple de leur vie et le prestige d'une science à jamais inégalée. Des millions de martyrs signent de leur sang le témoignage que leur conscience "ne pouvait pas ne pas dire". Et aujourd'hui encore la multitude des chrétiens, l'élite actuelle du monde, fidèles à la tradition écrite et orale, répètent et chantent avec le même accent de joie triomphante, — comme l'écho des montagnes, dans la sérénité du soir, redit les voix portées du fond de la vallée, — chantant, avec leur acte de foi, l'alleluia de la résurrection de Pâques.

Chrétiens, réjouissons-nous, alleluia!
Jésus-Christ est ressuscité comme il l'avait dit, alleluia!

Louis LALANDE, S.J.

23-III-40

Pâques... électorales

N'y touchez pas...

il est brisé!

(Paraphrase de Sully Prudhomme)

Le vase où fleurissait cette verveine
D'un coup d'éventail fut brisé.

... Ce vase d'élection (ou d'élections) du libéralisme rouge et de pur sang, remodelé par d'habiles potiers, exposé sur l'autel du parti, encensé à qui mieux mieux par d'infatigables thuriféraires, imposé à la vénération aveugle de tout un peuple... Ce vase aussi précieux que fragile où se décomposent lentement, sous l'action de l'impérialisme ou du communisme, la fleur des promesses solennelles, des déclarations fermes de St-Henri, de Québec ou de St-Florentin, la fleur du canadianisme éclose dans le "Statut de Westminster"... D'une griffe apposée en signature au bas d'une déclaration de guerre, ce vase fut fêlé, en septembre dernier...

Le coup dut effleurer à peine.
Aucun bruit ne l'a révéilé.

... Oui, il fut à peine effleuré. C'est si court, si vite terminé, une signature! Et puis, on aura sans doute oublié ces malencontreuses paroles lancées aux quatre vents en un moment de patriotisme électoral... Verba volant!... Aucune réaction trop vive... Aucune révolution n'a suivi ce coup frappé au vase, un soir, quelques minutes avant minuit, alors que la grande partie de la bonne population pleurait paisiblement, sûre d'être bien gardée, bien protégée par ses défenseurs naturels dans le haut Conseil de la nation...

Mais la légère meurtrissure, effleurant le cœur, le meurtrissant, d'une marche invisible et sûre, En a fait lentement le tour.

... Blessure, ou plutôt égratignure en somme insignifiante, celle d'un coup de canif dans une promesse... Le temps cicatrise tout. Et d'ailleurs, l'homme a la mémoire si courte, surtout quand il a intérêt à oublier... Hélas! la fissure est là qu'on ne saurait effacer; le vase qu'on avait entouré de tant de soins ne retrouvera plus jamais sa splendeur ancienne; et demain, après-demain, le beau vase brisé devra aller rejoindre, au musée, les choses précieuses qu'on a aimées mais qui ne peuvent plus servir, sont

même devenues encombrantes dans la maison...

Son eau, fraîche à fui goutte à goutte, Le suc des fleurs s'est épuisé; Personne encore ne s'en doute. N'y touchez pas, il est brisé.

... Non, la rosée des paroles de vie du parti n'a plus sa fraîcheur. On dirait qu'un mystérieux poison l'a pollué. On ose de moins en moins s'y abreuver. Elle s'échappe mélancoliquement par la fissure. On ne se précipite plus pour la recueillir. Elle tombe dans la poussière de la route. Les échantons du parti ont beau offrir libéralement ce qui reste de cette eau; leur invitation tombe dans le vide — ou si l'on préfère, sur des salles creuses. Ces pauvres échantons s'usent vite à ce régime d'éloquence stérile, ils s'épuisent pendant que se dessèche le suc des fleurs de rhétorique (patriotisme, loyauté, l'Empire, défense de la civilisation chrétienne, etc.) qu'ils puisent à pleines mains dans le vase glorieux... On ne veut pas encore se rendre à la triste évidence, que la fissure est mortelle... On se rassure, disant que les ennemis de ce vase ne sont pas dangereux, qu'ils n'ont pas la vigueur voulue pour faire éclater le vase... Qu'on le veuille ou non, l'orgueilleuse politique achève sa carrière... Elle survivra peut-être encore quelques années dans les reflets de sa gloire d'antan, sous les couleurs d'une apparente solidité; mais elle a connu ses plus beaux jours et ceux qui lui ont donné le coup de mort sont précisément ceux qui étaient commis à sa garde. Vestales dont la légèreté et l'imprudence ont amené la catastrophe... N'y touchez pas, elle est brisée, la politique, elle se désagrége lentement...

Souvent aussi la main qu'on aime, Effleurant le cœur, le meurtrissant, Puis le cœur se fend de lui-même, La fleur de son amour périt;

... Pourquoi faut-il, "Mitch", toi en qui des chefs avaient mis toutes leurs complaisances, toi qui fus l'enfant gâté de la famille, pourquoi faut-il que tu aies desservi avec brutalité des mains faites pour se rencontrer fraternellement, pourquoi a-t-il fallu que ton bras s'armât dans un geste parricide? Et toi, Liguori, et toi, Lucien, et toi, Wilfrid, et vous tous, les autres transjuges, que vous ont fait vos chefs pour que vous les ayez payés d'aujourd'hui, de demain, après-demain, le beau vase brisé devra aller rejoindre, au musée, les choses précieuses qu'on a aimées mais qui ne peuvent plus servir, sont

soumission aveugle et votre amour irraisonné?

Toujours intact aux yeux du monde, Il sent croître et pleurer tout bas Sa blessure fine et profonde. Il est brisé, n'y touchez pas.

... Des chants d'allégresse montent encore, très probablement, ces jours-ci, vers le vase du parti... Des cris de victoire étouffent le bruit sourd du cristal qui se brise... La blessure sera là quand même qui propage ses ravages... Les lumières qui projettent leurs derniers éclats sur le beau vase tragiquement frappé ne donneront plus, avant que des années s'écoulent, qu'une flamme de chapelle ardente... Et ce sera la fin de ce qui fut: toutes les idées s'en vont. Quel nouvel autel se dressera sur les ruines de l'ancien? Mystère qui appartient à l'avenir...

Lucien DESBIENS

23-III-40

Bloc-notes

Le cas de M. Cromwell

Deux récents discours du ministre des Etats-Unis au Canada, M. James H. R. Cromwell, le dernier discours principalement, prononcé à Toronto, sous les auspices conjoints du Canadian Club et de l'Empire Club, sont en train de causer une sorte de petite révolution dans le Landernau diplomatique.

M. Cromwell s'est permis de sortir de la discrétion, pourtant et par tradition coutumière aux diplomates, et de dire tout net son sentiment à l'endroit des isolationnistes de son pays: ceux des citoyens des Etats-Unis qui sont favorables au maintien d'une stricte neutralité dans la présente guerre européenne. Il s'est trouvé chez nous, notamment dans la presse impérialiste, des gens pour l'applaudir; il s'en est trouvé également aux Etats-Unis, comme il s'en est trouvé d'autres, là-bas, pour le tancer vigoureusement, pour demander que le gouvernement de Washington, non seulement le blâme d'importance mais le relève de son poste à Ottawa.

Parmi ceux qui, aux Etats-Unis, critiquent en public le ministre et veulent le faire blâmer du fait officiel par le gouvernement de leur pays, le reproche que l'on formule, ça n'est pas tant que M. Cromwell entretienne un sentiment,

qu'on nous passe le mot, *anti-isolationniste*, voire un sentiment "participationniste", des sentiments de sympathie à l'endroit des Alliés et d'inimitié à l'endroit de l'Allemagne, que ce ministre des Etats-Unis ait formulé et exprimé publiquement en même temps qu'avec vigueur de pareils sentiments.

Ce que l'on reproche à M. Cromwell, diplomate de fraîche date, c'est l'absence de diplomatie de ses propos, c'est d'avoir manqué de la manière qu'il faut dans la carrière. M. Cromwell paraît avoir oublié, tout simplement, qu'un diplomate n'a pas à dire ce qu'il pense, ni à exprimer ce qu'il ressent, qu'un diplomate n'existe que pour transmettre au ministère auprès duquel il est accrédité ce que le gouvernement de son propre pays veut bien lui faire énoncer; qu'à cela se limite, se borne et se simplifie sa haute fonction.

Un diplomate, en somme, c'est un porte-parole, un truchement de grand appareil, entretenu et traité en conséquence.

M. Cromwell, qui a les moyens financiers de conserver toujours son franc parler, a voulu en faire profiter le ministre des Etats-Unis près le gouvernement canadien. Mal lui en aura peut-être pris, en tant que ministre; car le département des Affaires Etrangères à Washington s'est saisi de l'incident causé par son discours de Toronto, il a demandé un rapport officiel de l'affaire et le texte également officiel de ses discours-instrument. Après s'être enquis, selon la voie diplomatique la plus droite, Washington portera jugement.

Un autre cas, chez nous

N'anticipons pas, ne cherchons pas à anticiper la sentence. Cela ne doit et ne peut relever que de Washington. Ceux des journaux canadiens, impérialistes de sentiment, qui ont voulu déjà adresser des compliments à M. Cromwell, ne sont pas, pour user de l'expression qu'impose ici, dans la note diplomatique, C'est un autre cas, où nous devrions, en tant que Canadiens,

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

On a continué de dire: "Je m'en fiche comme de l'an quarante." Mais, fait observer un humoriste, faisons-y attention: l'an quarante, nous y sommes. Et ça n'a pas l'air de vouloir être une année rigolote.

M. Godbout trouve fort incongru le projet de M. Manion de former un cabinet d'union. Citant en exemple l'Angleterre et la France, il affirmait que ces pays n'ont jamais songé à se donner des cabinets de coalition. Ainsi parlait-il le 18 mars.

Deux jours plus tard, M. Paul Raynaud, sans se soucier de M. Godbout, groupait en France un cabinet de coalition — n'ayant pas eu la peine d'y songer longtemps puisque son prédécesseur M. Laval, lui-même, prédisait une coalition.

Quant à l'Angleterre, elle n'y songe pas pour l'excellente raison que la coalition existe chez elle depuis belle lurette. Et c'est ainsi que M. Godbout est bien mal renseigné par son professeur de politique internationale, M. Ernest Lapointe.

La veille du Jeudi Saint, une famille de chômeurs, assistés par l'Etat, c'est-à-dire par tout le monde, donnait un "party", vraie célébration de Peaux Rouges. Les voisins qui travaillent, eux, et qui ont besoin de dormir, ont appelé la police pour faire rétablir l'ordre.

Mais les vieillards ont ri de la police et le bal a continué. Au deuxième appel des gens qui payent impôts et taxes, la police a répondu qu'elle ne pouvait rien faire de plus. Les danses à coup de talons et les cris ont continué jusqu'à sept heures du matin.

Et il y a une loi contre le bruit!

Mais les chômeurs qui dorment le jour et vivent la nuit ont plus de droits que les gens qui travaillent la loi. Heureuse époque, heureux pays!

Voici une explication de la prétendue gaffe Cromwell. Comme il veut se faire élire sénateur américain, il a pris le moyen de conquérir la limelight.

Dans la présente élection un grand nombre de candidats battus et archibattus se représentent avec enthousiasme. Ne leur dites pas qu'ils seront battus de nouveau, ils vous répondraient: "Et s'il me plaît, à moi, d'être battu!"

C'est leur goût, et tous les goûts sont dans la nature.

Déjà la Martine de Molière pensait et parlait comme eux.

M. Lapointe n'a pas envoyé dire aux Anglais que sans M. Godbout, qu'il a fait élire, le rapport Sirois resterait lettre morte. M. Godbout n'a pas le dos large, mais, si la fonction crée l'organe, il l'aura avant longtemps.

Le Grincheux

23-III-40

En page 12:
Une lettre de M. Alcide Ebray sur la guerre et les pays scandinaves.

Qui peut gagner l'élection du 26 mars?

M. King, même s'il perdait 45 comtés, resterait au pouvoir — Pour le prendre, M. Manion devrait gagner 83 comtés de plus qu'il n'en a — Serait-ce possible?

— Comment les organisateurs des partis établissent leurs prévisions — Ce qui se passa en 1917 et en 1930 se répéterait-il en 1940?

CALCULS OPTIMISTES, CALCULS MODERES, "IMPONDERABLES"

Lundi soir prochain, les assemblées politiques cesseront pendant quelques heures. Le mardi 26, environ 6,487,000 électeurs canadiens sont censés voter et se choisir 245 députés au Parlement fédéral. Près de deux millions d'électeurs s'abstiendront, si le scrutin ressemble à celui de 1935; car cette fois-là, sur près de six millions d'électeurs inscrits, plus d'un million et demi ne prirent pas la peine d'aller voter.

Comment voteront électeurs et électrices du Canada, mardi prochain? C'est le grand souci de tous les organisateurs politiques qui ont préparé les élections. Deux seuls partis se disputent en réalité le pouvoir: le libéral, qui le détient depuis 1935, et le conservateur, qui l'eut de 1930 à 1935. Les autres groupes — coopériste, néo-démocrate (il a absorbé le groupe créditiste), travailliste, etc., — ont aussi des dizaines de candidats. Les conservateurs en ont pour leur part 213 et les libéraux 240. Sur 672 candidats de tout ordre, il en reste 96 aux coopéristes (C.C.F.), 28 aux néo-démocrates et 95 autres affichent toutes sortes d'étiquettes. Il n'y a que 245 comtés. C'est dire que 427 candidats resteront sur le carreau. Il s'agit de savoir lesquels. L'électeur tranchera la question mardi.

L'ELECTION DE 1935 ET CELLE DE 1940

Aux élections du 14 octobre 1935, les partis firent élire le nombre de députés suivant: libéraux 171; libéraux indépendants 5, soit un total de 176 libéraux; conservateurs 39; conservateur indépendant 1, soit un total de 40 conservateurs. Un nouveau parti de l'Ouest, le groupe créditiste, fit élire 17 députés; le groupe des coopéristes (C.C.F.) 7; les progressistes-libéraux 2. Il y eut aussi un député agraire-travailliste, un député indépendant et un député de l'éphémère parti de la Reconstruction (M. Stevens), qui plus tard retourna au parti conservateur. Les libéraux eurent une majorité numérique de 69 sur tous les autres groupes combinés. Dans l'ensemble du pays, des 4,452,675 voix données aux différents candidats, les libéraux en reçurent 1,955,727 et les libéraux indépendants, 105,163, soit un total de voix libérales de 2,060,890; les conservateurs en eurent 1,311,459; le parti coopériste (C.C.F.) 392,715; le parti de la Reconstruction 384,215; le parti créditiste 182,767. Dans tout le pays, plus de 74,000 voix allèrent à des candidats de différentes autres dénominations, dont 31,151 à des communistes. Il y eut près de 46,000 bulletins déclarés nuls, soit environ 10%. On signala de nombreuses anomalies. Ainsi, les 384,215 électeurs reconstructionnistes élurent un seul député, tandis que les 182,767 créditistes élurent 17 députés. Le parti coopériste, avec 392,715 voix, n'eut que 7 députés. Dans l'ensemble, les libéraux, malgré leurs 2,060,890 voix, ne reçurent pas la moitié des voix données, qui se totalisèrent à plus de 4,452,000; mais, avec environ 750,000 voix qu'ils eurent de plus que les conservateurs, ils gagnèrent 176 députés contre les conservateurs 40 seulement. Cette inégalité de représentation s'était déjà produite, au profit d'autres partis, à des élections précédentes. Elle est coutumière dans les pays où il n'y a pas la représentation proportionnelle, qui peut offrir d'autres inconvénients.

Pour les organisateurs électoraux, le Canada se partage en quatre grandes régions: les Provinces Maritimes, avec 26 députés, le Québec, avec 65, l'Ontario, avec 82, et l'Ouest, avec 72, le Yukon y compris. A l'élection de 1935, les libéraux prirent 60 députés dans le Québec, 56 dans l'Ontario, 25 dans les Provinces Maritimes et 35 dans l'Ouest; au total 176. Les conservateurs eurent un député dans les Provinces Maritimes, 5 dans le Québec, 25 dans l'Ontario et 9 dans les provinces de l'Ouest; au total 40 (y compris M. Stevens, reconstructionniste). Tous les autres partis prirent ensemble 29 comtés, dans les provinces de l'Ouest principalement.

Comment les électeurs se comporteront-ils cette année dans chacune de ces régions?

LES CALCULS LIBERAUX

Les libéraux les plus sérieux admettent que leur parti devra subir un recul radical. Ils disent pourtant que, même à mettre les choses au plus juste, leur situation se comparera bien avec celle de la dernière élection fédérale. Voici leurs calculs les plus modérés:

	1935	1940
Provinces Maritimes	25	20
Québec	60	62
Ontario	56	30
Ouest	35	30

Total des libéraux élus 176 142

Ils ne perdraient ainsi que 34 comtés dans tout le pays. En en gardant 142 au bas mot, il en resterait 103 à tous les autres groupes; soit une majorité de 39 au parti libéral, contre tous les autres partis coalisés.

Dans les Provinces Maritimes, on pense que les comtés les plus loyalistes éliront quelques conservateurs. Il n'y eut là qu'un seul en 1935. Dans le Québec, les libéraux croient devoir rafler tous les comtés, sauf trois à Montréal et dans les environs. En Ontario, la scission provoquée par M. Hepburn, premier ministre libéral, qui aida M. King à fond en 1935, mais qui le combat avec les "tories" cette année, pourrait avoir pour conséquence de faire perdre aux libéraux fédéraux une vingtaine de comtés les plus loyalistes. L'enthousiaste réception faite à M. Manion mardi soir dernier, à Toronto, tout de suite après la visite de MM. King et Lapointe, qui y eurent un vif succès, fait croire que M. Manion gagnera du terrain dans cette province. Avant 1935, les libéraux n'avaient jamais eu, dans cette province, sauf en 1872 et en 1874, plus que 44

comtés (ce fut en 1891). Normalement, ils en prennent de 25 à 35.

Quant à l'Ouest, on croit que le Manitoba et la Colombie canadienne, leurs grandes villes au moins, donneront plus de députés conservateurs que libéraux. Néo-démocrates et coopéristes devraient y faire une trouée dans les districts ruraux. Une trentaine de députés libéraux dans l'Ouest, sur un total possible de 72, ce serait cinq de moins qu'en 1935. Un total de 142 députés libéraux dans l'ensemble du pays, cela paraîtrait plutôt raisonnable, s'il ne devait y avoir les voix des soldats au front ou déjà mobilisés. A cause du vote militaire, on croit que ce chiffre de 142 pourra bien tomber à 130. Cela laisserait à M. King une majorité numérique de 15 voix sur tous les autres partis représentés aux Communes, après le 26 mars. Avec cette majorité de 15 voix, il serait capable de gouverner, le moins deux ou trois ans, sans aucune sorte de coalition avec n'importe quel autre groupe. Et il peut avoir une vingtaine de voix.

LES CALCULS CONSERVATEURS

— Et les conservateurs? Leur situation possible, après l'élection du mardi 26 mars, se comparerait comme suit, avec le résultat de 1935, d'après leurs pronostics les plus optimistes, apparemment plus ou moins bien fondés:

	1935	1940
Provinces Maritimes	1	10
Québec	5	5
Ontario	25	70
Ouest	9	38
Total des conservateurs élus	40	123

Cela donnerait juste la majorité absolue à M. Manion. Et cela semble déjà plutôt fort. Pour atteindre ce résultat, il faudrait que les conservateurs aillent gagner, mardi prochain, 83 comtés de plus qu'en 1935. Pareil gain est improbable. Ainsi leurs chiffres de 70 pour l'Ontario et de 38 pour l'Ouest ont l'air élevés. Lors de leur grande victoire en 1930, les conservateurs ne prirent que 59 voix en Ontario. Ils n'atteignirent ou ne dépassèrent les 70 voix qu'en 1911 et en 1917 et dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. En 1925, quand ils arrivèrent aux Communes avec 116 députés contre 101 aux libéraux, ils avaient pu prendre 68 comtés ontariens; mais ils n'en gardèrent plus que 53 à l'élection de 1926.

Des calculs moins optimistes, et plus mesurés, donnent un maximum possible de 85 députés à M. Manion, mardi prochain; 10 dans les Provinces Maritimes, 10 dans l'Ouest, 5 dans le Québec et 60 dans l'Ontario. Ce dernier chiffre est peut-être encore élevé. Une quatre-vingtaine dans tout le pays marquerait déjà un gain considérable et les conservateurs auraient là le double de 1935. Ils comptent, il est vrai, que les voix des soldats devront leur aider sensiblement; il y a aussi le bloc agrariste ontarien, qui exerce une certaine influence politique, mais elle est sensiblement à la baisse. Et puis il y a des comtés douteux, ou chaudement disputés.

ET LES AUTRES GROUPES?

Quant aux autres partis, si l'on prend les chiffres les plus bas, de 130 pour les libéraux et de 80 pour les conservateurs, il leur resterait 35 députés à partager entre eux. Les deux vieux partis pourraient atteindre ensemble à 215, laissant 30 comtés aux autres. On ne sait au juste ce que représentent les néo-démocrates, qui ont absorbé les créditistes de 1935. Ceux-ci avaient alors fait élire à Ottawa 17 députés. Il paraît impossible que les néo-démocrates aillent dépasser le chiffre de 20 cette année, surtout après les difficultés avec lesquelles on voit aux prises le gouvernement créditiste Aberhart, en Alberta. Si quelque groupe de second plan gagne du terrain dans l'Ouest, on estime que ce devrait plutôt être le parti coopériste (C.C.F.); il a 96 candidats un peu partout et il pourra en faire élire au moins une dizaine, dont un ou deux à l'est du lac Supérieur.

Au juger, le nouveau Parlement se composera d'environ 130 libéraux, de quelque 80 conservateurs, d'une douzaine de néo-démocrates, d'une quinzaine de coopéristes et d'une poignée de députés des groupes de troisième plan, ou indépendants.

TANT QUE LA COURSE DURE...

Tels sont les pronostics établis à l'avant-veille de l'élection du 26 mars, par des observateurs désintéressés, ayant suivi de très près la campagne des différents chefs, lu les grands quotidiens de langue anglaise hors du Québec, et qui ont constaté le manque de réaction vigoureuse des électeurs dans presque toutes les provinces, sauf l'Ontario, ainsi que le fléchissement apparent des créditistes de l'Ouest, à l'élection albertaine de jeudi dernier.

Un vieux chef politique a dit — c'est peut-être sir Wilfrid Laurier — que "les élections sont comme une course de chevaux. On sait qui a gagné lorsque le premier cheval a passé le poteau, pas avant." Ceux qui prétendent connaître le turf se trompent régulièrement dans leurs pronostics. Aussi bien, les élections du 26 mars peuvent-elles déjouer les prévisions les plus savamment établies. Le mieux est de ne pas parier et de laisser courir les chevaux, — en l'espèce l'écurie King, l'écurie Manion, le peloton Woodsworth et



affiliés à la Soc. can. d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec.
COMMISSION DES C.J.N.

MEMBRES EX OFFICIO — P. MARIE-VICTORIN, P. E. C. Dr. Georges PREPOTANT, Pierre DANDREAUX, Jacques ROUSSEAU, Marcelle GAUVREAU, respectivement président honoraire, président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.N.N.
MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ — P. ADRIEN, O.S.C., directeur général des C.J.N.; St. SALETTE, ALPHONSINE, C.N.D., sous-directrice — Les chefs de service suivants: P. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr. Georges PRE-

FONTAINE (Zoologie); Gustave CHAGNON (Entomologie); P. LEO MORIN, C.S.C. (Géologie-Minéralogie); Henry TEUSCHER (Horticulture); Marcelle GAUVREAU (Pédagogie et Bibliographie).
LE SIEGE SOCIAL DE LA S.C.N.N. ET DES C.J.N. EST AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTREAL. ON EST PRIE D'ADRESSER COMME SUIT TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET LES CERCLES.

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal.

No 462.

23 mars 1940.

Les plantes dans la littérature

Fleurs d'herbier

Au moment où nous nous acheminons vers les pays du soleil, où sont en route déjà, par l'avenue des gibeloues, les nombreuses et nouvelles parures d'avril, je ne puis m'empêcher, avant l'arrivée des fleurs du printemps, de vous parler d'autres fleurs qui m'ont tenu compagnie, dans ma chambre, pendant les mois de neige, de brouillard et de pluie.

Ces fleurs, — auxquelles je dois tant que je ne me sens pas le courage d'être envers elles ingrat, — sont des fleurs étranges et spéciales. Bien que ne trempant point dans des vases, elles se conservent toujours. Elles ont embaumé mes heures et pourtant elles n'ont point de parfum; elles ont ravi mes yeux et les leurs sont fermés; elles m'ont aidé à vivre et elles sont mortes. Vous me demandez où je les ai trouvées? Au milieu de quel pré je les ai cueillies? Ce fut, l'an dernier, au bord d'un ruisseau, mais bien fangeux, dans la poussière et les immondices de la "foire à la ferraille", aux plaines de la Bastille.

Près d'une vieille malle et parmi des objets de rebut sans nom, j'avais un gros tas de papiers. On eût dit des dossiers classés dans des chemises jaunâtres. Comme toujours le papier m'excite, je me baissai, pensant à des manuscrits,

à quelque découverte imprévue et possible, une pièce inédite de Molière, une symphonie autographe de Beethoven... Pourquoi pas? Aussi fus-je d'abord un peu défrisé quand, ayant soulevé la couverture du premier cahier, j'entrevis que, tout bêtement, c'était des fleurs et quelques fleurs! Des fleurs sèches, des fleurs collées, ces tristes et ennuies fleurs pour lesquelles, avec raison, l'on n'a jamais assez d'indifférence et de mépris; des fleurs d'herbier! Et puis, aussitôt, je ne sais quel favorable démon me souffla, me chuchota que j'avais eu la main bien inspirée... Brusque, ce fut en moi le fameux revirement dramatique. Ces fleurs, si rapidement que je les eusse aperçues, cessèrent à l'instant de me paraître ordinaires... J'en reçus une sensation bizarre et dont j'éprouvais la cause sans me l'expliquer. Par instinct de chercheur et de bibelotier, je me gardai donc bien d'y jeter les yeux davantage et, renfermant vite le paquet, soucieux déjà de ne pas escompter une surprise que j'estimais maintenant certaine, c'est pour une somme dérisoire que je fis l'acquisition de ces pauvres débris à l'Auvergnat costumé de velours "porteur d'eau" qui les brochant.

Cela faisait un monceau que je dus enfoncer dans ma voiture, et je me souviens qu'en dépit de mon envie l'héroïque enfantillage de ne point m'en occuper durant le trajet.

Arrivé à la maison et ayant en hâte développé mon ballot, je connus seulement toute l'importance et les richesses de l'avenue: C'étaient bien en effet des fleurs d'herbier, mais d'un herbier tel que je n'en avais jamais rencontré de pareil. Chaque feuillet volant, de format grand in-quarto, figurait des fleurs, de simples fleurs des champs et de jardin — disposées, groupées et présentées sans la moindre apparence de calcul ni de fatigue, avec un art incomparable. La manière originale, gracieuse, fantaisiste et ordonnée, toujours élégante et juste, dont les six à huit espèces différentes au plus, qui formaient chaque composition, étaient assemblées, isolées et emmêlées à la fois, procurait le spectacle d'une souplesse et d'une maîtrise d'imagination florale extraordinaire. Quoique ce fût aussi naturel, ingénu et franc que la vie, d'une limpidité enfantine, et n'offrit pas l'ombre d'effort ni de confusion, il était impossible cependant de méconnaître la virtuosité des thèmes chaque fois variés, renouvelés, la verve intarissable des motifs, le tact, le goût, l'érudition déployée dans le choix et l'antagonisme des structures, des formes, des transparences, des teintes, dans la rouerie à les opposer les uns aux autres pour les faire mieux valoir et rebondir. Et quelque profond et de délicate étude des complémentaires, des valeurs, des rapports des tons et du jeu des nuances décelait la moindre de ces pe-

tités symphonies végétales! Je ne cessais d'en être émerveillé au fur et à mesure que je tournais les pages du livre pensé par le cerveau d'un grand artiste et écrit de sa propre main... en langage des fleurs... Ce livre charmant ne comptait pas moins d'une centaine de feuillets. Daté de 1895 à 1896, il remontait à quinze ans, et, au bas de la plupart des bouquets, en une petite écriture aussi tenue que le fil qui aurait pu les nouer, se lisait le nom de l'auteur: Félix Jahyer... Oh! il ne s'était pas cru obligé de courir au Brésil, ni même d'aller chercher de Paris à quatorze heures, pour faire sa moisson! Notre capitale et sa banlieue avaient été les uniques terrains de ses promenades courbées, et les étangs de Saint-Cucufa marquaient l'extrême et audacieuse limite de ses déplacements.

Par quelle suite de circonstances était venu s'échouer sur le pape, dans le péle-mêle et la friperie de la foire publique, cet herbier, réfléchi, combiné et exécuté avec un manifeste et patient amour? Je me posais la question et j'entendais aussitôt les mots éternels de maladie, mort, ruine, vente par déces, me formuler la lointaine et mélancolique réponse.

Cependant j'avais classé par ordre d'éclat et de réussite toutes ces fantaisies plus ravissantes les unes que les autres, dont chacune réalisait un tableau, et j'avais déjà pris la résolution de les faire toutes mettre sous verre pour les protéger, car, par une incroyable chance, elles étaient restées propres et intactes comme au jour de leur achèvement. Depuis, que de fois, peut-être des centaines, n'ai-je pas regardé ces fleurs éteintes, ces fleurs-momies, ces fleurs embaumées qui n'embaument plus? Eh bien, je n'en suis pas lassé, j'éprouve toujours à les voir et à les mieux comprendre, une émotion durable. Sans doute elles ne sont pas comme aux aurores où elles se balançaient à la lumière et à la brise, jeunes, espérances et folles! La plupart ont beaucoup changé. Elles se sont transformées. Elles ont pâli. Mais elles ont aussi gagné, dans ces phases posthumes, des nœuds et des décolorations exquises, et le surprenant, c'est qu'il semble que Jahyer ait lui-même, quand il disposait ces fleurs, prévu la dégradation de chlorose, le genre d'anémie graduée qu'obtiendraient les unes, et l'exaltation, le ravissement qu'acquerraient au contraire les autres, de telle sorte qu'aujourd'hui, après les injures du temps et malgré elles, et à cause d'elles, toutes ces pailles, ces graminées, ces palmiettes, ces brindilles et ces ramilles continuent de profiter de la place et de la position qu'elles occupent, du geste qu'on leur a donné, du voisinage qui leur fut intentionnellement prescrit, la claire à côté de la sombre, la robuste expliquant la délicate, la diaphane réfutant l'opaque, le roide justifiant la penchée, sans parler des mariages de toutes sortes, d'amour ou de raison mais toujours heureux, consommés entre elles par les couleurs irascibles et douces, les nuances disparates et assorties, les soupres de vert agonisant et les cris de rouge encore aigu.

Ne pensez pas non plus que ces plantes décadées et aplaties, gommées sur du papier, écrasées par un verre, soient tristes et sans expression, fades et inanimées. Vivantes — mais autrement — qu'à l'époque où la sève circulait au creux de leurs petits canaux, elles n'offrent pourtant pas, dans leur métamorphose, une image chagrine et blême, et vous seriez confondus si vous les voyiez, de l'opiniâtre vivacité de leurs robes. Sur la pourpre fidèle de chaque fleur, le plus incrédule rayon de soleil opère le miracle de saint Janvier. Les carmines n'ont pas cédé d'un pouce de sang, et ils tachent la feuille d'une perpétuelle éclaboussure de fraises. Les violettes de la campanule sont indélébiles et l'émeraude noire de la feuille d'épine tient bon. Les transparentes peures du liseron sont toujours de la même et rose minceur que cette peau de

mirillon qui recouvre nos lèvres, et si les violettes, la queue de loup, la glycine, le myosotis et les haricots d'Espagne ont légèrement fléchi, toujours ils gardent leur livrée, un peu plus claire, coïté tout. — Ils ont mis de l'eau... non, de la rosée dans leur vin, et ce tardif baptême, loin de les désavantager, leur donne une espèce de sérénité pure et immatérielle, les volatilise, les spiritualise. Ainsi fixées, et ayant atteint la sérénité, l'attention qu'elles ne dépasseront pas, ces fleurs semblent aujourd'hui les humides reflets, les aquarelles des peintures à l'huile d'hier, et non pas des aquarelles malades et "lavasses", mais pétillantes encore de fraîcheur et de feu léger. Certaines, par la franchise et la hardiesse de leur élan, sont égales à ces impressions japonaises jetées, sur le parchemin d'un éventail ou le volet d'un paravent, de la pointe d'un pinceau gonflé et lisse. D'autres ont l'air de ces minuscules et soignés travaux au point de chaînette que nous ont transmis — sur des poches de gilet — des doigts Louis XVI. Quelques-unes ont des airs indiens, des retroussis chinois, des Taqons persanes. Beaucoup feraient d'admirables modèles de broderies pour chausables et vêtements sacerdotaux. Toutes fourniraient d'abondantes et délicates interprétations à des tisseurs lyonnais.

Aussi ne s'écoule-t-il pour ainsi dire pas de jour — quand mes yeux reconnaissants les respirent — où je n'éprouve une brève joie d'avoir passé à propos, pour sauver de la destruction, ces humbles feuilles d'herbier, fleurs des champs de France qui, grâce à Félix Jahyer, mort probablement lui aussi, vivent du moins toujours, survivent depuis quinze ans à toutes leurs pareilles.

En 1896, en effet, ces avoines, ces perennées, ces mauves, celles-là même que j'aperçois, existaient, prenaient l'air de Dieu. Et les voilà... les mêmes! à peu près telles quelles... tandis que les autres? celles qu'on n'a pas cueillies? Je me trouble à l'idée que les vestiges de mon herbier sont tout ce qui subsiste, comme flore, de ce temps très ancien... Y a-t-il au monde un autre privilège qui se puisse vanter d'avoir des coquelicots et des chandelles de quinze ans?

Henri LAVEDAN

Extrait de *Bon An mal an*, 5ème série: 86-93, 1912.

BOITE AUX QUESTIONS

Q. — Je vous envoie deux papillons qui peuvent servir à votre enseignement.

P. L., Saint-Lin, Qué.

R. — Je vous remercie de votre envoi. Vos deux papillons répondent aux noms de *Ceratomia undulosa* et *Celerio intermedia*. Nous nous en servirons pour l'enseignement. Je vous félicite de votre beau geste en faveur des sciences naturelles.

Gustave CHAGNON

A l'Ecole technique

Les médailles du lieutenant-gouverneur

Deux plaques en bronze à l'effigie de sir Eugène Fiset

On vient de couler dans les ateliers de l'Ecole Technique deux plaques en bronze à l'effigie du lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset. Ces plaques serviront de guides pour la reproduction des médailles accordées chaque année dans les collèges et les écoles supérieures par le lieutenant-gouverneur. Ces médailles seront fabriquées par la maison C. Lamond, fils, limitée.

Les originaux, oeuvre de Mlle Sylvia Daoust, professeur de modelage à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, ont été préparés pour la coulée par M. Delveia Allard, chef de l'atelier de modelerie de l'Ecole Technique. MM. Goteur et Poiré, respectivement chef d'atelier et professeur de fonderie à l'Ecole Technique, ont exécuté le moulage et la coulée. Ces plaques, d'une épaisseur de trois seizièmes de pouce, ont été tirées d'épaisseur sur un plateau de un pouce, procédé qui présente des problèmes de roulage complexes. M. Armand Dussault, surintendant des ateliers, avait la surveillance des travaux.

M. Hector-F. Beaupré, directeur de l'Ecole Technique de Montréal, assistait à la coulée en compagnie de M. Frank Ellis, directeur du Melbourne College (Australie), qui visitait à ce moment les ateliers de l'Ecole technique.

L'automobile

Aller à 50 milles à l'heure?

Une vitesse de 50 milles à l'heure pour nos véhicules moteurs modernes peut se comparer favorablement aux 30 milles à l'heure que nous faisons il y a dix ans. Les automobiles d'aujourd'hui endurent de rouler longtemps à cette dernière vitesse; car avec leur moteur à haute compression ils sont fabriqués pour atteindre à un maximum de 75-80-90 milles à l'heure. Nous pouvons donc dire qu'une vitesse moyenne de 50 milles ou même de 60 milles à l'heure est normale pour les moteurs modernes. Grâce à des ressorts plus longs, des amortisseurs plus effectifs, un centre de gravité surbaissé, des pneus à basse pression, le système de suspension est grandement amélioré et rend la tenue de route possible, je dirais même sans danger, à cette vitesse. Donc au point de vue automobile tout va bien; mais, oui, il y a un *mais*, avons-nous des routes pour rouler à cette vitesse? M. Louis

Francoeur, dans une chronique récente, donne un très bon aperçu de la situation sous ce rapport. M. Francoeur nous dit qu'il y a des routes où l'on peut tolérer 50 milles à l'heure, comme sur la montée de Saint-Jérôme ou à l'est de Berthierville; mais que par contre il serait dangereux de rouler à cette vitesse sur des routes tortueuses, où trois voitures ne peuvent voyager de front. M. Francoeur demande aussi d'obliger les charretiers à munir d'un fanal rouge les voitures à traction animale avant de sanctionner une vitesse légale de 50 milles par heure. Nous ne pouvons que féliciter M. Francoeur de ses justes conclusions. Ajoutons quelques mots en marge de son article. La voiture moderne, en parfait ordre à tout point de vue, peut rouler à 50 milles à l'heure sans inconvénients pour personne; mais combien nombreux sont les véhicules constituant sur la route un danger public à cause de leur mauvais état de fon-

ctionnement. Peut-on faire sans danger une vitesse de 50 milles à l'heure et même moins, avec une automobile équipée de pneus usés, c'est-à-dire dont la surface n'offre plus aucun dessin, avec des freins fonctionnant à demi, avec une direction lâche, avec un seul phare allumé durant la nuit? Peut-on faire aussi sans danger cette vitesse ou moins lorsque l'on est sourd, à demi-aveugle, ou souffrant de maladie de coeur? Aussi longtemps que nos conducteurs ou chauffeurs de véhicules moteurs ne subiront ni examen de compétence ni examen médical, et que l'on ne fera pas subir l'examen au point de vue mécanique, au moins deux fois l'an, à tous nos véhicules-moteurs, nous ne pourrions pas espérer aller à une vitesse de 50 milles à l'heure et même moins sans graves inconvénients.

Si l'on se rappelle qu'aux Etats-Unis, où l'automobile et son entretien sont moins coûteux que dans le Québec l'on constatait en 1935 dans l'Etat du Connecticut, (voir article "Prévenir l'accident", du 20 janvier 1940) que 49.1% des véhicules automobiles subissaient l'examen obligatoire étaient en mauvais état de fonctionnement et constituaient un danger public, que pouvons-nous espérer ici?

Nous n'avons qu'à examiner les taux d'assurance-automobile et le nombre d'accidents. Pour avoir la réponse, il est plus que jamais temps, à la veille d'une saison touristique favorable, de réagir devant ce malheureux état de choses et de faire passer le bien général avant l'intérêt particulier.

Raymond HURTUBISE

Doyen des vendeurs
CHRYSLER PLYMOUTH
Service d'une inspection et de mise au point périodique, (6000 milles), comprenant plus de 50 items. Spécial \$7.95.
Pour plus amples renseignements:
GIRARD AUTOMOBILE INC.
1430, avenue Overdale - MA. 4228

Avis de décès

DAUTH — Mgr Gaspard, décédé le 23 mars, à 76 ans et 7 mois. Avis des funérailles plus tard.

NECROLOGIE

BISSONNETTE — A. Verchères, le 20, à 23 ans, Yvette, fille de M. et Mme Adolphe Bissounette.
BOURBONNAIS — A. St-Polycarpe, le 19, à 73 ans, Joseph Bourbonnaia, époux de Mézérie Besner.
CERAT — A. Montréal, le 19, à 53 ans, Mme Armelle Cerat, née Rosa Cusson.
CHARBONNEAU — A. Montréal, le 20, à 43 ans, Xiste Charbonneau, époux de feu Mabel Grégoire.
CHIVÉ — A. St-Hilaire, le 20, à 63 ans, Pierre Chivé, époux d'Henriette Fournier.
COLLETTE — A. Montréal, le 20, à 39 ans, Sarto, fils de feu Desile Collette et de Marie-Louise Gosselin.
COULOMBE — A. Montréal, le 20, à 73 ans, François-Xavier Coulombe, époux en premières noces de Philomène Pilote; 2es noces, de Philomène Malo.
COTÉ — A. Hopedale, Labrador, J.-C. Côté, de Beaumont, époux d'Eva Turgeon.
DUPRESNE — A. Montréal, le 20, à 78 ans, Alphonsine Dupresne.
FAYREAU — A. Lévis, le 20, à 81 ans, Mme veuve Edouard Favreau, née Marie Brault.
FILLATRAULT — A. Montréal, le 20, à 84 ans, Mme veuve Aristide Fillatroult, née Octavie Desmarais.
GUILLET — A. Montréal, le 21, à 73 ans, Louis-Amédée Guillet, époux d'Eugénie Desnoyers.
JARRY — A. Montréal, le 19, à 55 ans, Josephine Lebeau, épouse d'Odessa Jarry.
JULIEN — A. Montréal, le 21, à 51 ans, Adolphe Julien, époux de Félicité Lemieux.
LABROSSE — A. St-Genève de Fleury, le 20, à 78 ans, Mme Aldéric Labrosse, née Marguerite Meloche, épouse de feu Aldéric Labrosse.
LAPORTE — A. Montréal, le 20, à 44 ans, l'abbé Edouard Laporte.
MICHAUD — A. Montréal, le 19, à 79 ans, Frédéric Michaud, époux de Joséphine Bleson.

Tél. Wellington 1145
Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Travaux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1918
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

GEO. VANDELAC

FONDEE EN 1880

LIMITEE

G. Vandelac, Jr. — Alex. Gour

120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

— BELair 1717

Pour connaître les origines de Montréal

"Ville-Marie"

par M. l'abbé LIONEL GROULX

Cette élégante brochure de vingt-quatre pages inaugure la Collection du Troisième Centenaire, publiée aux Editions du "Devoir".

Elle résume, avec la clarté, la précision et l'habitude éloquentes de l'auteur, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur les origines de Montréal.

C'est une excellente brochure à répandre comme préparation aux fêtes du Troisième Centenaire.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco; \$7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes à l'unité et à la douzaine doivent être rigoureusement accompagnées du prix d'achat.

Quelle date?

Voyez ici:

1940 MARS 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Quand Même!

Le monde est dans la guerre, le déséquilibre et le désordre, Mais les enseignements de l'Evangile subsistent QUAND MEME!

Malgré le scandale d'une chrétienté divisée, « Aimez-vous les uns les autres » reste la loi QUAND MEME!

On a besoin d'argent pour cent initiatives profanes, Mais le devoir de la charité s'impose QUAND MEME!

« Il y aura toujours des pauvres parmi vous » ; Quoi qu'il advienne, il faut les secourir QUAND MEME!

Votre budget, dites-vous, est obéré? Les pauvres doivent passer les premiers QUAND MEME!

L'or se dépense par cent millions; L'indigent a faim et froid QUAND MEME!

L'Etat fait son possible pour parer au malaise social; Mais la misère individuelle continue de sévir QUAND MEME!

L'infortune vous demande une part de votre superflu; Faites la part ample et joyeuse QUAND MEME!

Cette année, l'on vous sollicitera presque sans répit; Les pauvres seront les moins exigeants QUAND MEME!

Car la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises demande une fois pour toutes votre aumône globale. Les besoins sont plus grands; donnez davantage QUAND MEME!

HUITIÈME APPEL du 8 au 17 avril

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

OBJECTIF: \$441,500

Vous pouvez fixer vous-même le mode de paiement de votre souscription.

Direction générale: 1er étage, ch. 103
Section féminine: ch. 105

Siege de la campagne: HÔTEL DES POSTES, Place d'Armes — Tél. MA. 8101

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La faible majorité obtenue par M. Reynaud fait prévoir une nouvelle crise ministérielle

Vote de confiance de 268 à 156, avec 111 abstentions — C'est la droite qui a mené l'attaque contre le ministère Reynaud

La Chambre refuse de s'ajourner au 8 avril

Texte de la déclaration ministérielle

PARIS, 23. (C.P.-Havas). — Le nouveau ministère de M. Paul Reynaud, qui s'est engagé à livrer une "guerre totale" à l'Allemagne, a décidé hier soir de conserver le pouvoir en dépit du faible vote de confiance qu'il avait obtenu à la Chambre dans l'après-midi. Le vote de confiance accordé au cabinet Reynaud a été de 268 à 156; il y a eu 111 abstentions. On sait que M. Edouard Daladier avait donné sa démission après une défaite morale à la Chambre où le vote avait été de 239 à 1, mais avec 303 abstentions. La faible majorité obtenue par M. Reynaud fait prévoir une nouvelle crise ministérielle dans un avenir prochain.

Le cabinet Reynaud a tenu une réunion immédiate après le vote à la Chambre pour décider de la conduite à tenir. On prévoyait que M. Reynaud déciderait de rester malgré tout car il avait déclaré au cours du débat que lui et ses collègues tiendraient ferme. Les doutes, parce qu'ils étaient animés de la volonté de combattre et de la certitude de la victoire.

On a publié le communiqué suivant à l'issue de la séance du conseil: "Le conseil des ministres s'est réuni au ministère des finances sous la présidence de M. Reynaud. Il a examiné la situation découlant du vote de la Chambre. Tous les ministres ont assuré le premier ministre de leur loyale collaboration. Dans les circonstances, le chef du gouvernement a décidé qu'il était du devoir du cabinet, qui avait obtenu une majorité absolue à la Chambre, de demeurer au poste, étant donné la gravité de la situation actuelle."

A la Chambre, c'est la droite qui a mené l'attaque contre le ministère Reynaud sous la direction de M. Louis Marin. Le député radical-socialiste Galimand a déclaré que la France attendait un cabinet de guerre et qu'elle n'avait obtenu qu'une habile combinaison où la présence des socialistes pour embarrasser le gouvernement lorsqu'il s'agit de la répression nécessaire de la propagande communiste. Sur quoi, le député socialiste Albert Paulin a rétorqué qu'il était assez difficile de réaliser l'unité nationale si on vou-

lait exclure de l'action nationale le parti le plus puissant du pays.

M. Louis Marin a obtenu une victoire lorsque la Chambre a refusé, par un vote de 487 à 30, de s'ajourner jusqu'au 8 avril pour les vacances de Pâques comme le voulait le gouvernement, mais seulement jusqu'au 2 avril, comme l'a proposé M. Marin.

Le Sénat s'est ajourné au 9 avril après avoir entendu la lecture d'une brève déclaration ministérielle par le vice-président du conseil Camille Chautemps.

Voici le texte de la déclaration ministérielle prononcée devant la Chambre par M. Paul Reynaud:

"La France est engagée dans une guerre totale. Un ennemi puissant, organisé, résolu, transforme en moyens de guerre et concentre pour triompher toutes les activités humaines. Aidé par la trahison des Soviets, il porte la lutte dans tous les domaines et conjure tous les coups qu'il frappe avec une sorte de génie de la destruction dont nous ne méconnaissons point ce qu'il a de grandiose en même temps que d'odieux. Par le fait même, l'enjeu de cette guerre totale est un enjeu total. Vaincre, c'est tout sauver. Succomber, c'est perdre tout. Messieurs, le Parlement, exprimant le sentiment national, mesure dans toute leur étendue ces terribles réalités. Aussi, le gouvernement qui se présente devant vous n'a-t-il pas d'autre raison d'être et n'en veut-il pas d'autre que celle-ci: susciter, rassembler, diriger toutes les énergies françaises pour combattre, vaincre et écraser la trahison, d'où qu'elle vienne. Grâce à votre confiance et avec votre appui, nous accomplirons cette tâche. S'il nous fallait un autre réconfort, nous n'aurions qu'à compter les ressources immenses de la patrie et de l'Empire, nous n'aurions qu'à regarder les yeux dans les yeux nos admirables alliés, nous n'aurions qu'à évoquer la vaillance de notre peuple, le labeur de nos paysans et de nos ouvriers, la force de nos armées, l'ardeur de nos soldats, la valeur de leurs chefs, nous n'aurions enfin qu'à penser au génie éternel de la France."

Le compte des premiers votes hier soir a assuré l'élection de 17 créditistes et de 10 indépendants, candidats qui avaient obtenu la majorité absolue avec les votes de première classe, et candidats élus dans Calgary et Edmonton. On sait que les indépendants représentent une coalition des libéraux, des conservateurs et du parti d'unité.

Une des surprises de l'élection c'est qu'aucun des 36 candidats de la C.C.F. n'a été élu. Le vote semble avoir été considérable, aussi fort qu'en 1935, malgré les tempêtes de neige et les routes boueuses dans certaines régions.

Seize députés seulement ont été élus au premier comptage. Le premier élu par un deuxième comptage est un créditiste, G.-E. Taylor, qui l'a emporté contre deux adversaires dans Drumheller. Il faudra de même procéder à des seconds comptages, et peut-être à des compages additionnels, dans les 30 comtés qui restent.

Reclus

Le premier ministre Aberhart est réélu avec quatre de ses ministres, dont M. Lucien Maynard, ministre des affaires municipales; deux autres ministres sont en avance dans des comtés où il faudra un deuxième comptage; le trésorier provincial, M. Solon Low, a été défait.

Le plus en vue des indépendants élus jusqu'ici est le maire Andrew Davidson, de Calgary, qui est sorti en tête de liste à Calgary.

M. E.-C. Manning, secrétaire provincial, premier lieutenant de M. Aberhart, est sorti en tête du scrutin à Edmonton. M. N.-E. Tanner, ministre des terres et des mines, et M. W.-W. Cross, ministre de la santé, ont été élus au premier comptage.

M. D.-B. Mullin, ministre de l'agriculture, est bien en avance sur le chef C. F. M. C.-A. Ronning, dans Camrose, et son élection paraît assurée; mais l'autre ministre, M. W.-A. Fallow, n'a qu'une faible avance dans Vermilion, et il peut être défait au second comptage par M. S.-C. Heckbert, indépendant.

Les deux anciens Fermiers-Unis de l'Alberta, qui se sont joints aux indépendants, sont en tête dans leurs comtés et seront vraisemblablement élus au second comptage. Aucune des sept candidates n'est élue jusqu'ici.

M. Maynard réélu

Edmonton, 23 (C.P.). — M. Lucien Maynard, ministre des Affaires municipales dans le cabinet de M. Aberhart, a été réélu à l'Assemblée législative de l'Alberta. Le jeune ministre du gouvernement a une majorité de 500 votes sur ses trois adversaires dans 52 des 63 comtés du comté.

La Finlande refuse l'offre du Canada

Helsinki, 23 (C.P.-Havas). — La Finlande rejette l'offre faite par le Canada de recevoir 100,000 Finlandais évacués des régions cédées. On estime en effet qu'en Finlande il y a assez de terres pour fournir des moyens d'existence à tous ceux qui durent abandonner leurs foyers. D'autre part, le travail de la reconstruction qui est maintenant la tâche principale des dirigeants finlandais nécessite la présence et la collaboration de tous les travailleurs. "Quitter le pays, écrit à ce sujet un journal finlandais, équivalait à une véritable trahison". Tous les hommes d'Etat, Mannerheim en tête, ne cessent de souligner depuis la fin de la guerre, la nécessité pour le pays de rassembler les forces pour remettre sur pied la vie économique du pays en exploitant plus efficacement qu'auparavant ses ressources. Elle dispose toujours et dispose encore de richesses naturelles qu'elle ne peut être exploitée et elle n'a pas la possibilité d'exporter de la main-d'œuvre.

Inspecteur général au ministère de la Voirie

Québec, 23 (DNC). — On vient d'annoncer officiellement la nomination de M. J.-H. Duguay au poste d'inspecteur général au ministère de la Voirie. M. Duguay fait partie du ministère de la Voirie depuis dix-neuf ans.

Le nouveau inspecteur général du ministère de la Voirie aura des attributions très étendues. Il occupera d'une façon spéciale des travaux de chômage exécutés en coopération avec le fédéral, des travaux de construction dans les centres de colonisation, des crédits du département, etc. M. Duguay est déjà en fonctions et travaille en collaboration avec le sous-ministre, M. Arthur Bergeron, M. Joseph Matte, sous-ministre suppléant, et les autres officiers supérieurs de la Voirie.

L'élection de l'Alberta

Ce qu'on en dit à Ottawa

Ottawa, 23. (D.N.C.). — Les milieux politiques fédéraux gardent le silence sur le résultat de l'élection albertaine. Aux dernières nouvelles, le gouvernement créditiste semble être reporté au pouvoir avec une suffisante majorité. On avait sans doute mis beaucoup d'espoir dans la coalition de tous les partis d'opposition en vue de défaire M. Aberhart et son parti. La victoire créditiste sera une déception pour les libéraux, les conservateurs et les membres de la C. C. F., sans compter les banques et les sociétés financières qui espèrent se débarrasser d'un adversaire.

Les observateurs considèrent que la victoire de M. Aberhart indique que les autres partis auront peu de chances en Alberta à l'élection fédérale de mardi prochain. D'ailleurs, la situation politique dans les trois provinces de l'Ouest, aussi bien qu'en Colombie britannique, est fort embrouillée. Les vieux partis paraissent être incapables d'y reprendre la place prépondérante qu'ils occupaient autrefois.

Bergen, Norvège, 23 (A. P.). — Des pêcheurs ont rapporté aujourd'hui qu'ils avaient aperçu une for-

L'élection de l'Alberta

Les Créditistes en tête au premier comptage

17 créditistes et 10 indépendants élus — 19 créditistes et 10 indépendants en avance — Aucun C.C.F. élu — Quatre ministres réélus, un défait, deux en balance

Edmonton, 23 (C.P.). — Vers une heure ce matin, un premier décompte du scrutin d'hier dans l'Alberta donnait les résultats suivants:

	Elus
Creditistes	17
Independants	10
Creditistes en avance	19
Independants en avance	10
Ouvrier	1
	57

Les chefs politiques de l'Alberta étaient encore hier prudents à la fin de la soirée hier dans leurs commentaires sur l'élection provinciale. Les officiers rapporteurs hâtaient les préparatifs pour le comptage des bulletins, à la suite de l'élection générale la plus contestée dans l'histoire de cette province.

L'Alberta a un système électoral assez compliqué. Pour les deux villes principales, Edmonton et Calgary, c'est le régime de la représentation proportionnelle, et dans chacune des deux villes on élit cinq députés. Pour les autres comtés, lorsqu'il y a plus de deux candidats, les électeurs donnent un double vote, le second ne valant que dans le cas où aucun des candidats n'a la majorité absolue avec les votes de premier choix.

Le comptage des premiers votes hier soir a assuré l'élection de 17 créditistes et de 10 indépendants, candidats qui avaient obtenu la majorité absolue avec les votes de première classe, et candidats élus dans Calgary et Edmonton. On sait que les indépendants représentent une coalition des libéraux, des conservateurs et du parti d'unité.

Une des surprises de l'élection c'est qu'aucun des 36 candidats de la C.C.F. n'a été élu. Le vote semble avoir été considérable, aussi fort qu'en 1935, malgré les tempêtes de neige et les routes boueuses dans certaines régions.

Seize députés seulement ont été élus au premier comptage. Le premier élu par un deuxième comptage est un créditiste, G.-E. Taylor, qui l'a emporté contre deux adversaires dans Drumheller. Il faudra de même procéder à des seconds comptages, et peut-être à des compages additionnels, dans les 30 comtés qui restent.

Reclus

Le premier ministre Aberhart est réélu avec quatre de ses ministres, dont M. Lucien Maynard, ministre des affaires municipales; deux autres ministres sont en avance dans des comtés où il faudra un deuxième comptage; le trésorier provincial, M. Solon Low, a été défait.

Le plus en vue des indépendants élus jusqu'ici est le maire Andrew Davidson, de Calgary, qui est sorti en tête de liste à Calgary.

M. E.-C. Manning, secrétaire provincial, premier lieutenant de M. Aberhart, est sorti en tête du scrutin à Edmonton. M. N.-E. Tanner, ministre des terres et des mines, et M. W.-W. Cross, ministre de la santé, ont été élus au premier comptage.

M. D.-B. Mullin, ministre de l'agriculture, est bien en avance sur le chef C. F. M. C.-A. Ronning, dans Camrose, et son élection paraît assurée; mais l'autre ministre, M. W.-A. Fallow, n'a qu'une faible avance dans Vermilion, et il peut être défait au second comptage par M. S.-C. Heckbert, indépendant.

Les deux anciens Fermiers-Unis de l'Alberta, qui se sont joints aux indépendants, sont en tête dans leurs comtés et seront vraisemblablement élus au second comptage. Aucune des sept candidates n'est élue jusqu'ici.

M. Maynard réélu

Edmonton, 23 (C.P.). — M. Lucien Maynard, ministre des Affaires municipales dans le cabinet de M. Aberhart, a été réélu à l'Assemblée législative de l'Alberta. Le jeune ministre du gouvernement a une majorité de 500 votes sur ses trois adversaires dans 52 des 63 comtés du comté.

La Finlande refuse l'offre du Canada

Helsinki, 23 (C.P.-Havas). — La Finlande rejette l'offre faite par le Canada de recevoir 100,000 Finlandais évacués des régions cédées. On estime en effet qu'en Finlande il y a assez de terres pour fournir des moyens d'existence à tous ceux qui durent abandonner leurs foyers. D'autre part, le travail de la reconstruction qui est maintenant la tâche principale des dirigeants finlandais nécessite la présence et la collaboration de tous les travailleurs. "Quitter le pays, écrit à ce sujet un journal finlandais, équivalait à une véritable trahison". Tous les hommes d'Etat, Mannerheim en tête, ne cessent de souligner depuis la fin de la guerre, la nécessité pour le pays de rassembler les forces pour remettre sur pied la vie économique du pays en exploitant plus efficacement qu'auparavant ses ressources. Elle dispose toujours et dispose encore de richesses naturelles qu'elle ne peut être exploitée et elle n'a pas la possibilité d'exporter de la main-d'œuvre.

Inspecteur général au ministère de la Voirie

Québec, 23 (DNC). — On vient d'annoncer officiellement la nomination de M. J.-H. Duguay au poste d'inspecteur général au ministère de la Voirie. M. Duguay fait partie du ministère de la Voirie depuis dix-neuf ans.

Le nouveau inspecteur général du ministère de la Voirie aura des attributions très étendues. Il occupera d'une façon spéciale des travaux de chômage exécutés en coopération avec le fédéral, des travaux de construction dans les centres de colonisation, des crédits du département, etc. M. Duguay est déjà en fonctions et travaille en collaboration avec le sous-ministre, M. Arthur Bergeron, M. Joseph Matte, sous-ministre suppléant, et les autres officiers supérieurs de la Voirie.

L'élection de l'Alberta

Ce qu'on en dit à Ottawa

Ottawa, 23. (D.N.C.). — Les milieux politiques fédéraux gardent le silence sur le résultat de l'élection albertaine. Aux dernières nouvelles, le gouvernement créditiste semble être reporté au pouvoir avec une suffisante majorité. On avait sans doute mis beaucoup d'espoir dans la coalition de tous les partis d'opposition en vue de défaire M. Aberhart et son parti. La victoire créditiste sera une déception pour les libéraux, les conservateurs et les membres de la C. C. F., sans compter les banques et les sociétés financières qui espèrent se débarrasser d'un adversaire.

Les observateurs considèrent que la victoire de M. Aberhart indique que les autres partis auront peu de chances en Alberta à l'élection fédérale de mardi prochain. D'ailleurs, la situation politique dans les trois provinces de l'Ouest, aussi bien qu'en Colombie britannique, est fort embrouillée. Les vieux partis paraissent être incapables d'y reprendre la place prépondérante qu'ils occupaient autrefois.

Bergen, Norvège, 23 (A. P.). — Des pêcheurs ont rapporté aujourd'hui qu'ils avaient aperçu une for-

LA POLITIQUE

Chez les conservateurs

Déclaration de Me Jacques Panneton

La fin de la campagne électorale — Dernier appel — Assemblées d'aujourd'hui et de demain

Au cours de sa dernière conférence de presse, hier soir, Me Jacques Panneton, organisateur du parti national-conservateur, a fait les déclarations suivantes:

— La campagne électorale touche à sa fin; les émissions radiophoniques se terminent ce soir et les assemblées politiques cesseront lundi soir. Déclenché sous le signe de la peur par les libéraux, la lutte aura duré deux mois complets. On se souvient, en effet, que pour échapper à la critique juste et acerbe du chef de l'opposition, M. Manion, qui est aussi le chef du parti national-conservateur, le gouvernement King-Lapointe a décidé de dissoudre le Parlement trois heures seulement après l'avoir réuni. Le peuple, appelé à juger la politique du premier ministre et son acte déclamatoire du 25 janvier, qui l'apparente à Staline et à Hitler — selon l'expression même de M. Manion — au marché Maisonneuve, mardi soir dernier, — va dire ce qu'il pense d'une telle conduite mardi prochain.

Entretemps, poursuit M. Panneton, les candidats du parti national-conservateur vont faire un effort considérable pour se mettre en contact avec les électeurs, soit dans des assemblées publiques, soit dans des réunions de comités. Ils font tous preuve d'un dévouement et d'une bonne volonté qui les honorent.

Interrogé par un journaliste sur la rumeur disant que les libéraux ont plusieurs centaines de milliers de dollars à jeter dans cette élection pendant ces trois derniers jours, l'organisateur du parti national-conservateur répond:

— Si nos adversaires sont munis d'argent pour tenter de corrompre les électeurs, nous leur laissons ces procédés déshonorants. Nous avons, nous, des électeurs, une considération plus haute. Nous nous faisons de leur devoir électoral une conception qui s'inspire véritablement de la dignité humaine.

Me Panneton clôt cette dernière conférence de presse en ajoutant:

— Je souhaite à tous nos candidats un plein succès électoral et j'invite tous nos amis à les appuyer cordialement, ne témoignant qu'un souverain mépris envers les tentatives de corruption d'agents électoraux sans scrupule.

Voici la liste des assemblées qui tiendront les candidats du parti national-conservateur dans les comtés de l'Alberta réel et de la région de Montréal pour samedi, dimanche et lundi:

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Achille Dubéau, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

ALBERTA: HOCHELAGA, assemblée de comités de M. Pierre Desrochers, aux endroits qui suivent: 4034 rue Ontario est, de 8 h. 30 à 9 h.; 2632 rue Ontario est, de 9 h. à 9 h. 30; 2632 rue Ontario est, de 9 h. 30 à 10 h.; 2632 rue Ontario est, de 10 h. 30 à 11 h.; 2632 rue Ontario est, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Chez les libéraux

M. Cardin à St-Jean et à Lachine

M. Henri Groulx à Ste-Scholastique — M. Houde à Outremont — L'Assemblée en faveur de M. Bercovitch — M. Godbout à Cowansville

M. P.-J.-A. Cardin, ministre fédéral des Travaux publics, parlera cet après-midi à Saint-Jean, en faveur de M. Martial Lachapelle, candidat libéral officiel dans Saint-Jean-Ilbertville-Napierville.

Dimanche après-midi, M. Cardin parlera à Lachine, à l'Académie Piché, en faveur de M. Elphège Marier, candidat libéral officiel dans Jacques-Cartier.

M. Henri Groulx, parlera dimanche après-midi, à Ste-Scholastique, en faveur de M. Jean Rochon, candidat libéral officiel dans Laval-Deux-Montagnes.

M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, parlera dimanche après-midi, à Cowansville, à une assemblée de M. Maurice Hallé, candidat libéral officiel dans Brome-Missisquoi. Les présidents seront MM. R.-F. Stockwell, Dr J.-A. Perron, H.-A. Gosselin, M.P., Henri Fiset et Leslie Robert.

A OUTREMONT: Demain soir, M. Camille Houde parlera au ralliement libéral qui se tiendra dans la division Outremont, en faveur de M. Thomas Vén, candidat officiel du parti libéral dans cette division, et auquel prendra part M. Ernest Bertrand, candidat officiel dans Laval-Deux-Montagnes.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au Cinéma de Paris

Le film *Conflit*, qui prend l'affiche samedi au Cinéma de Paris, est une belle oeuvre sensible et profonde où les secrets les plus intimes de l'âme sont mis à jour en de subtiles images.

Il y a conflit entre deux sœurs et ce film rend le son le plus pur de la vérité puisque la cause de ce conflit est la possession d'un petit enfant. Des sœurs se montrent à nu, les sœurs réagissent avec force, car le sentiment maternel exerce sa force puissante autant chez la mère véritable que chez la mère adoptive par la force des circonstances.

Pour la première fois au cinéma nous allons sentir l'appel de la vie monter en des scènes d'une profondeur intense et d'un réalisme qui n'empruntent rien au théâtre. Annie Ducaux se montre tendue, passionnée, vraiment belle comédienne. Corinne Luchaire, avec une intelligence aigüe, une diversité de nuances et une vibrante sensibilité, éclaire le rôle complexe de la mère de l'enfant qui doit s'en séparer. Aux côtés de ces deux belles artistes les hommes gardent encore du relief. Jacques Copeau, Raymond Rouff, Roger Duchesne, Claude Dauphin, Armand Bernard, Bédier sont très bien et jouent avec une véritable émotion. A noter les silhouettes de Dalio, usurier savoureux, et Pauline Carton.

Conflit est signé Léonide Moguy, qui a travaillé avec amour et art une très riche matière et qui a fait un film délicat, émouvant et d'un luxe de décors vraiment remarquable.

Au même spectacle l'on verra d'abord un documentaire français, *Frégates du ciel*, qui explique l'aviation militaire et un documentaire canadien, *Le Canada en Guerre*, preuve visuelle de l'effort du Dominion.

(Comm.)

Salle St. Aloysius

Voyage en Chine

"Ah! quelle heureuse destinée. Tout charme en ce riant séjour", d'entendre cet immortel opéra-comique où François Bazin, par sa musique, nous séduit, nous entraîne, nous soulève. Et ces paroles de MM. Eugène Labiche et Delacour, lui ont donné un cachet tout à fait spécial de spiritualité, de finesse d'esprit.

A Paris, cet opéra-comique était, pour la première fois représenté sur le Théâtre Impérial de l'Opéra-Comique, le 9 décembre 1865. Il remporta un succès digne de tout éloge, ce qui fit par la suite accroître de plus en plus sa popularité.

Les chorales de la Nativité d'Hochelaga ont cru bon de s'unir pour exécuter cette oeuvre les 22 et 23 avril au soir.

L'orchestre et les chorales, sous la direction d'Euclide Payment, maître de chapelle de la Nativité d'Hochelaga, trouve dans l'oeuvre de Bazin une excellente opportunité de faire preuve d'une justesse toujours appréciée et d'une exécution plaisante.

On peut réserver des places aux adresses suivantes: 531 Bennett, 2072 St-Germain, 2081 Préfontaine, 3072 Ste-Catherine est et 2179 Darling.

Les 75 ans de la salle du Gesù

Oui, au début de juillet 1865, dans le sous-sol de l'église du Gesù que l'on venait de construire, eut lieu l'inauguration solennelle de la vaste salle académique du Collège Sainte-Marie.

Cette salle a été pendant longtemps — une critique de langue anglaise déclarait encore assez récemment, dans un journal de Toronto — le centre intellectuel et artistique de Montréal. C'est pourquoi ses 75 ans méritent d'être fêtés. Pour rester dans le ton classique de la destination de la salle et de sa glorieuse histoire, il a paru aux élèves du collège de 1940 qu'ils ne pouvaient mieux faire que de présenter une grande tragédie racinienne. Ils ont choisi *Mithridate*.

Tous les anciens du collège Sainte-Marie et les habitués de la salle du Gesù voudront venir assister à ce spectacle et constater en repassant leurs souvenirs d'autant — que les traditions du beau théâtre ne sont pas disparues au collège Sainte-Marie.

Mithridate sera jouée en soirée, le 6 mai; en matinée les 4, 9 et 11 mai.

On peut réserver des billets au contrôle de la salle du Gesù, rue Bleury, Lancaster 4453.

SHIRLEY TEMPLE AU CAPITOL



La jeune et déjà fameuse SHIRLEY TEMPLE est revenue à l'écran. On la voit ici dans une scène de "IT'S A DATE" ou "POISEAU BLEU", d'après l'oeuvre de Maeterlinck, où abondent les scènes féériques. Ce film passe depuis hier au cinéma Capitol.

Gazette artistique

23 mars: THEATRE ST-SULPICE. — "Vie de famille", de Henry Deyglun, par la troupe du M.R.T. Français. (Jusqu'au 26 mars).

28 mars: AUDITORIUM DU PLATEAU. — Le célèbre ténor polonais Jan Kiepura, du Metropolitan Opera, au bénéfice des réfugiés de guerre de la Pologne.

28 mars: MONUMENT NATIONAL. — Les Variétés Lyriques dans: *Les Cloches de Corneville*, de Planquette. Aussi les 29, 30 et 31 mars en soirée. Direction Daunais-Goulet.

1er avril: AUDITORIUM DU COLLEGE ST-LAURENT. Les Compagnons de saint Laurent dans *Briannicus*, de Racine. Aussi en soirée les 2, 3, 4 et 5 avril. En matinée, les 6, 13, 20 et 27 avril.

2 avril: THEATRE ST-SULPICE. Le M.R.T. français dans *Les Jours heureux*, comédie de Claude-Henri Pugel. Jusqu'au 8 avril inclusivement.

2 avril: HIS MAJESTY'S. — La célèbre chanteuse de couleur Marian Anderson. Auspices des Concerts Béique et Payne.

5 et 6 avril: HIS MAJESTY'S. — Les célèbres ballets Jooss, qui donneront trois représentations.

7 avril: THEATRE ST-SULPICE. — "Le Théâtre des Petits", de Mlle Camille Bernard. En matinée.

16 avril: AUDITORIUM DU PLATEAU. Gala des "Concerts Symphoniques de Montréal", avec le pianiste célèbre Egon Petri et le non moins célèbre chef d'orchestre Fritz Stiedry.

26 avril: AUDITORIUM DU PLATEAU. Grand concert du célèbre violoniste canadien-français d'Acadie, Arthur LeBlanc.

9 mai: HIS MAJESTY'S. — Débuts de l'Opéra-Comique de Montréal, dans "La Fille du Tambour-Major", d'Offenbach. Aussi les 10, 11 et 12 mai.

Une réplique française à "The Women"

Paris, 23 (P. C. Havas). — Douze femmes, à l'exclusion de tout rôle masculin, sont les interprètes du nouveau film d'Yves Mirande, réalisé par Georges Lacombe, dont le sujet est emprunté à l'actualité du temps de guerre. Serait-ce la réplique à *Its Girls* neuf célibataires de Sacha Guitry? L'auteur a bien voulu s'expliquer:

— Bien que les absents, les hommes occupent la première place dans mon film, mes personnages féminins ne vivent que pour les absents. De classes différentes, les héroïnes principales, Gaby Morlay et Françoise Rosay, l'une en marge de la société, l'autre mêlée à l'aristocratie française, ont réuni leurs efforts pendant la guerre afin d'envoyer des colis aux soldats. Ces colis, qui ne correspondent pas tout à fait à ceux qu'on expédie habituellement et ne contiennent que des choses inutiles... Vous voudriez savoir quoi? Vous le saurez plus tard: je ne désire pas qu'on me vole mon idée et qu'on la maquille! L'idée est en effet originale et tout d'abord libre le producteur du souci des vedettes masculines, dont un nombre appréciable reste sous les drapeaux. Quant aux douze femmes, elles sont, outre Gaby Morlay et Françoise Rosay: Simone Beriaud, Simone Renant, Betty Stockfeld, Nina Myral, chanteuse d'opéra moderne, Blanche Brunov, Mita Parelly (qu'un prochain rôle pourrait bien définitivement consacrer), Micheline Presle (actuellement à Rome où elle tourne, sous la direction de Marcel L'Herbier), Marion Delbos, Pamela Sterling et une jeune débutante, Primerose Perret (dont le pseudonyme cache la fille de la directrice d'une grande maison de couture parisienne).

Cours d'astronomie

du Frère Robert

Lundi de Pâques, à 8 h. 30 du soir, le 3e cours d'astronomie sera donné dans la salle 214 de l'Université de Montréal. Le public est de nouveau invité.

A L'ECRAN FRANÇAIS



Une scène du beau film français "JE T'ATTENDRAI", qui passera bientôt sur les écrans de Montréal. On voit ici Jean-Pierre Aumont et Corinne Luchaire, les vedettes de ce grand film d'amour, tourné dans l'atmosphère de la guerre.

Au Marché Bonsecours

Les soirées des

30 mars et 6 avril

Programme historique et divertissant

Les soirées que la Commission du IIIe centenaire organise pour le 30 mars et le 6 avril prochains, dans les salles du Marché Bonsecours, au bénéfice des costumes du personnel féminin de l'hôtel de ville, marquera une date dans la série d'événements mondains de notre ville.

Le programme que l'on offrira au public à cette occasion est un programme à la fois historique et divertissant. C'est ainsi que l'on assistera à une reconstitution authentique de la séance du Conseil municipal de Montréal sous Jacques Viger, premier maire de la métropole. Viger et ses quatorze conseillers porteront le costume de 1833, et le tout se déroulera dans un décor approprié.

Comme parallèle, on offrira une séance du Conseil municipal de Montréal, en 1940, sous la présidence de M. Camillien Houde. Un théâtre s'érigera dans l'une des vastes salles du Marché Bonsecours, où douze maires de Montréal ont siégé, de 1853 à 1878, et les deux cérémonies seront suivies d'une réception offerte par Jacques Viger lui-même au public montréalais.

Pour la circonstance, il y aura un menuet et une gavotte, exécutés par un groupe de demoiselles et de messieurs de l'hôtel de ville, costumés à l'époque de 1833.

Suivront: un groupe de violonnettes d'autrefois accompagnés de leurs danseuses, puis une cinquantaine de demoiselles de l'hôtel de ville, vêtues du costume qui a été confectionné spécialement pour elles à l'occasion des fêtes du IIIe centenaire de Montréal.

L'un des numéros les plus attrayants du programme sera sans doute celui dont s'est chargé l'Orphéon municipal, composé de 45 chanteurs, qui porteront eux aussi le costume de 1833. Le programme de chants exécuté par l'Orphéon municipal comprendra nombre de nos vieilles chansons, harmonisées spécialement pour la circonstance.

L'orchestre municipal offrira également un programme de pièces choisies, et il y aura distribution, parmi l'assistance, de "peppermints d'amour", friandises dont nos grands-mères se régalaient dans le Bon Vieux Temps.

Depuis plusieurs jours, des ouvriers sont occupés à faire la toilette des vastes salles du Marché Bonsecours et l'on s'attend à une assistance nombreuse et choisie, à cette fête à la fois historique et récréative.

Les danses du Bon Vieux Temps seront à l'honneur, et des groupes costumés, recrutés parmi les fonctionnaires de la Cité, se préparent à offrir au public quelques-uns des meilleurs souvenirs chorégraphiques d'autrefois.

Les billets sont en vente à la Commission du IIIe centenaire et à l'hôtel de ville.

Un nouveau ballet de Jooss

Le programme des ballets Jooss pour leurs représentations des 5 et 6 avril, au théâtre His Majesty's de Montréal, comporte le nouveau ballet "Chronica", sorte de conte philosophique tendant à démontrer que sans liberté, il n'y a pas d'amour et sans amour pas de vie.

C'est en quelque sorte l'histoire de la grandeur et de la décadence d'une dictature. Le héros, fort et beau, s'attriste du désordre qui règne dans une ville. Comme il est le plus fort, les hommes le choisissent volontiers pour chef, et comme il est le plus beau, les femmes sont d'accord pour lui confier la direction des affaires de la Cité. Mais pour affermir son autorité, il lui faut avoir recours à tant de vexations, qu'il tue la liberté. Un jour, le peuple se soulève avec raison contre lui. Il se rendra compte de la justice des revendications de ce peuple, mais il ne pourra pas arrêter la machine qu'il aura créée pour la répression de toutes les révoltes, et il sera déchu du pouvoir par ses propres amis. Après quoi la ville redeviendra ce qu'elle était avant l'apparition du héros, et celui-ci mourra aux mains de la populace.

(Comm.)

Le concert de Marian Anderson

Le concert de Marian Anderson, la célèbre chanteuse noire, aura lieu mardi soir le 2 avril prochain. Quand l'Association des Daughters of the American Revolution lui a refusé l'accès au Constitution Hall à Washington, l'an dernier, Mme F.-D. Roosevelt, femme du président des Etats-Unis, cessa de faire partie de cette organisation.

Une polémique nationale suivit cette affaire et ne fut apaisée que lorsque le gouvernement des Etats-Unis donna son patronage à un grand concert en plein air devant le mémorial Lincoln.

A ce concert furent présents les membres du cabinet, de la cour suprême, et du congrès, ainsi qu'un grand nombre de personnes importantes. Les yeux du monde étaient tournés vers la célèbre chanteuse noire, quand Mme Roosevelt l'invita à chanter devant Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre. Quelque temps auparavant, l'université de Howard lui décerna un doctorat en musique.

Des foules innombrables ont rempli quatre fois la grande salle de Carnegie Hall à New-York pour entendre la personnalité musicale la plus extraordinaire du siècle. Mme Anderson brisa son propre record l'hiver dernier en chantant 75 fois dans plus de 60 villes en moins de six mois, ce qui constitue la plus grande tournée de concert jamais entreprise.

Ce concert du 2 avril prochain sera le dernier de la série des concerts de Montréal organisée par MM. Pierre Béique et John Payne.

AU HIS MAJESTY'S



L'une des scènes du répertoire du célèbre Ballet Européen de Kurt Jooss, qui donnera trois représentations au His Majesty's, les 5 et 6 avril prochains.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS:
"Le collier du grand Duc"
11 h. 50, 2 h. 45, 8 h. 47.
"Jeune fille en détresse"
12 h. 38, 3 h. 37, 6 h. 36, 9 h. 48.
CINEMA DE PARIS:
"Conflit"
11 h. 50, 2 h. 23, 4 h. 56, 7 h. 20, 9 h. 02.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

CONFLIT — Drame psychologique. Réalisateur: Léonide Moguy. Interprètes: Corinne Luchaire, Annie Ducaux, Roger Duchesne, Dalio, Léon Bellères, Armand Bernard, Claude Dauphin, Pauline Carton, M. Perry, Ch. Lemontier. Four public averti.

SCENARTO — Une jeune fille, Claire, est blessée par sa sœur, Madame Michel Lafont, dans un hameau de Savoie, et la vérité se fait jour. Claire raconte sa pitoyable aventure. Un jeune muet refusant sa paternité, Claire se pliant à sa sœur de l'aider, la délivrance en montagne sous le nom de sa sœur, l'enfant est légalement Jean-Claude Lafont. Ainsi Catherine, saura faire revenir de l'étranger, un mari qui se détachait d'elle, femme stérile. Plus tard, Claire rencontre l'amour: malheureusement, le fantôme de sa jeunesse gâtée se dresse. Gérard veut faire chanter Claire: il exige 50.000 frs. et au dernier moment, la flamme de l'amour maternel dans le cœur de Claire qui refuse de laisser son fils à sa sœur et veut tout avouer à son beau-frère. Voilà le raison du geste de Catherine: l'instruction judiciaire en faisant connaître la vérité, apaisera le conflit.

"Saint-Denis"

JEUNE FILLE EN DETRESSE — Film social. Interprètes: Marcelle Chantel, Jacqueline Delubac, André Luguet, Louise Carletti, Micheline Presle, Murielle, Pizani, Marguerite Moreno, Mily Mathis, Mario Lion.

SCENARTO — Dans une pension de jeunes filles sont réunies des enfants de mères divorcées. Les pensionnaires reçoivent alternativement la visite de leur père ou de leur mère et sentent péniblement leur privation de foyer familial. L'une d'elles, Jacqueline Presle, fille d'un avocat et d'une mère doctoresse, s'indigne du malheur de ses compagnes; elle fonde avec elles une ligue contre le divorce et rédige un mémoire pour le Ministère de la Justice. Puis elle apprend que ses parents, eux-mêmes, se séparent. Elle veut divorcer. Jacqueline tente une démarche désespérée pour ramener ses parents à leur devoir. Elle réussit d'autant que le Ministère de la Justice, mis au courant du généreux projet, rappelle opportunément qu'il n'y aura pas besoin d'une loi nouvelle pour que chaque famille veuille bien pratiquer les 10 commandements. Pour public averti.

"Capitol"

THE BLUE BIRD — Film en couleurs tourné d'après l'oeuvre de Maurice Maeterlinck. Vedettes: Shirley Temple, Spring Byington, Nigier Bruce, Laura Hope, Russell Hicks. Four tous.

"Lew's"

NORTH-WEST PASSAGE — Film réalisé en couleurs, dans les régions sauvages de l'Idaho. Le major Rogers, (Spencer Tracey) est chargé de faire passer les ravages qu'il cause le lama. Une expédition fantastique s'en suit. Plus de 3.000 acteurs ont participé à l'action. Vedettes: Robert Young, Spencer Tracey. Four tous.

"Palace"

IT'S A DATE — Comédie musicale. Vedettes: Deanna Durbin, Kay Francis, Walter Pidgeon, Lewis Howard, Harry Owens, Eugene Pallette. Four tous.

"Princess"

BROTHER RAT AND A BABY — Suite du film "Brother Rat". Sorte de comédie aux incidents variés. Vedettes: Priscilla Lane, Wayne Morris, Jane Bryan, Eddie Albert, Jane Wyman, Ronald Reagan. Four tous.

KENNETH ROBERTS' "NORTHWEST PASSAGE" (Book 1 - Rogers Rangers) with SPENCER TRACY et Walter Pidgeon - Ruth Hussey. Matinées: 10 à 1 h. Dim. 1 h. A l'affiche 30¢.

MAETERLINCK'S THE BLUE BIRD in TECHNICOLOR. Enfants 25¢ tous les jours sans arrêt depuis 10 a.m. VOIR et FAIRE VOIR le splendide conte de Maeterlinck (News) A l'affiche

Deanna Durbin "It's a Date" with KAY FRANCIS WALTER PIDGEON. PALACE A l'affiche

Brother Rat and a Baby PRISCILLA LANE WAYNE MORRIS JANE BRYAN EDDIE ALBERT JANE WYMAN RONALD REAGAN and PETER B. GOOD (CERTIFIED ACTORS) Princess A l'affiche

IMPERIAL Aujourd'hui — Demain Tout un grand film de dessins en couleurs. "VOYAGES DE GULLIVER" 20 25 25 34

HIS MAJESTY'S 5 et 6 AVRIL VENDREDI EN SOIREE — SAMEDI MATINEE ET SOIREE

La sensation internationale!

TROUPE TOUT-ETOILES

BALLET JOOSS

8 DIFFERENTS BALLETS — 3 REPRESENTATIONS SEULEMENT

LES BILLETS SERONT EN VENTE CHEZ ARCHAMBAULT ET AU THEATRE, LUNDI, LE 1er AVRIL.

LES COMMANDES PAR LA POSTE peuvent être adressées au Théâtre pourvu qu'elles soient accompagnées d'un chèque certifié ou d'un mandat et d'une enveloppe timbrée portant son adresse.

PRIX DES BILLETS — En soirée: Orchestre 2.85 et 2.35; Balcon, 2.50, 2.25 et 1.85; Galerie, 1.50 et 1.15. En matinée: Orchestre, 2.50 et 2.00; Balcon, 2.35 et 1.65; Galerie, 1.40 et 1.15 (tousjours taxe incluse).

Impresario: LOUIS-H. BOURDON

AU PRINCESS



"BROTHER RAT AND THE BABY" est le film principal qui a pris l'affiche au cinéma Princess hier. On voit ici la brillante Priscilla Lane et Wayne Morris, les vedettes de ce film qui fait suite à "BROTHER RAT".

"Vie de Famille"

C'est aujourd'hui en matinée que commence la série des représentations: "Un drame de l'amour", épisode du roman radiophonique du même nom, au théâtre du M.R.T. Français, à la salle Saint-Sulpice. La distribution se compose de Mimi d'Estée, Marthe Thierry, Gisèle Schmidt et Yvette Brind'Amour; Paul Gury le Gourmand et l'auteur lui-même, Henry Deyglun.

Pour information, signaler MA. 3937 ou PL. 8271, au bureau de location du M.R.T. Français, 1700 rue Saint-Denis, ou chez Edmond Archambault, MA. 6201.

Les Variétés Lyriques présentent les 28-29-30-31 mars en soirée

Soirée supplémentaire le 1er avril

Les CLOCHES de CORNEVILLE

avec: Carro Lamoureux - Dolores Drolot

Fred Barry - José Dolacourrière Lionel Daunais, etc.

En vente au Monument National, de 10 h. à 6 h. Télis: HA. 0747 - LA. 3053 - PL. 6404

CINEMA de PARIS

Un drame de l'amour maternel!

CORINNE LUCHAIRE

dans

CONFLIT

ANNIE DUCAUX

PRODUCTION CIPRA

ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES!

"LE CANADA EN GUERRE" et "FRÉGATES DU CIEL"

ST. DENIS

MICHELINE PRESLE

MARCELLE CHANTAL

dans

JEUNES FILLES en DETRESSE

PRODUCTION LUX

MAURICE ESCANDE et MARGUERITE TEMPLEY

dans

"LE COLLIER du GRAND DUC"

GRANDE ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE

"LE CANADA EN GUERRE"

PRODUCTION "LA MARCHE DU TEMPS"

TEXTE FRANÇAIS



Directrice : Germaine BERNIER

Vous entendrez les cloches...

Pour nous annoncer la venue du printemps, s'il n'y avait que les menaces d'offensives et les calculs qui attendent les beaux jours pour frapper de "bons" coups, comme nous le laissons espérer les communiqués de guerre, et dans ce printemps qui vient, s'il n'y avait que ces petites chicanes politiques et les grands discours creux, s'il n'y avait que cela, comme nous serions à plaindre, comme nous ferions pitié.

Mais au milieu de la misère des temps nous n'avons pas que cela. Au-dessus de la pauvre détresse humaine, au-dessus des trompeurs et des trompés, malgré tout ce qui change et tout ce qui passe, au milieu de tant de paroles vaines parce que l'on ne met rien de vivant et de vrai dans les mots claironnés, au-dessus de cette mise en scène qui serait comique, si elle n'était tragique pour le pays, se lève la grande, la belle, l'éternelle Fête de Pâques, qui revient chaque année nous rappeler la réalité du Christ ressuscité, la vérité de Sa parole, la profonde action sociale et la grande charité de Sa vie.

Quel malheur que toutes les âmes et tous les peuples ne se mettent pas en état de profiter de ces grandes leçons, de cette sage doctrine, de cette Vie qu'il est venu apporter pour que tous les hommes l'aient en surabondance!

Mais l'orgueil des esprits et la sécheresse des coeurs rendent les semences bien dures à lever et la joie pascalle, près de ces âmes, est comme un oiseau du ciel qui ne trouve pas de branches où se poser... Elle passe...

Mais tous les coeurs ne sont pas indifférents, toutes les âmes ne sont pas ignorantes du Don de Dieu et les cloches de Pâques, pleines de joie neuve et de légendes anciennes, les cloches de Pâques, qui parlent de foi et d'espérance, sont entendues par les êtres qui ont en eux la charité.

C'était mon intention, à l'occasion de la fête de Pâques, de faire avec mes chères lectrices une petite incursion chez les poètes, chez quelques-uns des poètes qui ont su le mieux parler de cette grande fête.

Le temps m'a d'abord manqué pour mettre ce projet à exécution. Au lieu de savourer la poésie de Pâques, j'ai dû voir à publier les décrets de la Mode. La seconde raison qui m'a fait laisser les poètes, c'est que l'on m'a demandé si gentiment de vous transmettre une belle invitation, que je le fais avec plaisir.

La semaine pascalle peut être une semaine de joie pour toutes sortes de raisons:

Alléluia! nous avons fini d'être mortes,
De jeûner, de fermer nos portes...

Donc, après avoir bien fait pénitence... on peut fêter... Et justement c'est une fête que l'on m'a chargée de vous rappeler, la fête de la grande partie de cartes annuelle des Sœurs-muettes. Ce n'est pas une partie de cartes comme les autres, parce que les organisatrices ne négligent rien pour en faire l'événement social par excellence de la semaine de Pâques.

Décor, prix, goûter, assistance, tout sera fleuri, choisi, succulent et distingué.

Des personnalités de la ville et de l'étranger honoreront cette fête de leur présence et l'atmosphère sera, comme toujours, chez les religieuses de la Providence, chargée de cordialité et de douceur.

On vous invite donc, chères lectrices, à une brillante réunion, à laquelle il devrait être très agréable de convier vos amies, soit pour leur faire une surprise, soit pour leur rendre une politesse.

Et cette fête ne sera pas que mondaine et gaie. Elle sera encore une bonne oeuvre, une oeuvre de résurrection mentale, morale et même physique, puisque des voix mortes deviennent des voix parlantes, dans cette maison du miracle, puisque des âmes et des esprits sortiront de leur nuit d'isolement pour recueillir, petit à petit, leur part de l'héritage divin et humain par le moyen des connaissances religieuses et profanes. Cette fête aura son écho au ciel, puisque la Charité y cheminera avec la Joie... deux figures qui ont l'air de vouloir se sauver du monde en folie...

Vous entendrez les cloches de Pâques... Comprenez aussi leur langage... de foi et d'amour. Faites que votre sympathie et votre générosité aient la même force et la même joie pour celles qui n'entendent pas les carillons, dont le coeur seul écoute et qui vous attendent...

23-III-40

PRISCA

IIIe centenaire de Montréal

Grand concours de poupées et personnages historiques

Les Montréalaises se doivent de préparer le IIIe Centenaire de Montréal. En vue de ces fêtes, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et plusieurs sociétés féminines, organisent, en collaboration avec la Commission du IIIe Centenaire, un concours de poupées et de personnages historiques, dont voici les conditions:

Objet. — Habiller des poupées suivant le costume authentique de personnages de l'histoire de Montréal ou des environs, de 1642 à 1842.

Composition de la poupée. — Hauteur: de 18 à 25 pouces. Tête: en papier mâché, porcelaine, cire, tissu, bois, etc. Perruque: en cheveux, soie, etc. On suggère, si on ne peut trouver de poupées convenables, d'en fabriquer avec du tissu boursé.

Costume. — Le costume devra être authentique. Il faudra ajouter à la poupée une notice historique du personnage représenté. Signer d'un pseudonyme. Mettre dans une enveloppe scellée le nom véritable du concurrent.

Durée du concours. — Les poupées devront être envoyées au siège social du comité, 853, rue Sherbrooke, du 1er au 10 juin.

Toutes les poupées répondant aux conditions du concours, au point de vue de l'authenticité historique, resteront la propriété exclusive de la Commission du IIIe Centenaire, et seront exposées à la prochaine Exposition de l'artisanat, qui sera tenue à l'île Sainte-Hélène, du 15 juin au 7 juillet 1940.

Toutefois, les auteurs desdites poupées pourront en faire des reproductions exactes, et les vendre à leur profit.

Prix accordés. — Lesdites poupées seront présentées au public et primées au cours de la prochaine Exposition de l'artisanat.

Plus de \$200 seront donnés en prix. Premier prix, \$100.00; deuxième prix, \$50.00; plusieurs autres prix de \$10 et \$5.

La décision du jury sera finale, et par le fait de leur participation à ce concours, tous les concurrents renoncent à tout recours en justice, tant contre le comité que contre les membres du jury ou du comité individuellement.

Juges du concours. — Mmes Alfred Thibaut, Albert Dupuis, J.-N. Panneton, J.-M. McNally, Mmes Marie-Claire Daveluy, Marie-Ange Madore, MM. Léon Trépanier et Charles Maillard.

Hymne de Pâques

Le temps est revenu de nos fêtes sereines:
Voici finir les jours de désolation.
Que l'on n'entende plus, en lamentables thrènes,
Gémir l'opprobre de Sion.

Avril, l'ardent avril étreint la terre éprise,
Et, tandis qu'au zénith monte l'astre vermeil,
Le cycle de la vieille et toujours jeune Eglise
Nous ramène le vrai Soleil.

Bien morts, avec le Christ, à tout ce qui nous souille,
Sentant l'homme nouveau tressaillir dans nos coeurs,
Ne la reprenons pas notre vieille dépouille,
De ce monde et de nous vainqueurs

Sourions à l'espoir de notre récompense,
Et qu'à nos fronts rayonne une telle clarté
Qu'il semble que pour nous, dès ici-bas, commence
La Pâque de l'Eternité.

LOUIS LE CARDONNEL

Les activités féminines

Réunion remise à l'Académie ST-EDOUARD

La réunion annuelle de l'Amicale des anciennes élèves de l'Académie St-Edouard ne peut avoir lieu le 6 avril, tel qu'annoncé précédemment, en raison d'empêchements incontrôlables; elle est donc remise au samedi suivant, le 13 avril, 1940. Les anciennes élèves de cette académie sont donc priées de prendre note de ce changement. La réunion commencera à 2 h. 30 par la bénédiction du Saint-Sacrement, à la chapelle du Couvent, puis se réunira à la Salle Académique de l'École Morin, où le thé sera servi.

Toutes les dames et demoiselles qui ont fréquenté cette académie sont donc cordialement invitées et chacune voudra bien considérer cette invitation comme personnelle.

A l'Hôtel-Dieu

Les infirmières de l'Association Jeanne Mance font part de la partie de cartes qu'elles donneront au profit de leur association, à l'Hôtel-Dieu, au numéro 3830 de la rue St-Urbain, jeudi, le 28 mars, à 3 h. 30.

Cordialement bienvenue à tous.
Four informations: Mlle Pelletier, présidente, à Dollard 3216, ou Mlle Roy, trésorière, à HARBOUR 1972.

Partie de cartes

Lundi le 25 courant à 2 heures, aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronesses, sous la présidence de Mme A. Bonie au profit de l'œuvre de la Réparation à la St-Face Inc., au numéro 4312 Papineau. Pour informations, appeler AL 4959.

Jeanne LeBer

Première recluse canadienne

PAR MARIE BEAUPRE

Préface de M. l'abbé Lionel Groulx
Dans un style limpide, juste et précis, mademoiselle Marie Beaupre nous dit ce que fut la vie de Jeanne LeBer, héroïne montréalaise et unique recluse canadienne.

Cette jeune fille, élevée dans l'aisance, reçut chez les Ursulines de Québec une instruction exceptionnelle pour l'époque. Revenue dans sa famille, elle fut remarquée comme la plus belle jeune fille de Ville-Marie. Son père, riche marchand, reconnu pour sa probité, sa bienveillance et son dévouement à la patrie nouvelle; sa mère, douce et dévouée jusqu'au sublime, deux parfaits chrétiens, inculquèrent à leur fille les fortes vertus dont ils étaient eux-mêmes imprégnés. Dieu lui donna une âme de mystique; elle devait lui faire le don entier de son être.

Elle, la plus riche héritière du pays, se dépouilla en faveur d'oeuvres pieuses et charitables. Fondatrice de l'oeuvre admirable de l'Adoration diurne, elle employa son temps à de merveilleuses broderies destinées à l'ornement des autels. On lui attribue de grands miracles.

C'est une émouvante page d'histoire, contée de la façon la plus intéressante possible, émaillée de noms célèbres, synonymes de bravoure et de dévouement à la cause française, et qu'on lira avec émotion. Il fait bon de constater que l'auteur a touché à toutes ces reliques du respect et quelle vénération d'un passé grand et glorieux.

Volume de 200 pages, au comptoir ou par la poste: \$1.00. Service de Librairie du Devoir.

— Mon fils, tu ne peux voir de tes yeux de chair ton rédempteur, le Seigneur Jésus qui est remonté dans la gloire du Père jusqu'à son avènement que nous attendons. Mais tu peux vivre en lui, car, le jour où il est mort sur la Croix, dans les tourments, tous les hommes sont morts avec lui afin de ressusciter ensuite et de vivre en sa personne. Par le baptême tu seras avec lui enseveli dans la mort pour que, de même qu'il est ressuscité des morts par la gloire du Père, tu mènes aussi une vie nouvelle. Si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi en union avec lui. (Rom. VI.) Désires-tu être baptisé en Jésus-Christ et vivre de la foi?

— Je le désire si je puis ainsi obtenir le Seigneur Jésus.

— Te repens-tu de ton crime?

— Je m'en repens et veux bien en être châtié.

Paul se tourna vers Epaphras: "Epaphras, je veux que cet enfant bien-aimé, en qui la grâce coule déjà visible et bouillonnante, reçoive

Pâques en Haïti

(écrit spécialement pour le Devoir)

Aux Rameaux qui prennent Pâques, nous allons à l'église avec des palmes que nous conservons pieusement dans nos maisons.

La veille, le samedi, rien n'est plus amusant à voir que nos gens du peuple qui, avec cette souplesse qui les caractérise, grimpent, au moyen d'une corde attachée à leurs hanches, sur nos gigantesques palmiers pour nous en rapporter des palmes.

Les jours saints, pour nous autres catholiques, sont assurément une occasion particulière de prier et de faire pénitence.

Nombreux sont ceux et celles qui, durant la semaine sainte, se rendent à la messe. Même s'ils sont malfaits d'habitude, on les croirait malfaits. Cet esprit de foi, sincère et éclairé, les honore grandement.

C'est toujours avec une touchante piété que nous assistons aux grandes cérémonies du Jeudi saint.

Le Vendredi saint chez nous, d'après un arrêté présidentiel, est un jour de chômage. Cela permet aisément aux citoyens de rendre hommage au Christ et d'avoir, par surcroît, le calme et le repos nécessaires à la méditation. Dans les rues, la quiétude règne et le matin nous entendons pas le joyeux carillon des cloches.

Mais dans l'après-midi, dès que commencent les Ténébres, rien n'est plus symbolique. Ainsi que l'écrivait mon jeune frère Lucien: "Vers les trois heures de l'après-midi, tous les murs et les poteaux d'électricité. Et pendant quelque temps, c'est un vacarme épouvantable, contrastant avec le silence général. Touchante coutume enfantine, qui évoque les bouleversements qui suivent la mort du Christ."

Les églises sont pleines de fidèles, ainsi que le Calvaire. Plusieurs y font le chemin de la Croix.

Le lendemain matin, les servantes et les garçons de cour apportent avec eux à l'église des récipients remplis d'eau. Et le prêtre, dans cette assistance vibrante, bénira cette eau qui nous servira au moment des fins dernières.

"De bonne heure, le samedi, quand les cloches lancent dans le matin leur éclatant Gloria, les enfants se réunissent pour "battre les Juifs".

Car, depuis le Vendredi saint dans l'après-midi, dans certaines familles, on confectonne avec de la paille "un gros Juif" qu'on place sur une chaise devant la porte principale de l'entrée de notre résidence.

"Avant de bâtons, les enfants poursuivent à travers les rues un mannequin représentant "le Juif". Et pendant de nombreuses heures des coups pleuvent dru sur ce misérable "Juif". En fin de compte, on le brûle au milieu de la joie générale.

Et ce sera enfin le saint jour de Pâques! L'allégresse régnera dans tous les coeurs, car Pâques c'est la vie, la résurrection. La nature, qui est toujours en fête en Haïti, revêtira ses plus beaux atours: un ciel uniformément bleu et un soleil lumineux, sans ombre les fleurs multicolores, les roses naturelles qui serviront à orner l'autel.

Les fidèles en longue file, deux par deux, les bras croisés, la tête légèrement inclinée vers le sol, s'approchent, sans forfanterie, avec respect et recueillement vers la sainte table.

"De 1875 à 1883, écrit Mgr Le Gouaze, notre vénérable archevêque, il n'y avait pas, dans toute la capitale, 40 hommes ou grands jeunes gens à faire leurs Pâques. Nous en comptons aujourd'hui trois mille."

C'est évidemment un beau commencement. Mais il nous faut accentuer ce mouvement et stimuler ceux qui font encore des "Pâques de retard".

L'heure n'est plus aux "catholiques honoraires". Il faut qu'ils deviennent des "catholiques pratiquants", suscitant autour d'eux la force de l'exemple qui entraîne.

Dans notre petit pays de trois millions d'habitants, la population catholique est estimée, d'après les statistiques du "Bulletin de la Quinzaine", organe officiel de l'archevêché de Port-au-Prince, à 2,663 mille âmes.

Nous avons certes beaucoup à faire encore chez nous pour conquérir cette masse déshéritée, qui est plus à plaindre qu'à blâmer, pour "brûler au fer rouge" toutes ses pratiques superstitieuses.

Mais — heureusement — des résultats commencent à se faire sentir. Et rien n'est plus éloquent que le témoignage de Mgr Le Gouaze, qui, dans sa lettre du 16 février dernier, provenant de Delatte, région située dans des montagnes inaccessibles, m'écrivait ceci: "Ici, j'ai une nouvelle église à bénir demain; j'ai 600 personnes à confirmer et j'ai aussi — chose inouïe et qui prouve qu'enfin nos campagnes contre le "placage", "l'union libre" commencent à porter des fruits — j'ai aussi 117 mariages à bénir."

Cette vie catholique en Haïti est

EATON

Offre de lancement! Vaisselle anglaise "Grindley"

2 NOUVEAUX MODELE-STOCK
A PRIX TRES SPECIAUX

"ASCOT" SERVICE POUR 8

Modèle sobre pour usage courant. Bordure de dessins bruns et filigrane rouge sur crème. Tracé doré. Semi-porcelaine vernissée. Le service comprend légumes et plats. Spécial lundi, 66 pièces

14.50

"PORTMAN" — 66 PIECES

Ce joli dessin plaira à plusieurs! Dessins bruns en bordure sur semi-porcelaine crème. Légumiers, plats, saucière, inclus. Spécial lundi, 66 pièces

12.50

Vaisselle, au quatrième

T. EATON CO. LTD. DE MONTREAL

réelle, sincère, profonde. Mais il faut se donner la peine de la constater.

Dans un discours qu'il prononçait le 25 janvier dernier au palais présidentiel en s'adressant à Mgr Silvani, nonce apostolique, après la signature de la "convention entre le Saint-Siège et la République d'Haïti sur les biens de l'Eglise catholique en Haïti et sur l'organisation et l'administration des fabriques paroissiales", Son Exc. M. Léon Léau, ministre des Relations extérieures, s'exprimait ainsi:

"M. Sténio Vincent, qui a soupiré la souffrance humaine et scruté le coeur des foules, sait que rien de grand ni d'honnête ne peut se réaliser en dehors de cette discipline morale qu'aucune institution ne symbolise mieux que l'Eglise catholique qui l'humanise de mansuétude, d'humilité, de sacrifice et de courage."

"En tant que Secrétaire d'Etat et catholique, je suis heureux et fier d'avoir apposé ma signature au bas de cette convention juste à un moment où notre Saint-Père vient d'élever à la plus haute dignité épiscopale trois de nos congénères, signifiant ainsi qu'au regard de Dieu, ce n'est guère par la nuance de leur épiderme et les degrés de leur angle facial que les hommes se distinguent, mais seulement par la dignité de leur coeur, la hauteur de leur pensée et la pureté de leur conscience."

Outre cette affirmation officielle du gouvernement haïtien à la religion catholique, une autre voix qui est bien celle de la jeunesse catholique haïtienne s'est fait entendre récemment dans la personne de M. Jean Lescouplair, mon jeune ami, qui écrit dans l'Avant-Garde ceci:

"Je pense que la jeunesse qui monte, notre jeunesse patriotique, bonne de coeur et désireuse d'aller au peuple ignorant, doit mettre à la base de son action sociale la religion salvatrice, la religion chrétienne, celle de nos pères et des fondateurs de la patrie haïtienne: Dessalines la protégeait dans la personne de ses ministres; Christophe la pratiquait ostensiblement et plaçait son culte extérieur au premier rang des fastes de son règne. Notre grand Toussaint-Louverture, sollicitant l'abbé Grégoire de l'aider à propager le catholicisme à Saint-Domingue, lui écrivait que:

"Le vrai philanthrope est un homme religieux, parce que la base de la religion catholique porte sur ce précepte aussi simple que bon: "Aime Dieu par-dessus tout et ton prochain comme toi-même"; et dans une autre lettre au général Rigaud, lettre où il blâmait celui-ci de faire encore chez nous pour conquérir cette masse déshéritée, qui est plus à plaindre qu'à blâmer, pour "brûler au fer rouge" toutes ses pratiques superstitieuses."

Mais — heureusement — des résultats commencent à se faire sentir. Et rien n'est plus éloquent que le témoignage de Mgr Le Gouaze, qui, dans sa lettre du 16 février dernier, provenant de Delatte, région située dans des montagnes inaccessibles, m'écrivait ceci: "Ici, j'ai une nouvelle église à bénir demain; j'ai 600 personnes à confirmer et j'ai aussi — chose inouïe et qui prouve qu'enfin nos campagnes contre le "placage", "l'union libre" commencent à porter des fruits — j'ai aussi 117 mariages à bénir."

Cette vie catholique en Haïti est

"cité catholique" que nous désirons ardemment pour notre chère Haïti!

Philippe CANTAVE

Lauréat de l'Académie française, Décoré du gouvernement haïtien.

Comment rendre l'argent au peuple?

Par le

R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.P. 3 volumes, (près de 700 pages) PRIX \$1.50: PAR LA POSTE, \$1.65

"Nul lecteur impartial qui aura assimilé la démonstration logique de cette étude, ne pourra échapper à la force probante de ses triomphantes conclusions..."

George-Herman DERRY, S.T.B., PH. D., LL.D., K.C.S.G. En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame Montréal.



VISITEZ NOTRE

SALLE D'ETALAGE

284 O., rue Notre-Dame

Ouvert le samedi après-midi.

Onésimos

L'inutile

(par Colette Yver)

3. (Suite)

— Il était juste et miséricordieux, assurément, autant qu'Apphia, sa femme, douce et patiente envers ses servantes.

— Onésimos, sais-tu qu'eux aussi sont au Christ Jésus, celui que mon fils Epaphras leur a fait connaître; et qu'ainsi Philémon et Apphia, notre chère sœur, sont devenus mes enfants bien-aimés? Sais-tu que la foule qui se réunit chaque soir dans leur villa, c'est l'Eglise de Colosses elle-même et cette maison une maison de lumière?

— Alors, seigneur, tu vas me livrer à mon maître puisqu'il est ton ami? Ignore-tu que, pour moi, ce sera la mort?

— Ah! insensé Phrygien! comprends donc de quel esprit nous sommes, dans le Christ qui est venu,

non pour les justes, mais pour les pécheurs! Il n'est plus entre nous question de loi de mort, mais de loi d'amour!

Et de ses deux mains liées par la chaîne le saint enveloppa les épaules de l'esclave, et, penché sur lui, le consola d'un baiser.

Eperdu d'étonnement et de gratitude, Onésimos leva sur lui son regard voilé de pleurs:

"Mais qui donc es-tu, homme béni qui as fait couler dans mes veines un sang nouveau et dans mon corps d'esclave voué à la mort une espèce de gloire? Et quel est ce feu que tu as allumé dans mon coeur, le désir de ce Jésus-Christ que mes yeux n'ont pas vu, que mes oreilles n'ont point entendu, et à qui je brûle d'appartenir comme à mon véritable Maître? Qui est-il?"

Et qui es-tu toi-même, seigneur?

— Je suis Paul, Paul de Tarse, le Cilicien, qui persécutait Jésus à Jérusalem, ivre de fureur contre ceux qui le prêchaient, jusqu'au jour où j'ai vu sa face, sa face de ressuscité, sur la route. Et la lumière que dardait ce visage était telle que je suis tombé aveugle dans la poussière et le suis demeuré trois jours, jusqu'à celui où je fus baptisé par Ananie de Damas. Depuis lors, je suis devenu le ministre de l'Evangile du Seigneur Jésus près des incirconcis. Je l'ai prêché à Damas et à Chypre, à Lystris et à Iconium, à Troas et en Macédoine, à Ephèse et dans la province d'Asie, et enfin à Rome où je suis venu l'enfant, toi, Onésimos, ô mon coeur!

— Seigneur! s'écria Onésimos prévenu des dons de l'Esprit, je veux appartenir à Jésus-Christ. Qu'Epaphras daigne me conduire vers lui, après quoi je retournerai à Colosses et me livrerai à Philémon, dût-il me mettre aux fers et m'envoyer au cirque, pour les bêtes.

— Paul se tourna vers Epaphras: "Epaphras, je veux que cet enfant bien-aimé, en qui la grâce coule déjà visible et bouillonnante, reçoive

demain le baptême. Prépare-lui un lit dans cette maison et qu'il s'y repose, car voici que les fidèles vont arriver pour la fraction du pain..."

Dans l'atrium même de la maison, à l'aube du lendemain, de ses mains enchaînées, le vieil Apôtre aux yeux émerveillés versa l'eau de la fontaine sur le front d'Onésimos, l'esclave fugitif qu'il enfantait au Seigneur Jésus. Les dons de l'Esprit ruisselèrent dans le coeur du Phrygien en même temps que le symbole du sang divin sur son corps misérable. Il sut, sans avoir appris. Il vit, sans que ses yeux eussent rien perçu. Un chant triomphal montait à sa gorge: "J'appartiens à Jésus-Christ!" Et il le contemplait en esprit attaché à la croix comme nous le contemplons aujourd'hui représenté dans nos églises.

Tout le jour, il demeura dans la chambre haute, près de Paul, tandis qu'Epaphras courait la ville, visitant les frères malades, portant les messages du saint jusque dans le Transtévère, jusqu'à ceux de la

— Mon fils, tu ne peux voir de tes yeux de chair ton rédempteur, le Seigneur Jésus qui est remonté dans la gloire du Père jusqu'à son avènement que nous attendons. Mais tu peux vivre en lui, car, le jour où il est mort sur la Croix, dans les tourments, tous les hommes sont morts avec lui afin de ressusciter ensuite et de vivre en sa personne. Par le baptême tu seras avec lui enseveli dans la mort pour que, de même qu'il est ressuscité des morts par la gloire du Père, tu mènes aussi une vie nouvelle. Si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi en union avec lui. (Rom. VI.) Désires-tu être baptisé en Jésus-Christ et vivre de la foi?

— Je le désire si je puis ainsi obtenir le Seigneur Jésus.

— Te repens-tu de ton crime?

— Je m'en repens et veux bien en être châtié.

Paul se tourna vers Epaphras: "Epaphras, je veux que cet enfant bien-aimé, en qui la grâce coule déjà visible et bouillonnante, reçoive

demain le baptême. Prépare-lui un lit dans cette maison et qu'il s'y repose, car voici que les fidèles vont arriver pour la fraction du pain..."

Dans l'atrium même de la maison, à l'aube du lendemain, de ses mains enchaînées, le vieil Apôtre aux yeux émerveillés versa l'eau de la fontaine sur le front d'Onésimos, l'esclave fugitif qu'il enfantait au Seigneur Jésus. Les dons de l'Esprit ruisselèrent dans le coeur du Phrygien en même temps que le symbole du sang divin sur son corps misérable. Il sut, sans avoir appris. Il vit, sans que ses yeux eussent rien perçu. Un chant triomphal montait à sa gorge: "J'appartiens à Jésus-Christ!" Et il le contemplait en esprit attaché à la croix comme nous le contemplons aujourd'hui représenté dans nos églises.

Tout le jour, il demeura dans la chambre haute, près de Paul, tandis qu'Epaphras courait la ville, visitant les frères malades, portant les messages du saint jusque dans le Transtévère, jusqu'à ceux de la

— Mon fils, tu ne peux voir de tes yeux de chair ton rédempteur, le Seigneur Jésus qui est remonté dans la gloire du Père jusqu'à son avènement que nous attendons. Mais tu peux vivre en lui, car, le jour où il est mort sur la Croix, dans les tourments, tous les hommes sont morts avec lui afin de ressusciter ensuite

Ainsi va le monde...

La guerre économique et ses divers aspects

Du Journal de Rouen, numéro du 9 février:

Si les opérations militaires proprement dites n'ont pas encore été engagées à l'ouest, la guerre économique, en revanche, bat son plein. L'opinion ne s'en rend pas toujours compte, parce que la lutte économique — enveloppée d'un certain mystère — ne frappe pas les imaginations.

Parfois on est tenté de la limiter au seul blocus maritime de l'Allemagne; ce n'est qu'un des aspects de la guerre économique. Il en est d'autres tout aussi importants.

La situation respective des Alliés et de l'Allemagne n'est pas aujourd'hui tout à fait comparable à celle de 1914-1918. Pendant l'entre-guerre, le Reich était bloqué sur la presque totalité de ses frontières maritimes et terrestres. Il n'avait d'accès libre qu'avec les Etats nordiques.

A l'heure actuelle, au contraire, l'Allemagne peut commercer librement avec l'est et le sud-est de l'Europe et même avec une grande partie de l'Asie. Les conditions de la guerre économique se trouvent donc sensiblement modifiées et les Alliés ont dû mettre au point un système qui permette de frapper tant directement qu'indirectement le IIIe Reich. La guerre économique est, elle aussi, devenue totale.

Elle doit non seulement empêcher le trafic maritime allemand — ce qui est fait — et interdire l'entrée de matières premières en Allemagne, mais également rendre impossibles les relations économiques et financières du Reich avec tous les Etats, quels qu'ils soient, voisins ou éloignés.

Il s'agit en un mot de dresser entre l'Allemagne et le monde extérieur une véritable muraille de Chine afin d'arrêter ses exportations comme ses importations, la priver de devises étrangères et lui ôter tout moyen de commercer même avec les Etats neutres situés sur ses frontières.

La guerre économique a donc des aspects multiples et divers: maritime, commercial et financier.

Le blocus maritime vise à interdire les importations et les exportations de l'Allemagne par voie de mers. Il est essentiel d'arrêter ces dernières afin de priver le Reich de devises étrangères.

De même le contrôle postal — qui a donné lieu à certains incidents — est indispensable pour mettre fin aux transferts de devises que l'Allemagne serait tentée de faire d'un pays sur l'autre afin de se procurer des moyens de paiement. Le blocus financier est une des pièces maîtresses de la guerre économique.

Sur terre, un contrôle et un rationnement des importations à destination des pays neutres voisins de l'Allemagne est nécessaire pour empêcher les fuites à travers les frontières.

Jusqu'ici aucune difficulté insurmontable ne se présente et les Alliés ont réussi, en peu de semaines, à isoler presque complètement l'Allemagne des marchés éloignés.

Il n'en est pas de même quant aux Etats de l'est et du sud-est européen qui ont les frontières communes avec le Reich.

Comment empêcher ces nations de commercer avec l'Allemagne, de lui vendre les matières premières et les denrées alimentaires qu'ils produisent eux-mêmes sur leur propre sol, en échange de produits allemands?

Les dirigeants de Berlin se sont efforcés, par tous les moyens, de

puiser les offres les plus séduisantes jusqu'au chantage militaire, de mettre la main sur les ressources des nations voisines.

S'ils réussissent, une brèche sérieuse serait ouverte dans le blocus allié.

C'est par conséquent sur ce terrain que s'engage la partie capitale de la guerre économique entre le Reich et les Alliés.

En apparence ces derniers ne semblent pas en mesure d'interdire à l'Allemagne l'accès des marchés du nord, de l'est et du sud-est européen.

Mais en apparence seulement. Car les Alliés disposent en réalité d'une arme très efficace: la préemption. Elle consiste à acheter toutes les matières et tous les produits disponibles, même si les Alliés n'en ont pas un besoin immédiat. Elle consiste à raréfier les marchandises et même à déterminer la hausse des prix telle que l'Allemagne, dont les réserves financières sont extrêmement réduites, ne puisse soutenir la concurrence.

Il ne suffit cependant pas d'acheter aux voisins de l'Allemagne leurs productions, il faut encore leur fournir les marchandises dont ils ont besoin.

La aussi les Alliés se porteraient vendeurs à des prix inversés, c'est-à-dire très bas, de manière à empêcher et à décourager les exportations allemandes.

Le système de la préemption est évidemment fort onéreux. Mais en temps de guerre les nécessités passent avant les préférences doctrinales.

Les Alliés possèdent au surplus de grandes ressources financières, incomparablement supérieures à celles de l'Allemagne, et ils sont en mesure de soutenir ces coûteuses opérations.

La guerre pourrait en être abrégée et les dépenses militaires diminuées d'autant. Les pertes dues à la préemption seraient donc largement compensées.

Ce genre de lutte économique n'est toutefois pas à la portée des particuliers.

L'initiative privée ne peut vendre à perte et acheter au-dessus des cours normaux. De toute évidence c'est l'Etat qui doit se charger d'organiser la préemption et de la financer. Cela suppose une étroite coordination entre les services du blocus et des ministères économiques et le ministère des Finances. Autrement dit, il serait utile d'avoir un état-major de la guerre économique, avec commandement unique, comme il existe un commandement unique pour les opérations militaires.

Dans son récent discours à la Chambre des Communes, M. Cross a fait allusion à ce problème et il a souligné les premiers résultats donnés par la préemption, dans les cas où les Alliés y ont recouru.

Le ministre britannique s'est déclaré persuadé que l'Allemagne rencontrerait des difficultés de plus en plus grandes dans son ravitaillement.

Mais il ne faudrait cependant pas croire que le blocus économique suffirait, à lui seul, à abattre le IIIe Reich. Un ensemble de pressions dans tous les domaines, sans en excepter les divers champs de bataille européens, sera nécessaire pour amener le Reich aux compositions jugées nécessaires par les gouvernements alliés.

ner trop d'importance à ces déclarations de foi publiques. Ne voyons-nous pas Hitler parler de Dieu et de la Providence dans tous ses discours? Et cependant ses faits et gestes ne sont guère en conformité avec les préceptes de l'Evangile...

Nous sommes d'accord avec notre aimable correspondant.

Nous savons que le Christ a dit: "Ce n'est pas celui qui répète: Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père" (Matth. VII, 21).

Nous savons aussi qu'il y a une parabole dans laquelle Jésus met en parallèle un pharisien et un publicain: "Le premier, debout, disait: 'O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, rapaces, injustes, adulateurs, ni comme ce publicain...' Et le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux vers le ciel; il se frappait la poitrine en disant: 'O Dieu, pardonne au pécheur que je suis...' Celui-ci descendit dans la maison justifié, plutôt que l'autre, car quelconque s'élève sera abaissé, quelconque s'abaisse sera élevé" (Luc XVIII).

Nous savons enfin la recommandation du Sauveur: "Ne soyez pas comme les hypocrites: ils aiment à prier debout dans les synagogues, au coin des places, afin d'être vus des hommes; en vérité, ils ont reçu leur récompense. Priez dans votre chambre... dans le secret... Votre Père, qui voit dans le secret, vous le rendra" (Matth. VI, 5).

Ces constatations ne diminuent pas notre regret de voir ceux qui sont actuellement aux yeux du monde les défenseurs de la civilisation

maltraités et nous le resterons. Le Polonais est ici un serf et il n'a qu'à servir. Une obéissance aveugle et l'exécution intégrale de tous ordres doivent être imposés. Aucune sensibilité ne sera tolérée et aucune exception ni considération ne seront admises en faveur des Polonais isolés que nous pourrions connaître et estimer. Nous devons introduire une dose de fer dans nos colonnes vertébrales et ne jamais plus permettre que l'idée d'une Pologne ressuscitée prenne racine ici. En signe de cette impossibilité, j'ai fait sauter aujourd'hui le monument de Kosciuszko."

Ainsi, ce symbole de la patrie polonaise, érigé au square qui portait le nom de la Liberté, fut détruit, de même que les monuments du Christ-Roi et de Wilson à Poznan, et tant d'autres souvenirs parut dans le Varthegau, grotesquement élargi, et en Prusse occidentale (Poméranie polonaise).

La main gantée de fer s'est attaquée non seulement aux pierres trop éloquentes, mais aussi aux hommes. Des centaines de Polonais furent exécutés, les uns pour avoir trempé leurs mains dans le sang allemand en ce sombre dimanche, le *Bromberger Blutsonntag*, dont la légende ressemble singulièrement à celle de l'incendie du Reichstag, les autres pour réclamer, les trois, parce que notoires adversaires du germanisme, les quatre pour propos séditieux. On compte parmi ces victimes des aristocrates, un Potworowski, un Chlapowski, frère de l'ancien ambassadeur à Paris, des hauts fonctionnaires, comme tous les dirigeants du port de Gdynia, des prêtres, de simples bourgeois, des fils du peuple et même des femmes.

Viennent ensuite les mille et mille pensionnaires des camps de concentration, dont un prince Czartoryski, gendre d'un archiduc, un Sapieha et toute la fine fleur de la noblesse polonaise, des professeurs de l'Université de Poznan et des coryphées de la vie économique.

La masse des Polonais, en pays annexés par l'Allemagne, forme une classe de "morts ou prisonniers en congé", selon le mot célèbre, ou, dans la plus douce hypothèse, des proscrits dans l'attente de leur expulsion. Chaque nuit, les autobus de la police circulent à Poznan, à Thorn et à Bydgoszcz, devenant Posen, Thorn et Bromberg, pour rassembler les jeunes gens destinés aux camps de concentration et de travail ou bien pour transporter à la frontière du gouvernement général une nouvelle fournée d'expatriés involontaires qui doivent céder leurs foyers, leurs usines, leurs ateliers à des colons allemands. Aucun adoucissement n'est jamais accordé.

Sont expropriés ou plutôt confisqués: les terres avant appartenues à des Polonais absents, soit qu'ils aient péri pendant la guerre, soit qu'ils soient réfugiés à l'étranger, ou aient disparu — ou à ceux qui sont connus pour avoir lutté contre le germanisme et, enfin, toute terre acquise après 1918. On compte facilement les châteaux et paysans polonais qui ne figurent pas dans l'une de ces trois catégories! Les entreprises industrielles ou commerciales sont séquestrées. Parfois, les *Treuhänder* allemands payent aux propriétaires légitimes quelques sommes dérisoires; normalement, les *Polacken* n'ont qu'à se débrouiller.

Grâce à toutes ces mesures, les villes du pays reconquis gagnent rapidement un aspect purement germanique. Aucune inscription polonaise n'est tolérée. Les rues aux appellations offensantes ont été débaptisées. C'est ainsi que les noms de Mickiewicz, de Slowacki, de Krasinski et de Chopin ne sont plus la bonne ville de Thorn, en la place des quatre "sous-hommes" précédés sont aux honneurs les immortels Klossmann, Kersten et autres célébrités, dont on ignore

chrétienne ignorer publiquement le Christ lui-même.

Nous ne leur demandons pas, certes, d'imiter le pharisien hypocrite, mais de reconnaître simplement l'existence, la puissance et la protection de Dieu, de savoir être logiques.

Car, comme l'écrit Pie XII dans l'Encyclique "Summi Pontificatus": "C'est une erreur de vouloir 'délier l'autorité civile de toute espèce de dépendance à l'égard de l'Etre suprême, cause première et maître absolu... L'autorité de Dieu et l'empire de sa loi étant ainsi reniés, le pouvoir civil, par une conséquence inéluctable, tend à l'attribution cette autorité absolue qui n'appartient qu'au Créateur et Maître suprême et à se substituer au Tout-Puissant en élevant l'Etat ou la collectivité à la dignité de fin ultime de la vie, d'arbitre souverain de l'ordre moral et juridique..."

Nous ne méconnaissons pas, ajoute le Pape (et ceci intéresse particulièrement la France), que, par bonheur, des principes éternels n'exercent pas toujours entièrement leur influence, surtout quand les traditions chrétiennes, plusieurs fois séculaires, dont les sables se sont nourris restent encore profondément enracinés dans les coeurs.

Toutefois, il ne faut pas oublier l'essentielle insuffisance et fragilité de toute règle de vie sociale qui reposerait sur un fondement exclusivement humain, s'inspirerait de motifs exclusivement terrestres et placerait sa force dans la sanction d'une autorité simplement externe."

† Maurice FELTIN, archevêque de Bordeaux, évêque de Bazas.

(Croix, Paris, 24 janvier).

La Pologne sous la domination étrangère

A l'ombre de la croix gammée

De la Liberté, de Fribourg, Suisse, numéro du 26 février:

Ceux qui franchissent les frontières, sévèrement gardées, entre les deux zones d'occupation russe et allemande, sont tous fortement impressionnés par le contraste le plus saisissant. A la ronde, à l'insouciance, à l'arbitraire et au laisser-aller des Soviétiques se substitue, du côté de leurs ennemis et alliés, un ordre impeccable, effrayant, implacable. En Pologne orientale, des principes odieux sont souvent adoucis par des hommes demeures aimables sous le plus abject des régimes. L'engrenage naziste ne permet à aucun être cultivé et sensible de se soustraire à la loi impitoyable, de renier ou d'appliquer avec indulgence ces devises de la domination allemande en Pologne: *Vae victis!* "Nous sommes les maîtres et les Polonais sont nos serfs". "La vengeance est douce et le plus sacré des devoirs".

L'envahisseur allemand a accompli en Pologne annexée au Reich, et aussi dans le gouvernement général, une oeuvre administrative, politique et économique formidable. Partout où telle est la volonté du vainqueur, les ruines disparaissent, des constructions neuves s'élèvent en peu de temps sur les débris, des routes nouvelles, des ponts, des gares surgissent, une hygiène exemplaire est introduite. Tel un immense troupeau de bétail, froidement exploité, la population autochtone est employée pour ces travaux, consignée sur place ou transportée d'un lieu à l'autre, expédiée dans le Reich, fustigée ou légèrement encouragée par des récompenses grossièrement matérielles.

L'appareil fonctionne admirablement à des fins militaires qui priment tout, pour maintenir la crainte et l'obéissance absolues chez les indigènes, pour organiser et seconder les Allemands de Pologne et les colons fraîchement immigrés. Le Dr Frank, gouverneur général, et le Dr Seyss-Inquart, lieutenant, de funeste mémoire, dirigent du haut du mont Wawel, à Cracovie, les affaires de la Pologne occupée. Ils ont sous leurs ordres plusieurs gouverneurs, dont le Dr Wächter, à Cracovie, et M. Fischer, à Varsovie. Les généraux ne se tiennent plus beaucoup des choses polonaises, mais la Gestapo est active comme nulle part ailleurs. Son grand chef, Daluege, a récemment visité les territoires occupés et la radio allemande n'a pas omis de célébrer par des émissions spéciales les faits et gestes de la police.

Quant aux provinces jadis prussiennes et maintenant "recouvrées" par l'Allemagne, non sans corrections massives en faveur de celle-ci, elles sont gouvernées par le *Warthegau* et la Prusse occidentale, dont Poznan et Dantzig sont les capitales, tandis que la Silésie et quelques autres districts sont rattachés à la province de Haute-Silésie. Les pays annexés par le Reich sont entièrement assimilés au reste de l'Empire. Les Polonais n'ont aucun droit en tant que minorité nationale, sauf des privilèges *in pejus*, parmi lesquels le plus dur, celui d'être pourchassés sans merci afin de faire place aux *émigrés* allemands venus de Russie ou des Etats baltes. Ne nous interrogeons pas sur la situation des juifs. Ils tombent, bien entendu, sous les lois de Nuremberg, avec ceci en plus qu'ils sont expulsés avant les Polonais.

Le 14 septembre 1939, M. Greiser, l'ancien président du Sénat de Dantzig, a dressé dans un discours, fait à Poznan, le programme de la reconquête allemande de ces terres: *Wir kommen hierher als Herren, fortan werden die Polen unsere Knechte sein.* (Nous venons ici comme maîtres; dorénavant, les Polonais seront nos serfs.) La parole fut reprise, après la réunion de Lodz au Reich, par M. Uebelher, chef de l'administration allemande de cette ville: "Nous sommes les

peut-être tout, mais non pas leur germanité.

Ruinée, l'Université de Poznan, ce puits de science où un Bobrzyński, un Florian Znaniecki avaient enseigné, Ruiné, de moins pour le moment, l'essor prodigieux des coopératives agraires polonaises. Ruinée, jusqu'à nouvel ordre, l'influence trois fois bénie du grand cardinal Hlond, à qui les Allemands refusent la permission de rentrer dans son diocèse. Ruinée, l'Action catholique, dont le rayonnement en grande Pologne était multiple et intense. Ruinée, l'excellente presse polonaise, le *Kurier Poznanski*, le *Dieu* *Poznanski*, respectables par leur âge et leur allure, et cet hebdomadaire universitaire, dont l'animateur, Mgr Klos, est mort de temps, avant la catastrophe, le *Przewodnik Katolicki*, au tirage d'un quart de million d'exemplaires.

Que de ruines, que de ruines! Sans oublier Gdynia, ce témoignage grandiose du génie constructif polonais, dont les Allemands ont changé le nom en *Gotenhafen*. Le Troisième Reich efface systématiquement tout ce qui rappelle les autochtones. Incapables de rayer l'histoire, d'annuler le fait que l'ancien Etat polonais est né, voici onze siècles, autour du lac Goplo, où l'on se trouve aujourd'hui en plein *Warthegau*, les nazis changent du moins la géographie humaine. Des cinq millions de Polonais qui comptent les terres annexées, aucun ne doit y rester, à moins d'abjurer, s'il en est jugé digne. Des Allemands du Reich et des *Auslanddeutsche* supplanteront les Sarmates, refoulés vers le gouvernement général.

En attendant, les hôtels, les restaurants, les cafés et les magasins sont interdits aux Polonais, comme jadis aux juifs, disparus de la circulation. Les écoles allemandes font prime, en accueillant les enfants des timides et des impressionnables. La séduction du théâtre, du film, d'une presse puissamment appuyée, les menaces policières et économiques font le reste.

Le Troisième Reich, plus dur et plus ferme que l'Empire wilhelminien, ne permet pas à un *Polnisches Gemeinwesen im preussischen Staat*, à une communauté polonaise à l'intérieur de l'Etat prussien, de se constituer et de prospérer.

F. de B.

S. S. Pie XI

Une note de Charles Maurras

Charles Maurras écrivait en tête de sa *Politique de l'Action française*, du 10 février:

Le premier anniversaire de la mort du pape Pie XI rappelle de grands souvenirs qui seront partout évoqués et médités avec un respect profond, doublé, ici, d'une égale gratitude.

Nous sommes bien placés, je crois, pour en parler en toute liberté. De notre point de vue politique, l'histoire de ce pontificat, l'un des plus ardents et des plus vigoureux de l'histoire, appelle une étude attentive et comporte les enseignements les plus variés.

Le pontificat de Pie XI ne se cède à certains égards qu'au pontificat de Pie IX, et à ses contrastes si vifs entre les premières saisons de 1848 et les fortes reprises qui suivirent. La mémorable retraite à Castelgandolfo lors de l'arrivée de Hitler à Rome n'a rien de comparable à la fuite à Gaète, mais une analogie supérieure peut s'en dégager néanmoins. Celui qui avait comblé de ses bienfaits les hommes d'Allemagne donna le signal des plus hautes réactions contre le germanisme qui étalait et déclarait son schisme avec l'humanité. Celui qui s'était montré le plus favorable à toutes les plus confiantes missions en terre loyale, celui qui avait manifesté la plus vive ouverture d'esprit dans le sens des réclamations populaires qui font le nerf du communisme s'est aussi déclaré le plus inflexible censeur des idées et des sentiments qui divisent les nations et qui y font fermenter les germes de l'esprit de révolution... Dans les années suprêmes, Pie XI aura été le pape du salut national et international, le docteur de l'union des classes et de la conciliation des races, le prophète, le définisseur de la Paix.

Nous n'avons pas à rappeler quelle gratitude spéciale Lui est due par nous. Personne n'ignore comment ont été accueillies de Lui les premières démarches de l'Action française et comment c'est de Lui que datent ces premières paroles de généreux accueil qui favorisèrent la grande oeuvre de paix, couronnée par Son glorieux successeur.

Personne ne saurait perdre de vue ce double souvenir. Le malheur même de nos temps ajoute une ferveur profonde aux sentiments dont le millésime de 1939 ne sera point séparé.

L'équilibre balkanique

De M. Lucien Romier, dans le *Figaro* de Paris, début de février:

Autour d'eux, ni la Turquie n'aurait pu troubler l'état de choses existant. Quant à l'Allemagne, à l'U.R.S.S. et à l'Italie, il déplaçait à chacune de voir les deux autres ou l'une des deux autres dans les Balkans: à l'Allemagne parce qu'il s'agit pour elle d'un précieux champ d'exploitation, à l'U.R.S.S. parce qu'elle ne saurait sans imprudence s'exposer à une guerre au sud avant d'avoir arrêté ses frays au nord, du côté de la Finlande, à l'Italie parce que son intérêt évident est de ne pas laisser s'établir soit une influence prépondérante autre que la sienne sur les balkans, soit une anarchie balkanique.

Cet équilibre extérieur ne se romprait que si les Balkaniques eux-mêmes commençaient à se battre: auquel cas il y aurait, naturellement, des gens prompts à empêcher les morceaux de s'en aller au hasard.

Les Balkaniques paraissent en voie de très bien sentir cela. A l'équilibre qu'assure provisoirement autour d'eux une rivalité latente d'intérêts qui leur sont extérieurs, commencent à s'ajouter un certain équilibre de relations pratiques et de prudence entre eux. Depuis la rencontre à Venise du comte Casy

avec le comte Ciano, la Hongrie, sans abandonner ses revendications, n'en fait plus une arme immédiatement menaçante. Quant à la Bulgarie, accablée il y a un mois de l'affection politique et des faveurs économiques de Moscou, elle ne refuse pas de discuter avec ses voisins plus proches.

A l'Université

Les cours de tourisme

Ouverture, mercredi prochain

Grâce à un renouvellement d'octroi du gouvernement provincial, les cours de tourisme de l'Université de Montréal se donneront de nouveau ce printemps.

Ces cours commenceront mercredi prochain, 27 mars, à 7 h. 30 du soir, dans une des salles de l'Université de Montréal, 1625, rue Saint-Denis. Ils se termineront vers le début de juin.

L'Ecole du tourisme a été spécialement fondée pour former des guides de touristes, tant pour Montréal que pour la province.

Les cours de cette école s'imposent aussi à l'attention des instituteurs et des institutrices qui veulent rendre leurs leçons d'histoire, de géographie, etc., plus concrètes et, par conséquent, plus intéressantes.

Sont invités également à suivre ces cours ceux dont l'emploi, dans l'un des services de la ville ou de la province, oblige à posséder des connaissances variées sur l'histoire, la géographie, l'économie, l'architecture, etc.

Ajoutons que les connaissances acquises pendant ces cours préparent admirablement aux Fêtes du IIIe Centenaire.

Pour la gouverne des intéressés, nous publions ci-dessous la liste des cours qui seront donnés cette année.

Sur Montréal et les environs

Histoire (Victor Morin); géographie (Raymond Tanqueré); institutions religieuses et éducatives (Mgr Olivier Maurault); ethnographie (Casimir Hébert); topographie (Montarville Boucher de la Bruère); Musées d'art et d'histoire (Jean-Baptiste Lagacé).

Sur Montréal et la province

Voies de transport et sécurité (Itcol, A. Gaboury); architecture des édifices publics et privés (Aristide Beaugrand-Champagne); commerce et industrie (Emile Benoist); systèmes administratifs (Joseph-Albert Bariteau); statistiques et renseignements divers (Gérard Lortie); itinéraires touristiques (Wilfrid du Cap).

A ces leçons, s'ajoutent, sous la conduite des mêmes professeurs, certaines visites dans le vieux Montréal et autres endroits d'intérêt historique.

Ces cours se donneront trois fois la semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Ils sont gratuits, sauf un droit d'inscription de deux dollars remboursés à tout étudiant ayant assisté aux trois quarts des cours. Les honoraires du diplôme délivré à ceux qui subissent l'examen écrit avec succès sont fixés par l'Université à cinq dollars.

Pour renseignements et inscription, s'adresser au directeur de l'Ecole — FR 6209. On prendra également les inscriptions les premiers soirs de cours, à l'Université.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 24 MARS

PAQUES, double 1 cl. avec octave privilégiée de 1er Ordre. (Ornement d'or ou blancs). Pour l'aspersion, on se sert de l'eau bénite la veille: Vidi aquam. — Messe: Resurrexi, avec GL, prose Victimae et Hanc igitur propres. — Aux II Vêpres pour l'ant. Haec dies, le choeur se tiendra debout. Ant. finale à la Sainte Vierge: Regina coeli. Aux saluts, 1er Verset Gaude.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
6 mois	3.00

Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
6 mois	4.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, ou "Devoir" Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

OU L'ON S'HABILLE BIEN

ERNEST MEUNIER, MARCHAND-TAILLEUR

994, rue Rachel (est) FR. 9343-9850

BEURRE-ŒUFS-PROVISIONS

LOUSIGNANT

FRÈRES

Crémérie Première Qualité 29c

Crémérie Deuxième Qualité 28c

Crémérie Troisième Qualité 26c

Nous fermons à 8 h. Sur tous les jours acceptés les commandes et livraisons.

6020, rue SAINT-HUBERT

6012, rue SAINT-HUBERT

6109, rue SAINT-HUBERT

6413, rue MONT-ROYAL Est

6001, rue MONT-ROYAL Est

6081, rue MONT-ROYAL Est

6177, rue MONT-ROYAL Est

6274, rue MONT-ROYAL Est

6280, rue MONT-ROYAL Est

1384, rue D'ATHLETISME Est

4823, rue WELLINGTON

Sommes-nous logiques?

Déclarations de S. E. Mgr Feltin

Dans une lettre récente adressée à S. Em. le cardinal Suhard, le Saint-Père écrit: "Nous pensons que si, d'une part, les Français peuvent à bon droit se réjouir de voir affirmés dans l'Encyclique certains principes qui leur sont légitimement chers, d'y voir réprochées certaines idées qu'ils réprouvent et blâment certains procédés qu'ils condamnent comme la principale source des maux actuels, ils sauront aussi, avec leur esprit habituel de logique et de franchise, avec leur cœur si épris d'équité, discerner dans les lumineux enseignements de l'Eglise ce qui peut leur être utile à eux-mêmes pour favoriser l'oeuvre courageusement entreprise par eux de redressement moral et d'union nationale."

Grave et délicate leçon que nous donne le Souverain Pontife. Elle nous invite à un examen de conscience à l'aurore de cette année nouvelle.

Nous sommes en guerre, en effet, pour défendre les principes de la civilisation chrétienne.

Contre la domination orgueilleuse de peuples qui ne respectent pas les nations plus faibles, nous voulons défendre la fraternité humaine.

Contre un étatisme qui réduit les individus à la condition d'esclaves, nous voulons défendre le respect dû à la personne humaine libre.

Contre la force brutale qui opprime, nous voulons défendre les notions de justice et de charité.

Contre le parjure et le mensonge, nous voulons défendre la fidélité à la parole donnée.

Contre un nouveau paganisme qui tend à nous ramener à la barbarie, nous voulons défendre les principes du christianisme, seuls capables de maintenir "la tranquillité dans l'ordre".

Tous les Français sont d'accord sur ces buts de la guerre. Et ils ont raison.

le chanoine Bergey dans un vigoureux article — nous restons un des rares peuples qui paraissent ignorer Dieu complètement. Le silence sur son nom est systématiquement gardé dans tous les discours officiels, au Parlement comme à la radio.

En même temps, nous maintenons un enseignement public dépourvu de toute pensée chrétienne, nous formons une jeunesse ignorante du Christ.

En même temps, nous enseignons une morale sans fondement, car Pie XII l'a rappelé dans son Encyclique: "La racine profonde et dernière des maux que Nous déplorons dans la société moderne est... la méconnaissance et l'oubli, si répandus de nos jours, de la loi naturelle elle-même, laquelle trouve son fondement en Dieu, Créateur tout-puissant et Père de tous, suprême et absolu Législateur, omniscient et juste vengeur des actions humaines. Quand Dieu est renié, toute base de moralité s'en trouve ébranlée du même coup..."

En même temps, nous gardons un ostracisme déshéant à l'endroit des religieux que, par ailleurs, nous reconnaissons comme les champions de cette même civilisation chrétienne sous toutes les latitudes. Qu'on ne nous accuse pas de vouloir polémiquer ici.

Nous constatons seulement des faits et nous posons à tout esprit droit cette simple question: "Vraiment, sommes-nous logiques?"

† Maurice FELTIN, archevêque de Bordeaux, évêque de Bazas.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

La Louisiane qui chante

Il y a un demi-siècle, lorsqu'un petit enfant acadien de la Baie des Chaleurs tardait à s'endormir, la maman ajoutait à la rumeur somnolente de la mer quelque berceuse venue de France en Acadie et bercée depuis sept ou huit générations, malgré les démentements, au fond des mémoires et des coeurs. C'était, par exemple,

Fais do-do, Colas, mon petit frère,
qui chantait sur un rythme naïf la voix maternelle. Et l'enfant fermait les yeux.

Je l'avais oubliée, cette berceuse d'autrefois. Les bruits de la vie ont si tôt fait de noyer les airs de notre enfance! Mais voici qu'elle me revient par un chemin détourné. Elle m'arrive de Louisiane. C'est à la fois un écho du passé et un refrain qui monte de la terre des magnolias. Un livre intitulé: *Louisiana French Folk Songs* (1), destiné à l'ensemble de la population louisianaise et au public américain en général, m'apporte cette mélodie, paroles et musique, avec cent autres vieilles chansons françaises qui se fredonnent là-bas, au fond des campagnes fleuries d'azalées. Le vingtième siècle peut donc encore nous ménager d'agréables surprises!

Le fait est là. Le réveil français qui se manifeste en Louisiane, depuis une dizaine d'années, atteint le même universitaire aussi bien que l'âme populaire. Dans ce monde universitaire à sympathies françaises, un nom se détache de plus en plus: le nom de M. James-F. Broussard, fondateur de la *Maison Française* à l'Université d'Etat de la Louisiane. Personne plus que lui n'a à cœur la pleine réussite du mouvement de renaissance inauguré avec le premier voyage des *Évangélistes* au Canada, en 1930. Fils d'Acadiens, descendant d'un des chefs des proscrits de 1755, qui devint pionnier de la paroisse de Saint-Martin en Louisiane, M. James Broussard a créé, parmi les vastes bâtiments de l'Université de Louisiane, un centre français unique en son genre, peut-être, dans l'Amérique du Nord.

Je l'ai visitée et admirée, cette *Maison Française*, ce "maoir délicieux et magnifique, où tout est français et où les étudiants respirent et travaillent dans une pure atmosphère française". M. Fortunat Strowski, qui la définit ainsi, la parcourt avec moi, certain après-midi d'avril 1937, tout en évoquant le temps où nous suivions ses cours de Sorbonne. Nous n'étions pas alors le plaisir d'y retourner. M. Broussard, absent en Europe. Mais tout, dans sa *Maison Française*, disait l'exquise qualité de son goût et la ferveur de son dévouement. Pilotés par ses élèves, au nom souvent anglais mais au verbe toujours français, nous eûmes l'illusion d'une heure passée dans quelque lointain château de Normandie ou de Bretagne. L'illusion s'accroît lorsque, dans une salle capitonnée, la princesse Murat déroula sous nos yeux des films d'Extrême-Orient et des visions d'Angkor.

M. Broussard a donc fait plus qu'édifier un château "Renaissance" aux bords du Mississippi. Avec tact et ténacité, il a insufflé une vie française à l'enseignement qui s'y donne. Aidé par des étudiants qui sont devenus ses collaborateurs, il a ramené les cendres françaises qui couvrent au pays des bayous somnolents. Sur ses indications, avec son appui, des équipes de travailleurs ont profité de leurs vacances pour sonder l'âme populaire, pour inventer les richesses françaises qui recouvrent la mousse des chênes et la poussière des siècles.

(1) *Louisiana French Folk Songs*, par Irène-Thérèse Whitfield. Louisiana State University Press, University, Louisiana. Prix, trois dollars.

"Prends la route"

LA DERNIÈRE BROCHURE DE M. MONTPETIT

Il faut lire et faire lire cette récente étude de M. Edouard Montpetit où la question du tourisme est envisagée avec une ampleur et discutée avec un soin auxquels on n'est pas habitué.

Et combien d'autres questions l'auteur n'a-t-il pas touchées en passant? En vente au Service de Librairie du "Devoir" et dans les principales librairies: 25 sous l'exemplaire.

La brochure dont la couverture est très joliment illustrée, est fort élégante

Le livre que je viens de recevoir fait partie de cet inventaire. Son auteur, Mlle Whitfield, sait évidemment le français. Mais, en vue d'atteindre un plus large public, elle a rédigé son texte explicatif en anglais. Elle écrit, au début de son avant-propos: "For inspiration, suggestions, and encouragement throughout the preparation of this collection of folk songs, I wish to express deep gratitude to Professor James Francis Broussard, Head of the Department of Romance Languages at the Louisiana State University".

Il peut être intéressant de connaître quelques noms de gens qui ont fourni à Mlle Whitfield cent quatre-vingt chansons du terroir louisianais. Parmi les noms spécifiques acadiens se relèvent: Arce-neux, Bernard, Bourg, Bourgeois, Comeaux, Dugas, Guidry, Guillot, Hébert, Landry, Mouton, Robicheaux, Thériot (je respecte ici l'orthographe louisianaise). La couche franco-louisianaise renferme les noms de Barbier, Besson, Braquet, Daboval, Denis, Doman-gaux, Dorian, Jarreau, Patin, Patureau, Pérot, Roussel. Les noms de Gomez, Hoffpauir, Keller, Klieber, Steib, Voorhies, se rattachent aux sources espagnole, allemande, alsacienne ou flamande.

Le recueil se divise en trois parties: 1. Chansons franco-louisianaises, telles que: *Mon père avait cinq cents moutons*, *C'est la ponette blanche*, *Cadet Roussel*. 2. Chansons acadiennes: *Les filles de Mann Dugas*, *Je vais mourir sans revoir mes vieux pères*, *Allons à Lafayette*. 3. Chansons créoles ou *petit nègre*, du genre de: *Fais-toi le paquet*. Il y en a des gaies et des tristes, des lentes et des vives. L'accompagnement d'accordéon est fortement recommandé, sinon obligatoire. Toute la vie française des bayous endormis, celle qu'on ne peut pas même soupçonner au cours d'une visite rapide, s'est donc rendez-vous dans ces pages nettes et franches. Mlle Whitfield peut être fière de son oeuvre. M. Broussard peut être fier de son élève.

Et nous, Français du Nord, comment ne pas nous réjouir de ces échos français que nous apportent les brises du Mississippi? Honneur à vous, nobles ouvriers, d'une renaissance française en Louisiane! Le gland que vous semez se développera tôt ou tard, il poussera lui aussi ses racines au terroir fécond des bayous. C'est la patience qui fait les chênes.

Antoine BERNARD, C.S.V.

"Tel qu'en sa solitude..."

(Par M. Jean Charbonneau)
M. Jean Charbonneau, qui n'avait rien publié depuis une dizaine d'années, vient de faire une brillante rentrée sur notre scène littéraire avec un recueil de poèmes d'une inspiration mâle. "Tel qu'en sa solitude..." c'est l'image harmonieuse et mouvante, triste ou joyeuse, du monde et de la vie que le poète élabore avec lyrisme dans ses rêveries et ses méditations. Tous ceux qui ont lu les oeuvres précédentes de M. Jean Charbonneau, trouveront dans son nouveau recueil de poèmes les qualités qu'ils ont déjà goûtées mais revêlées cette fois dans leur plénitude.

"Tel qu'en sa solitude..." est vraiment le sommet d'une oeuvre abondante, dont l'ensemble constitue l'un des monuments littéraires du Canada français.

Ce volume est publié par les soins des éditions Bernard Valiquette. (Comm.)

Volume de 200 pages, au comptoir ou par la poste \$1.00. Service de Librairie du Devoir.

La politique et ceux qui la fabriquent

Un livre de claire vision, écrit par un chroniqueur parlementaire indépendant

S'il est un livre qui tombe à point dans les milieux canadiens-français, c'est bien celui qui vient de paraître. M. Léopold Richer, sous le titre *Silhouettes du monde politique*, aux Éditions du Zodiaque.

En pleine période électorale, ce livre peut-être dont les résultats auront la plus profonde répercussion sur l'avenir de notre pays, ce livre sincère, désintéressé, rempli d'une belle et sobre franchise, fera quelque bien. Il en ferait beaucoup, si nous avions davantage le goût de la lecture. Mais, hélas! quelques milliers à peine de lecteurs prendront la peine de le parcourir, alors qu'il devrait être la attentivement par chaque électeur.

M. Léopold Richer est chroniqueur parlementaire du *Devoir* à la Chambre des Communes. Il est regrettable que le Canada français ne compte pas davantage de sa rempe. Il est le seul, ou à peu près, à accomplir du bien dans une des besognes les plus délicates, les plus nobles, les plus dangereuses qu'il soit donné à un journaliste d'accomplir: renseigner, guider le public sur les actes et les intentions des hommes politiques en pays démocratique.

M. Richer accomplit admirablement bien sa charge. Il n'est peut-être pas le plus compétent des chroniqueurs parlementaires: il en est que nous ne connaissons pas. Mais il est celui dont l'influence est la plus marquée, le plus honnête. Il prend la responsabilité de ses jugements. Alors que d'autres ne se fatiguent qu'avec l'intention de plaire à tel ministre, à tel membre influent d'un parti sans se soucier de leur rôle d'informateurs impartiaux, M. Richer juge ouvertement les hommes et leurs actes, à la valeur de ces derniers, il cherche le trait de lumière qui pourra guider le profane dans les fourmillements des débats. Il ne craint pas de déplaire, si son impartialité est à ce prix. Il écrit pour ses lecteurs, qui veulent une opinion indépendante, et non pour le Cabinet, ou pour un parti.

Quelques-uns, qui le jalouissent ou qui le craignent, disent: son mérite n'est pas si grand. L'est, au contraire, et d'autant plus que M. Richer est le seul, du moins dans notre presse française, dans sa catégorie. Il est le seul dont on lit les chroniques quotidiennes de la politique fédérale sans arrière-pensées. Au temps où M. Bennett détenait le pouvoir, on aurait pu, à certains moments, croire M. Richer enchaîné de parti pris envers ce fanalique premier ministre. Mais le recul des ans donne raison au journaliste contre l'homme politique, et ceux qui liront le chapitre consacré à M. R. B. Bennett, dans les *Silhouettes*, ne pourront se défendre d'une certaine émotion; peu de penseurs ou d'écrivains ou d'observateurs auront compris M. Bennett, avec ses qualités rares et ses défauts, comme M. Richer.

Au cours des premières sessions qui ont suivi les élections fédérales de 1935, on aurait pu croire que le chroniqueur parlementaire du *Devoir* avait une préférence marquée pour les hommes de la doctrine libérale. La sympathie qu'il leur manifestait choquait parfois ceux qu'il avait habitués à ses diatribes contre le régime précédent. Mais ces critiques passagères n'avaient rien de fondé. On a pu s'en rendre compte depuis. Les mesures radicales que le parti libéral a cherché à imposer au pays, principalement dans le domaine des budgets d'armements, ont été analysées, scrutées, jugées avec une grande sagesse par M. Richer. Les politiciens étroits et bornés qui acclamaient M. Richer comme un journaliste vendu à leurs idées ne veulent plus croire à la sûreté de sa vision.

Dans son livre précédent, publié en 1935, intitulé *Nous chefs à Ottawa*, M. Richer consacrait à M.

Ernest Lapointe un chapitre où les louanges étaient presque sans restriction. C'était à l'époque où M. Lapointe nous obtenait le Statut de Westminster. À juste titre, il était considéré comme l'ennemi de Laurier, les éloges que lui décernait M. Richer étaient amplement mérités. Ce n'était pas de la flatterie, c'était un hommage; un hommage spontané, sincère et désintéressé.

Dans les *Silhouettes* de 1940 figure encore un portrait de M. Lapointe. L'auteur y rappelle quelques-uns des éloges qu'il décernait en 1935 à l'homme d'Etat. Mais, bien qu'il se défende d'écrire pour l'histoire, — ce en quoi il se montre bien modeste —, M. Richer juge que le Lapointe de 1940 n'est plus tout à fait le même que celui de 1935. Depuis, il y a eu le "torpillage" du même fameux Statut de Westminster, il y a eu les budgets de guerre. M. Richer a vu que, par respect pour la vérité, il lui fallait modifier son jugement de 1935. Il l'a fait. Il s'est peut-être écrit quelques ennemis. Mais la vérité est sauve, et c'est ce qui importe aux hommes qui veulent être justes. De même est-il sévère sans être injuste pour les fanatiques ontariens dont il nous explique bien l'étroitesse d'esprit.

Tout le livre de M. Richer est écrit dans cet esprit de justice et d'impartialité qui nous aide à mieux comprendre la politique d'aujourd'hui.

Raymond DOUVILLE

(Le Bien Public, T.-Rivières, 7 mars 1940).

(1) En vente au Devoir, 75 francs. Édition spéciale, \$1.

Philosophie thomiste

La traduction française du deuxième tome de la philosophie de l'abbé Emile Filion vient de paraître

Le Collège Marguerite-Bourgeoys, qui dirige les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, vient de faire éditer la traduction française du deuxième tome des *Éléments de philosophie thomiste*, de M. Emile Filion, P.S.S. Ce nouveau volume, d'une présentation encore plus soignée que le premier, dont les connaissances avaient pourtant dit grand bien, porte sur la théodicée, la psychologie et la critique. La traduction du latin au français a été faite au Collège Marguerite-Bourgeoys et celui-ci mérite qu'on le félicite de s'être si bien acquitté de la tâche.

L'ouvrage est en vente au Collège Marguerite-Bourgeoys, chez Déom, chez Beauchemin et chez Granger.

"Le Canada Français"

(Sommaire de la livraison de mars)

La conférence impériale d'Ottawa, 1932, Léopold Richer. — Remarques sur le cours secondaire, Arthur Maheux, professeur à l'Université Laval. — Impressions de voyage (suite), L.-K. LeBel. — Les trois blessures de Montcalm (suite et fin), Gabriel Nadeau. — Lettre à l'Américain (poésie), Suzanne Malard. — La bibliothèque du missionnaire d'Avignon au XVIIIe siècle, Arthur Maheux, archiviste. — Lettre de France, Ernest Lémonon. — La Société du Parler Français. I. La séance publique annuelle, Arthur Maheux; II. Allocution du président, Antonio Langlais, professeur à l'Université Laval. — Accusés de réception, Arthur Maheux. — Chronique de l'Université, Laval. — Chronique des anciens élèves, A.M. — Les Livres. — On s'abonne à l'Université Laval, Québec.

L'élection du 26 mars

Même l'ennemi attend votre décision avec grande anxiété

(M. King)

"L'opinion du Canada exprimée par vos votes, le jour du scrutin, apportera à un plus haut degré encore que le résultat de l'élection de Québec le réconfort ou le désespoir aux forces en présence en Europe"

Campagnes d'injures — Les pro-messes de M. Manion — Les Canadiens français

Ottawa, 23 — M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a prononcé une causerie à la radio, jeudi soir dernier, la dernière, avant la votation.

S'adressant aux électeurs, il dit: "Non seulement notre pays, mais les puissances alliées et même l'ennemi attendent votre décision avec une grande anxiété. Vous savez quelle inquiétude se manifeste ou, tremer, en octobre dernier, quand on mit en question dans la province de Québec l'effort de guerre du gouvernement fédéral. Depuis le début des hostilités, rien n'a tant réconforté Anglais et Français ni frustré à un tel point les desirs et les espérances, de l'ennemi que la preuve, fournie au cours de ces élections, d'un effort de guerre uni dans un Canada uni. L'opinion du Canada exprimée par vos votes, le jour du scrutin, apportera à un plus haut degré encore le réconfort ou le désespoir aux forces en présence en Europe. Elle aura une profonde signification également pour les petites nations qui cherchent à protéger leur liberté. Elle sera si significative pour toutes les démocraties. Ce sera en effet, le premier scrutin d'une démocratie libre tenu au cours d'une guerre où la démocratie se bat pour son existence."

M. King dit qu'il se peut que dans les prochains cinq ans la paix soit faite, et qu'il importe alors de bien choisir les représentants du pays. Il dit qu'à plusieurs reprises il a dû scruter l'avenir, et sauvegarder l'unité nationale menacée.

Il dit que la force de son gouvernement réside surtout dans l'excellence de ses ministres, dont il fait l'éloge.

Au gouvernement

Il ne s'est pas promené à travers le pays pendant la lutte, car le rôle du capitaine du navire n'est pas de se promener au travers des passagers, mais de se tenir au gouvernail. M. King explique qu'il faut continuer à administrer le pays, que les autres ministres ont dû forcément s'absenter pour la campagne, etc. Et puis, M. King a pu communiquer avec les électeurs par la radio.

Il dit que l'effort de guerre est inséparable de l'unité nationale. Les cinq prochaines années seront la période la plus difficile, dangereuse et dure de notre histoire, pour notre sécurité et notre existence comme peuple libre.

M. King dit que l'électeur doit se poser une question: savoir s'il ne convient pas de choisir pour la période de guerre et pour faire la paix éventuellement, des hommes de grande expérience. Il estime que les libéraux seuls offrent pleinement cette garantie. De plus, le gouvernement libéral est en selle, il a commencé la guerre, il a l'expérience voulue. "Le 26 mars vous choisirez le gouvernement de guerre du Canada. Rappelez-vous aussi que, afin que les actes du gouvernement à l'égard de la guerre soient fermes et résolus, il devra recevoir un mandat incontesté."

Gouvernement puissant et uni.

M. King dit qu'il y a un véritable danger à voter pour les groupes politiques qui ne peuvent espérer former un gouvernement. La question que doit se poser doit être celle-ci: "Mon vote contribuera-t-il à l'établissement et au maintien d'un gouvernement puissant et uni, capable d'un effort de guerre également puissant et uni?"

Le premier ministre accuse M. Manion et ses amis de s'être "systématiquement appliqués à détruire la réputation des hommes politiques. Ils ont lancé des attaques diffamatoires contre des hommes qui ont servi le pays loyalement, honnêtement et diligemment pendant plusieurs années, surtout aux heures critiques. Dans les assemblées publiques et à la radio, on a avili les motifs et la réputation d'hommes qui tiennent à leur honneur plus qu'à toute autre chose. Étaient-ils nécessaires au succès de la présente campagne sans parler du succès de la guerre?"

"Pense-t-on qu'un seul membre du cabinet, devenu le point de mire non seulement du pays mais encore de tous ses collègues, permettrait sciemment ou par négligence à son intérêt personnel, ou à celui de ses amis ou de ses collègues, de l'emporter sur le bien-être public, ou s'écarterait des règles reconnues de la vie publique?"

Injures
"Je pense à ce qui se produira si des hommes honorables, conscients de leur réputation, se voient empêchés d'entrer au Parlement ou aux législatures provinciales de peur d'avoir à s'abaisser au niveau dégradé où sont descendus certaines personnes au cours de la présente campagne. Que deviendra le pays si, en conséquence, la chose publique tombe aux mains de ces hommes qui substituent à l'argumentation politique les plus grossières injures personnelles. C'est un tel procédé qui a détruit le gouvernement démocratique en Allemagne. Il se fait déjà trop rapidement sentir chez nous."

"Songez-y, que deviendrait la vie publique en notre pays, si, à chaque consultation populaire, les insinuations les plus basses étaient lancées à propos de la vie publique et privée de certains gens. Pourquoi créer la suspicion et la méfiance quant à la gestion des affaires publiques, à moins d'être poussé par les motifs les plus sérieux. Faut-il que des hommes, habiles et honorables, se voient traités de menteurs, de trompeurs et d'hypocrites en guise de récompense pour leur empressement et leur habileté à servir le pays au Parlement?"

gouvernement puissant et uni, capable d'un effort de guerre également puissant et uni?"

Le premier ministre accuse M. Manion et ses amis de s'être "systématiquement appliqués à détruire la réputation des hommes politiques. Ils ont lancé des attaques diffamatoires contre des hommes qui ont servi le pays loyalement, honnêtement et diligemment pendant plusieurs années, surtout aux heures critiques. Dans les assemblées publiques et à la radio, on a avili les motifs et la réputation d'hommes qui tiennent à leur honneur plus qu'à toute autre chose. Étaient-ils nécessaires au succès de la présente campagne sans parler du succès de la guerre?"

"Pense-t-on qu'un seul membre du cabinet, devenu le point de mire non seulement du pays mais encore de tous ses collègues, permettrait sciemment ou par négligence à son intérêt personnel, ou à celui de ses amis ou de ses collègues, de l'emporter sur le bien-être public, ou s'écarterait des règles reconnues de la vie publique?"

Injures

"Je pense à ce qui se produira si des hommes honorables, conscients de leur réputation, se voient empêchés d'entrer au Parlement ou aux législatures provinciales de peur d'avoir à s'abaisser au niveau dégradé où sont descendus certaines personnes au cours de la présente campagne. Que deviendra le pays si, en conséquence, la chose publique tombe aux mains de ces hommes qui substituent à l'argumentation politique les plus grossières injures personnelles. C'est un tel procédé qui a détruit le gouvernement démocratique en Allemagne. Il se fait déjà trop rapidement sentir chez nous."

"Songez-y, que deviendrait la vie publique en notre pays, si, à chaque consultation populaire, les insinuations les plus basses étaient lancées à propos de la vie publique et privée de certains gens. Pourquoi créer la suspicion et la méfiance quant à la gestion des affaires publiques, à moins d'être poussé par les motifs les plus sérieux. Faut-il que des hommes, habiles et honorables, se voient traités de menteurs, de trompeurs et d'hypocrites en guise de récompense pour leur empressement et leur habileté à servir le pays au Parlement?"

M. King accuse M. Manion de faire trop de promesses électorales au lieu de présenter un véritable programme politique.

Le premier ministre dit que la "loyauté traditionnelle de nos compatriotes de langue française nous a une fois de plus inculqué le sens de l'unité nationale. Eux aussi sont aux côtés de l'élément anglophone du Canada, aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France, pour la défense de l'autel, du foyer et des droits primordiaux du genre humain."

M. Victor Pednault, de la Malbaie, grand constable du district du Saguenay.

M. L.-P. Caisse, shérif du district de Montréal, commissaire "per dedimus potestatem".

Le cabinet a aussi décidé d'établir d'une unité sanitaire pour le comté de Berthier et l'extension de l'unité sanitaire de Charlevoix, au district de Saguenay.

Brochure d'actualité

"Notre société croule sous le poids de l'insure", tel est le titre d'une brochure tout à fait fraîchement imprimée dans laquelle on peut lire le texte de la conférence prononcée dernièrement par M. le Dr Philippe Hamel sous les auspices de la Ligue des Patriotes (à Québec).

C'est une critique approfondie du système bancaire actuel et une étude de la question de la monnaie. L'auteur n'est ni créditiste ni anticreditiste. Il cherche la lumière et se réjouit de voir certains groupes étudier avec acharnement les questions monétaires. Il croit, avec beaucoup d'autres, que des réformes profondes s'imposent, si nous voulons que la personne humaine finisse par prévaloir contre le profit et la spéculation.

Le Dr Hamel fait généralement suivre son argumentation de citations autorisées. Ainsi, dans cette brochure, nous lisons des passages empruntés à S. S. Pie XI, Benoît XV, saint Ambroise, saint Thomas, le P. Serrillanges, Aristote, Victor Brans, Napoléon Ier, Salazar, etc. La Dr Hamel est l'un de ces hommes trop rares qui se documentent avant de parler et qui fuient les affirmations gratuites.

Il est heureux qu'un certain nombre d'hommes de chez nous s'appliquent à s'instruire et à instruire les autres en des matières que la génération précédente a eu tort de ne pas étudier davantage.

On n'est pas obligé d'accepter toutes les opinions de l'auteur, qui aborde crânement l'étude des problèmes les plus complexes, mais il est toujours fructueux de connaître sur des questions économiques et sociales le point de vue d'hommes vraiment désintéressés qui se sont donné la peine de les étudier. C'est pourquoi il est excellent de lire cette brochure. (*L'Action catholique*). — E. L.

En vente au Devoir, 10 sous franco.

Nominations provinciales

Québec, 23 (D.N.C.) — Le cabinet provincial a fait plusieurs nominations au cours de sa dernière réunion, tenue le 19 mars. Ces nominations viennent de recevoir la sanction du lieutenant-gouverneur. Ce sont:

— M. Armand F. Paineaud, de Havre-Aubert, registraire de la division d'enregistrement des Iles de la Madeleine.

— M. Octave Briand, député-registraire, député-greffier de la Cour de circuit et greffier de la Cour de magistrat.

— M. le Dr Gérard Dallaire, de Cap-aux-Meules, coroner des Iles de la Madeleine.

— M. Victor Pednault, de la Malbaie, grand constable du district du Saguenay.

— M. L.-P. Caisse, shérif du district de Montréal, commissaire "per dedimus potestatem".

Le cabinet a aussi décidé d'établir d'une unité sanitaire pour le comté de Berthier et l'extension de l'unité sanitaire de Charlevoix, au district de Saguenay.

MES FICHES

"un type nouveau d'encyclopédie"

Le cadeau idéal à offrir aux intellectuels, prêtres, professionnels, religieux et étudiants.

La revue "Mes Fiches" présente à chaque quinzaine 16 résumés tirés des meilleurs volumes et des articles de fond des grandes revues. Toutes les synthèses sont imprimées sur des feuilles isolées (format: 8 1/2 x 5 1/2 pcs), ce qui permet de les classer par ordre, et par conséquent de les retourner facilement au besoin. — A date, plus de 960 de ces résumés ont été publiés. Tous les domaines du savoir ont été abordés.

Abonnement d'un an: 20 nos — 320 fiches — \$1.00

Collection complète: nos 1 à 60 — (960 fiches) — 3 suppl. — \$3.75

Numéros spécimens sur demande. (Joindre 3 sous en timbres-poste)

MES FICHES - Tél.: WE. 5229 - 3530, rue Atwater - MONTREAL

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Mariage païen

Abikba s'approche de la vingtaine et il songe sérieusement à "manger une femme", ou, si l'expression vous effraie, à entrer en ménage. Un jour, jour de marché probable, il a arrêté des regards de complaisance sur Aléwa, l'épouse de son coeur. Il n'y a pas bien des années, un enlèvement, concerté ou non, aurait bien pu terminer l'affaire. Mais Abikba est ami de l'ordre; il veut faire les choses selon toutes les règles de l'étiquette établies par la coutume de sa tribu. Initie déjà depuis longtemps aux formules consacrées, il se propose d'entamer les négociations matrimoniales.

Première entrevue

Il choisit donc un de ses amis, prend un air et une démarche en rapport avec les circonstances et se présente chez la mère d'Aléwa, laquelle a vite fait de deviner le but de la visite.

— C'est nous qui arrivons! annonce le jeune homme.

— Amenez-vous, de répondre la mère.

On apporte une natte et tous s'assoient. Suit un silence de rigueur, plus ou moins prolongé, permettant aux nouveaux arrivés de se reposer un peu, comme ils disent, de "respirer" avant d'entamer la longue série de salutations qu'il est d'usage de s'offrir mutuellement en pareille occurrence. Abikba prend la parole.

— Il y aurait, paraît-il, chez vous un fils merveilleux ou tout le monde se dispute l'honneur de venir se désolier. Est-ce vrai, n'est-

ce pas vrai, ce n'est pas en restant chez moi que je puis le savoir. C'est pourquoi je suis venu m'informez si vous me permettez d'y venir boire moi aussi.

— Dans ce cas, laissez-moi te saluer de nouveau d'être venu!

— Il n'y a vraiment pas de quoi. Comment pourrions-nous dire oui ou non si tôt? Nous réfléchirons et, quand le moment sera venu, croyez-moi, nous ne vous refuserons pas à boire.

— Nous sommes les humbles serviteurs; nous nous en remettons à ce que tu voudrais bien décider.

— Nous laisserons décider les dieux; attendons qu'ils aient parlé.

— C'est juste! Seulement, quand tu seras sortie, veuillez donc faire venir ta fille que la salue...

— Ma demoiselle entre en scène

La mère sort aussitôt et va dire à Aléwa qu'un "monsieur" est là et désire la voir. Aléwa entre et va s'asseoir tout au fond de la case, le plus loin possible du jeune homme. On échange quelques mots de politesse. Un bon moment de silence... Nouvelles salutations. Puis Abikba entend de rompre la glace à petits coups discrets.

Tu vas t'asseoir bien loin! dit-il, ce n'est pas ça.

— Et pourquoi, je t'en prie?

— C'est ainsi qu'il m'a plu de faire. Mais, ajoute-t-elle après un semblant de délibération intérieure, je n'ai pas l'intention de m'attarder longtemps si loin de toi.

Ce disant la jeune fille se lève

et vient prendre place aux côtés de son futur. Nouveaux souhaits de bienvenue, tout comme si elle arrivait d'un long voyage.

— Alors, nous nous saluons? demande le jeune homme.

— Pas encore! Respire d'abord un peu.

— Non, non! saluons-nous d'abord; nous respirerons ensuite.

— Comme tu voudras...

Et ils se resaluent. Lorsqu'ils ont épuisé leur vocabulaire de formules polies, Abikba revient à la grande question.

— Il y aurait, paraît-il, chez vous un fils merveilleux ou tout le monde se dispute l'honneur de venir boire. Est-ce vrai, n'est-ce pas? C'est nous qui arrivons! annonce le jeune homme.

— Dans ce cas, laissez-moi te saluer de nouveau d'être venu!

— Il n'y a vraiment pas de quoi. Comment pourrions-nous dire oui ou non si tôt? Nous réfléchirons et, quand le moment sera venu, croyez-moi, nous ne vous refuserons pas à boire.

Avec les Prêtres des Missions Etrangères

Les nouveaux à Szépingkai

(Par le Père Maurice Léveillé, P.M.E.)

Szépingkai, le 8 déc. 1939. Monseigneur le Supérieur. J'ai laissé des confères plus habiles que moi vous narrer notre voyage et nos premiers jours en pays de Mission, mais je me dois de ne pas retarder davantage à vous donner au moins un signe de vie. Après les délicates attentions que vous avez eues pour moi et ma famille vous êtes bien en droit d'attendre de mes nouvelles avant aujourd'hui, et je me demande vraiment quelles raisons je pourrais invoquer pour me disculper. Je préfère tout simplement vous demander pardon.

Le coin des nouveaux

Je ne ferai protester personne de mes confères en vous disant que la vie est pour nous des plus intéressantes à l'évêché de Szépingkai. Ici nous formons un peu un Etat dans l'Etat, car nous suivons un programme particulier. Nous avons tous dressés nos tentes au deuxième étage, dans le même bout de la maison, si bien que lorsqu'on parle de cette partie de l'évêché l'on dit: le coin des nouveaux. Nous avons même notre oratoire privé, où nous disons nos messes. Cette pièce nous sert également de salle pour les cours en commun et pour la lecture spirituelle.

Journées bien remplies

Nous mettons 5 heures par jour à apprendre le chinois soit 3 heures de cours et 2 heures d'étude. Nous tâchons de ne pas perdre une minute de ces précieuses heures. C'est si passionnant, la langue de Confucius! Le reste du temps se passe au bréviaire, aux exercices spirituels, aux études de théologie, à la correspondance, etc.

A titre d'étudiants nous avons encore le privilège des congés. Vous pouvez croire que nous les prenons. Ils tombent les jeudis et samedis après-midi. Ce que nous faisons ces jours-là? N'importe quoi, mais pas du chinois. Le plus possible, nous sortons du milieu quotidien. Une course en bicyclette dans la campagne chinoise, une visite dans les dessertes de Szépingkai, une partie de tennis au séminaire, une promenade du côté du collège des Clercs de Saint-Viateur. Nous accompagnons encore le procureur qui va faire son marché.

Une excursion à Li Shu

Cela m'amène à vous parler de ma première visite dans un poste (centre d'une mission ou paroisse). Elle ne manque pas d'aventures. Vous devinez déjà, j'en suis sûr, quel poste devait servir de dénouement à ces jeunes missionnaires encore tout frais débarqués au Mandchoukouo.

Il n'y avait que Li Shu pour pouvoir assumer une telle responsabilité! Le P. Poitevin partage certainement mon opinion.

Un beau matin, — je dis beau par besoin littéraire, car en réalité le temps était couvert, — au déjeuner, le Père Bernard Desroches nous propose de nous rendre à Li Shu en bicyclette. Nous acceptons comme un seul homme, mais il nous faut compter avec l'assentiment de notre Supérieur, le Père Antonio Bonin. Celui-ci, en son père de famille, objecte d'abord les 20 milles de route à parcourir pour aller et le retour, le mauvais état des chemins, l'excès de fatigue, la crainte, l'incertitude de la température. Nous subissons les objections sans pouvoir les réfuter car nous sommes en cause. Mais nous nous reposons sur le P. Desroches qui finit par obtenir l'autorisation si désirée.

Aussitôt après le déjeuner, nous enfourchons la bicyclette. Le pauvre P. Montebault, qui n'avait pas eu vent du projet et n'avait pas encore mangé, n'eut que le temps de mettre une pomme dans sa poche pour rejoindre notre groupe. Le P. Guilbault qui étreignait une bicyclette traversait la ville, droit comme un gendarme sur sa machine toute brillante et faisait continuellement sonner sa clochette. Nous dûmes l'avertir que les Chinois en avaient déjà vu des bicyclettes, mais lui protesta d'une bonne intention et affirmait qu'il n'agissait ainsi que pour éloigner les pions.

Nous filions bon train, mais le P. Desroches, conscient de sa responsabilité, était toujours à nous mettre un frein à notre jeunesse ardeur. A la longue cependant nous n'aurions pas eu besoin de ce diligent moniteur: les nombreuses côtes à monter étaient là pour nous forcer à ralentir.

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat demain matin

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee 1566, rue St-Denis Montréal.

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL

Nom

Adresse

(D)

La Vie Musicale

La guerre des mots — Les examens du Prix d'Europe — Un point d'histoire — Et le "Centre Civique"?

"La bataille va-t-elle s'engager autour du mot *mélomane*?" demandait M. Dominique Laberge dans sa chronique musicale de la Patrie de dimanche dernier.

Et pourquoi pas? A l'encontre de ce que j'en ai écrit dans la Vie Musicale, M. Laberge cite Larousse: *Mélomane*: "Qui est passionné de musique: un amateur mélomane", et Armand Colin: "Celui qui aime la musique avec passion"; MELOMANIE: "Amour excessif de la musique".

Je n'admire pas tant que cela Armand Colin et je ne prendrai certainement jamais pour guide de mon vocabulaire; d'ailleurs je ne connais, de lui, qu'un petit dictionnaire, pareil au Petit Larousse illustré, et celui-ci, — que d'ailleurs je ne consulte jamais puisque j'ai le grand, le Nouveau Larousse illustré en sept volumes — à la spécialité des définitions courtes de leur mot essentiel. Le Petit Larousse me rappelle trop un autre dictionnaire, répandu dans ma jeunesse, qui offrait les deux définitions suivantes:

Violon: "Espèce de petit violoncelle".

Violoncelle: "Espèce de gros violon".

M. Laberge ne m'en voudra pas, je l'espère, si je lui offre plutôt de consulter le Nouveau Larousse illustré.

Mais le Petit Larousse a laissé amener un mot et c'est le grand, le Nouveau Larousse illustré, qui le rétablit.

Tome 6, à la page 8, colonne 1, on lit:

MELOMANE: (du grec *melos*, musique, et *mania*, folie): "Se dit de celui qui aime la musique avec une passion malade".

Et, au même tome, page 275, colonne 2, on lit:

MUSICOMANE (de *musique* et du grec *mania*, fureur): "Personne qui pousse l'amour de la musique jusqu'à une exagération ridicule".

Tous les deux sont donc péjoratifs, donc peu flatteurs, le premier à peine moins que le second.

Dans le même N. L. I., au tome 6, page 8, colonne 2, on trouve:

MELOPHOBIE (du grec *melos*, musique, et *phobos*, crainte): "Se dit d'une personne qui hait la musique".

Alors pourquoi ne pourrait-on pas dire MELOPHILE (du grec *melos* et *philein*, aimer): "Personne qui aime la musique"?

En vérité, c'est tellement simple que, même si aucun dictionnaire ne le donne, on n'a qu'à dire d'une personne qui aime la musique qu'elle est *mélophile*, en réservant la *manie* à ceux qui y mettent "une passion malade". De cette façon, on n'insultera personne.

Car l'usage, dont parle aussi M. Laberge, qui serait, paraît-il, celui de musicographes français — je ne les ai pas lus mais probablement parce qu'ils sont de mauvaise compagnie — ne pourra rien contre la signification du suffixe *manie*.

Un *mélomane* souffre de *mélomanie* et la *manie*, qu'elle se trouve ou non, est une forme de folie, nonobstant le Petit Larousse et le tout petit Armand Colin.

Pour ma part, j'accueillerai *musicomane* le jour où il sera de bon ton de dire et d'écrire que le Roi est un *gallomane*, mais que l'Ordre d'Orange est devenu *gallophile*.

Les examens de l'Académie de Musique de Québec auront lieu, cette année, aux dates suivantes: Examens ordinaires: les 17 et 18 juin à Montréal; et à Québec.

Concours pour le Prix d'Europe: les 20 et 21 juin à Montréal.

Il faut signaler l'annonce d'une

nois, cette fois-ci, n'ont pas seulement les yeux ouverts, mais la bouche aussi!

Nous arrivons à la mission tremblés de la tête aux pieds, comme des canards. Nous enlevons dans le portique soutanes et souliers, qui sont dans un état lamentable. Il s'agit maintenant de trouver dans la garde-robe de nos deux confères le linge sec pour quatre. Nous avons réussi, passablement, mais il a fallu renoncer "aux habits faits sur mesures".

Cela nous a valu une belle soirée au poste de Li-Shu: les PP. Schetagne et Gauvreau y ont mis de l'entrain par leurs chants. Quant à l'oncle Marius, il a oublié Szépingkai pour nous parler des temps héroïques "où les loups rôdaient autour de sa bicyclette lorsqu'il allait aux dessertes" dans le nord du Vicariat.

Le lendemain matin, dès 5 heures, nous étions tous sur pieds. Après la messe et le déjeuner, nous nous mettions vite en route pour profiter de la gelée. Tout alla bien sauf pour le P. Guilbault, qui a eu la malencontreuse idée de faire un "flat". A neuf heures nous arrivions à l'évêché. Le P. Desroches a pu taper son sac à la face de dire que nous étions arrivés pour le cours de 9 heures. Le P. Bonin, toujours paternel, a supprimé le cours. Nous ne l'avons pas empêché!

Je souhaite une bonne et heureuse année à vous et à tout le personnel du séminaire. Je prie Dieu de vous combler de ses plus grandes bénédictions.

Je demeure, Mgr le Supérieur, votre bien respectueux et soumis en Notre Seigneur.

Maurice LEVEILLÉ, P.M.E.

(1) Tous les nouveaux missionnaires doivent passer un an à Szépingkai pour s'acclimater, étudier la langue chinoise et les particularités de l'apostolat dans le pays. L'on se rappelle qu'en septembre dernier les Pères Eloi Montebault, Maurice Léveillé, Paul-Emile Lachapelle et Fernand Guilbault sont partis pour nos missions du Mandchoukouo et n'en janvier dernier le P. Evariste Parent est allé les rejoindre. Ce dernier, après un heureux voyage, est arrivé à Szépingkai le 28 janvier dernier.

innovation. L'exécution du répertoire des candidats et des pièces imposées aux candidats au Prix d'Europe se fera en séance publique, à l'instar de ce qui se fait dans les conservatoires d'Europe, de ce qu'on a fait la semaine dernière aux séances du Festival-Concours. La date et l'endroit de cette séance seront annoncés par la voie des journaux.

Depuis 1911, date de la fondation de la Bourse du Gouvernement de la province et de la remise de son administration entre les mains de l'Académie de Musique par le premier ministre d'alors, qui était le futur sir Lomer Gouin, cette question de la publicité des séances d'exécution avait été plusieurs fois discutée, mais jamais officiellement, et en petit groupe seulement. Le président actuel de l'Académie de Musique, M. Auguste Desroches, et ses collègues ont pensé que le temps était venu de résoudre le problème. Rien ne s'y oppose. Ainsi qu'il arrive au Conservatoire de Paris, par exemple, ce ne sont pas les manifestations de l'auditoire qui pourront avoir de l'influence sur les décisions des membres du jury. Cette crainte est illusoire; mais l'exécution publique comporte, d'autre part, des avantages tels pour les concurrents eux-mêmes qu'il est temps qu'on se décide à l'organiser sur une base solide et permanente. Ainsi qu'il arrive au Festival-Concours depuis sa fondation, les candidats bien préparés seront peut-être plus à l'aise s'ils jouent devant des auditeurs qui n'ont aucune raison de leur être antipathiques, que s'ils sont renfermés dans une stricte huis clos avec un tribunal de cinq membres, dont ils ne savent pas s'ils ne sont pas uniquement des chercheurs de petites bêtes armées d'une sévérité d'opagique.

On ne m'en voudra pas si je fixe ici un point d'histoire. Nulle part, la Loi 13, Georges V, chapitre V, qui a fondé la Bourse annuelle de \$3000, ni ses amendements, ne mentionnent ce nom de Prix d'Europe. C'est moi-même qui l'ai imaginé, à l'instar de celui du Prix de Rome, et j'en ai fait don à l'Académie en perpétuelle propriété, c'est-à-dire tant qu'elle en aura la gérance.

Québec a une population de 150,000 âmes et une salle de concerts, le Palais Montcalm, de 1,800 sièges.

Toronto a une population de 750,000 âmes, et une salle de concerts, le Massey Hall, de 3,000 sièges.

Winnipeg a une population de 250,000 âmes, et une salle de concerts, l'Auditorium, de 2,500 sièges.

Montréal a une population de 1,250,000, et une salle de concerts, le Plateau, de 1,300 sièges.

Isaacson, le fondateur du mouvement dit *Music Week*, estimait, il y a quinze ans, que la proportion des habitants de Manhattan qui allaient au concert ou à l'opéra était de 6 pour cent. Admettons qu'avec la crise cette proportion soit descendue à 3 pour cent, et mettons la po-

putation de cette partie de New-York à 3,500,000 âmes, cela donnerait 105,000 personnes qui aiment assez la musique — mélomanes et mélomanes, — pour aller dans les salles de concert au Metropolitan.

Les chiffres de population donnés ci-dessus sont très approximatifs, mais ils peuvent quand même servir à notre raisonnement.

Donnons à Montréal une population de 1,200,000 âmes, ce qui n'est pas exagéré, et servons-nous du taux de 2 pour cent, cela donnerait 24,000 qui vont au concert (nous n'avons pas d'opéra).

Il en résulte que la ville de Montréal, qui a la population de beaucoup la plus considérable de tout le Canada, ne peut offrir aux 24,000 personnes qui aimeraient à aller au concert qu'une salle de 1,300 places. Faites un calcul analogue pour les villes d'une population moindre et qui peuvent leur offrir des salles de 2,500 à 3,000 places et vous verrez qu'il n'y a rien là qui puisse nous donner motif de nous vanter. La ville de Québec même, avec sa population de 150,000 âmes seulement, est en bien meilleure posture que Montréal, puisqu'elle offre une salle de 1,800, à une population musicale de 3,000 personnes.

Tous les trois mois, tous les six mois, on parle — dans notre bienheureuse ville — même notre pays, on ne sait faire que cela: parler — on parle du "Centre Civique", fa-mieux par son nom; les autres huit ou dix mois, on n'en parle plus.

Nitchevo: on a le temps; manana: à demain, et c'est le demain de l'histoire du barbillon, "demain on rase gratis".

Avant l'aurore de 1942, il reste juste vingt et un mois — ne comptons pas les mois d'hiver, pendant lesquels on ne fait jamais rien. Pensez-on qu'en vingt et un mois, après en avoir soustrait le temps des inévitables et bien canadiennes parloles, on aura le temps de le bâtir et de l'aménager, ce "Centre Civique"? Est-on même bien sûr qu'on y fera, à la musique, la place qui lui convient, ce qui est bien différent d'un rêve d'échevin?

N'imaginez pas, nous avons une salle de concerts de 1,300 places, quand Québec en a une de 1,800. Soyons fiers, nous sommes à la tête de la civilisation artistique dans notre pays.

23-III-40

Frédéric PELLETIER

Décès de M. l'abbé

Edouard Laporte

La Jeunesse Technique, Catholique vient d'être épuisée par la mort d'un de ses aumôniers de secteur.

M. l'abbé Edouard Laporte, aumônier de la J. T. C. du secteur Est, ainsi que de l'école des Arts et Métiers de Maisonneuve, est décédé mercredi, le 20 courant, à l'hôpital du Sacré-Cœur, à l'âge de 44 ans.

M. l'abbé Laporte fut ordonné prêtre le 23 octobre 1927 et fut tout à tour professeur au Collège de St-Laurent, vicaire à Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle de Montréal, enfin aumônier de la J. T. C. à l'école des Arts et Métiers de Maisonneuve et au secteur Est.

Il était aussi chargé du cours de sociologie à la même école depuis près de deux ans et accomplissait à l'occasion les fonctions d'assistant de l'aumônier général de la J. T. C.

La translation des restes aura lieu dimanche, le 24 courant, à 3 h. p.m. de scalons mortuaires Sansregret, rue Ontario, à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Les funérailles auront lieu le lendemain, lundi, à 9 h.

Un voyage en auto

à la Rivière-la-Paix

Sous la direction de M. l'abbé Camille Saint-Pierre, missionnaire colonisateur — "Liaison française" à prix modiques

M. l'abbé Camille Saint-Pierre, missionnaire colonisateur, organise actuellement des voyages de liaison française de Québec à la Rivière-la-Paix.

Ces voyages se feront par autos et camions, sous la direction personnelle de l'abbé Saint-Pierre. Des réceptions officielles sont assurées le long du parcours à Ottawa, à Sudbury, à Duluth, à St-Boniface, à Gravelbourg, à Calgary, à Edmonton et à Grouard. Plusieurs prières ont promis de faire le premier de ces voyages, de même que des journalistes.

Le matin du départ, une messe sera célébrée aux intentions des voyageurs en la basilique de Sainte-Anne de Beauré. On fera plus tard un court arrêt au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. En cours de route, à Montréal notamment, la caravane roulera se grossira de nouveaux voyageurs. Ces caravanes nouvelles ne sont subventionnées par aucune compagnie de transport. Autos et camions sont la propriété de cultivateurs désireux d'aller s'établir sur les belles terres de la Rivière-la-Paix, où la propriété de simples touristes qui veulent faire un beau voyage.

Un des points intéressants du voyage sera la visite des Rocheuses canadiennes et américaines avec arrêts à Banff, au lac Louise, puis à Vancouver, à Victoria, à Seattle et retour par Yellowstone, Park au Wyoming, etc.

Le coût minime du voyage sera une révélation pour tous ceux qui n'ont pas encore fait de longs voyages par groupes en auto. La date du premier voyage de Liaison française sera annoncée bientôt. Le prix est très raisonnable. On prévoit \$25 pour la voiture et une dizaine de dollars pour autres dépenses, nourriture, etc. Le trajet est d'environ trois mille milles.

Quant aux touristes qui feront le voyage de retour au complet, environ 7,000 milles, le coût total du voyage sera d'environ \$100. En effet on prévoit \$50 pour la voiture et \$50 pour les autres dépenses. Les organisateurs comptent évidemment avec les camps de touristes et les facilités que ces camps donnent pour la préparation des repas. Ceux qui voudront un confort plus coûteux pourront le trouver dans les hôtels. Des femmes ont demandé d'être du voyage: il n'y a pas d'objection à cela. D'ailleurs, plusieurs voyageurs seront accompagnés de leur femme.

Prière à ceux qui désirent faire le voyage de se mettre en communication avec M. l'abbé C. Saint-Pierre, au presbytère Saint-Sauveur, à Québec. On peut également rencontrer M. l'abbé Saint-Pierre, à Montréal, tous les jeudis, à 89 est, rue Notre-Dame.

Les notaires du district de Mont-

Feu le notaire Brais

Condolances des notaires de Montréal

A une réunion spéciale des notaires du district de Montréal tenue le 18 mars 1940, sous la présidence de Me Edouard Biron, président de la Chambre des notaires, Me Arthur Courtois agissant comme secrétaire, sur proposition de Me René Faribault, appuyée par Me John Mulcair, la résolution suivante est adoptée:

Les notaires du district de Mont-

Envoi de Kruschen

Perdu en mer!

50,000 paquets étaient en route pour le Canada

Les usagers de Kruschen qui connaissent la merveilleuse "sensation Kruschen" feraient bien d'acheter sans tarder leur provision de paquets géants de ce produit s'ils veulent éviter le désappointement. Il y a quelque temps, 50,000 paquets, de sorte que le stock est maintenant très limité.

Toutefois, d'autres envois de ces paquets géants ont été effectués par différents bateaux et sont arrivés ici sains et saufs. Ce Kruschen a été distribué, mais on ne saurait dire maintenant quand nous recevrons d'autres consignations. Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, lumbago, migraines, ou si vous avez mauvais goût, procurez-vous un paquet géant de Kruschen contenant le flacon ordinaire à 75c plus un flacon d'essai gratuit. Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfait après avoir employé le flacon d'essai. Retournez simplement le flacon régulier non ouvert. Dans toutes les pharmacies.

réel ont appris avec une profonde douleur la mort de leur confrère, Me L.-J.-E. Brais, notaire à Longueuil, qui y a exercé sa profession pendant trente-huit ans, avec talent, probité et courtoisie.

La mort de Me Brais constitue une perte pour le notariat et les notaires du district de Montréal désirent exprimer leurs sentiments de vives condoléances à Madame Brais et à sa famille dans cette grande épreuve.

Assistaient à la réunion: MM. Edouard Biron, Victor Morin, Dominique Pelletier, J.-M. Savigneau, Emile Massicotte, L. Leroux, U. Joron, John Mulcair, Georges Beaugrand, W. Guérin, Yves Montreuil, syndic, R.-A. Bergeron, R. Faribault, G.-A. Terrault, O. Tétrault, M. Faribault, Gérard Michaud, J.-A. Paquin, J.-A. Savoie, A. Senay, T. Ducharme, Geo. C. Marier, L.-A. Fréchette, J.-H.-A. Bohémier, A. Labrecque, L. Lamarche, J.-T. Legault, J.-W. Lévesque, H. Melançon, A.-E. Prud'homme.

Pour copie conforme.

Le secrétaire,

(Signé) Arthur COURTOIS

AVIS LEGAL

Provinces de Québec, District de Montréal, No 9129, Cour de Circuit, L. Cohen & Son, demandeurs, vs B. McGill, défendeur. Lesdits demandeurs ont obtenu un jugement par défaut le 18 mars 1940, à l'effet de leur faire payer la somme de \$100,000, plus les intérêts et les frais de justice. Le défendeur a été cité à comparaître le 18 mars 1940, à l'effet de se défendre. Le défendeur a été cité à comparaître le 18 mars 1940, à l'effet de se défendre. Le défendeur a été cité à comparaître le 18 mars 1940, à l'effet de se défendre.

Enlève CORDS, VERBUES et DURELLONS. EFFICACE. PHARMACIE LAURENCE 25c. 1566, rue St-Denis, MONTREAL.

Produit au Canada • Peut être procuré durant toute l'année

LASALLE COKE

"Chaleur sans perte"

FINISSEZ L'HIVER

AVEC

Lasalle Coke

CHALEUR EGALE

JOUR ET NUIT!

VOICI le temps de vous convaincre par vous-même, comme des milliers d'autres personnes l'ont déjà fait, que la haute qualité uniforme de ce combustible moderne justifie bien la réclame que nous lui faisons en vous donnant confort et satisfaction. C'est sans aucun doute la meilleure aubaine en fait de combustible pour la saison prochaine.

Produit au Canada • Peut être procuré durant toute l'année

LASALLE COKE

"Chaleur sans perte"

FINISSEZ L'HIVER

AVEC

Lasalle Coke

CHALEUR EGALE

JOUR ET NUIT!

VOICI le temps de vous convaincre par vous-même, comme des milliers d'autres personnes l'ont déjà fait, que la haute qualité uniforme de ce combustible moderne justifie bien la réclame que nous lui faisons en vous donnant confort et satisfaction. C'est sans aucun doute la meilleure aubaine en fait de combustible pour la saison prochaine.

Produit au Canada • Peut être procuré durant toute l'année

LASALLE COKE

"Chaleur sans perte"

FINISSEZ L'HIVER

AVEC

Lasalle Coke

CHALEUR EGALE

JOUR ET NUIT!

VOICI le temps de vous convaincre par vous-même, comme des milliers d'autres personnes l'ont déjà fait, que la haute qualité uniforme de ce combustible moderne justifie bien la réclame que nous lui faisons en vous donnant confort et satisfaction. C'est sans aucun doute la meilleure aubaine en fait de combustible pour la saison prochaine.

Produit au Canada • Peut être procuré durant toute l'année

LASALLE COKE

"Chaleur sans perte"

FINISSEZ L'HIVER

AVEC

Lasalle Coke

CHALEUR EGALE

JOUR ET NUIT!

VOICI le temps de vous convaincre par vous-même, comme des milliers d'autres personnes l'ont déjà fait, que la haute qualité uniforme de ce combustible moderne justifie bien la réclame que nous lui faisons en vous donnant confort et satisfaction. C'est sans aucun doute la meilleure aubaine en fait de combustible pour la saison prochaine.

Produit au Canada • Peut être procuré durant toute l'année

LASALLE COKE

"Chaleur sans perte"

FINISSEZ L'HIVER

AVEC

Lasalle Coke

CHALEUR EGALE

JOUR ET NUIT!

VOICI le temps de vous convaincre par vous-même, comme des milliers d'autres personnes l'ont déjà fait, que la haute qualité uniforme de ce combustible moderne justifie bien la réclame que nous lui faisons en vous donnant confort et satisfaction. C'est sans aucun doute la meilleure aubaine en fait de combustible pour la saison prochaine.

Produit au Canada • Peut être procuré durant toute l'année

LASALLE COKE

"Chaleur sans perte"

FINISSEZ L'HIVER

COMMERCE ET FINANCE

Utilisons ce que nous possédons

Ce que c'est qu'une coopérative de consommation — Ses avantages, son but — De la consommation à la production par le consommateur et pour le consommateur

Le mouvement en faveur des coopératives de consommation fait son chemin à Montréal et dans la province; on en parle un peu partout, tantôt en bien, tantôt en mal.

Les uns y voient une planche de salut, pour assurer notre survie et notre émancipation économiques; les autres sont portés à le condamner, croyant qu'il est appelé à causer un préjudice sérieux au petit commerçant.

D'aucuns préféreraient une coopérative d'achat; ils opinent que le consommateur profiterait du bon marché que procurent les achats sur une grande échelle. Ceux-là oublient que la coopérative de consommation vise le bon marché qui lui assure sa puissance d'achat, à la condition que tous ses sociétaires fassent leurs achats dans leur magasin. Avec une coopérative de consommation, les sociétaires sont assurés de bénéficier du bon marché, parce qu'ils sont eux-mêmes les patrons, ce qui n'est pas nécessairement le cas avec une coopérative d'achat.

Les avantages d'une coopérative de consommation l'emportent sur ceux d'une coopérative d'achat pour plusieurs raisons, notamment par le but proposé. La coopérative de consommation vise à faire passer l'économie des mains des producteurs à celles des consommateurs. Elle favorise l'épargne tout en permettant de ne pas se priver. Et, quelque paradoxal que cela puisse paraître, dans une coopérative de consommation, plus on achète, plus on économise, car les profits ou ristournes sont répartis, non au prorata des actions, mais au prorata des achats.

Chez nous, où les producteurs sont rares, la coopérative de consommation est appelée à jouer un grand rôle. Elle peut et doit faire naître des producteurs. Le jour où le volume des achats des sociétaires d'une coopérative de consommation sera suffisant pour autoriser la fondation ou la création de nouveaux établissements ou entreprises de production, on commencera de combler une lacune qui nous affaiblit. Et l'on peut être certain que la coopérative de consommation ne demande pas mieux que d'entrer dans la phase de production.

C'est son but de produire. Et, en produisant, la coopérative de consommation fera plus pour assurer l'équilibre des prix que n'importe quelle législation. Quand elle sera entrée chez nous dans cette phase, le producteur sera mieux rémunéré et le consommateur paiera meilleur marché. La raison ici est simple. La différence entre le prix réel et le prix de vente au détail provient du trop grand nombre d'intermédiaires qui manipulent un produit, un article, une marchandise quelconque jusqu'au consommateur. La coopérative de consommation évitera cet écart en supprimant les intermédiaires. Ainsi, elle paiera un prix plus juste au producteur, sans surcharger le consommateur.

La coopérative de consommation n'en veut pas au petit commerçant. Partout où elle a réussi, elle s'est attaquée au monopole, aux cartels, aux entreprises d'envergure. Le jour où la coopérative de consommation se lancera dans la production, elle pourra vendre ses produits à qui voudra les acheter. Ce sera au petit commerçant d'en bénéficier.

Au point de vue pratique, puisqu'il existe chez nous des coopératives de consommation et qu'elles réussissent, pourquoi ne pas les encourager plutôt que de parler de les remplacer par des coopératives d'achat? Nous ne disons pas qu'il faut condamner les coopératives d'achat; nous croyons qu'en tenant compte de tout, pour être pratique, il est préférable de concentrer toutes nos énergies de ce côté. Les débuts de la coopérative de consommation à Montréal ont été pénibles. Pourquoi irions-nous lui porter un coup au moment où elle commence de réussir?

Alvarez VAILLANCOURT

Augmentation des dividendes sur les actions à la Bourse et au Curb

Les dividendes répartis aux actions négociées à la Bourse et au Curb de Montréal s'élèvent, pour le mois de mars, à \$26,048,563, ce qui représente une augmentation de \$1,636,267 sur mars 1939, qui s'était traduit par un total de \$24,412,296. Le total des trois premiers mois de 1940 accuse un gain de \$3,338,611 sur la période correspondante de 1939.

Ces mois-ci des répartitions se font à 76 valeurs, au lieu de 67 au cours du mois correspondant de 1939. De même qu'en mars 1939, 6 sociétés distribuent cette année des dividendes extraordinaires, et sur les 17 catégories qui font des distributions durant le mois, onze accusent un gain sur l'année dernière, quatre sont en baisse et deux n'ont pas changé.

Des dividendes extraordinaires ont été distribués par Asbestos Corporation, David & Frères, Ltee "A" et Imperial Tobacco, au groupe industriel, et par Central Patricia, Peron et Sylvanite, parmi les actions minières.

Les seules catégories qui ont subi des pertes sont les mines d'or, le charbonnage et la métallurgie, et les textiles et vêtements. Canadian Calumet a fixé au mois d'avril le paiement de son dividende jusqu'ici payé en mars, ce qui explique le recul apparent des textiles.

On attribue la hausse des papiers à la distribution d'un dividende de \$1.25 par action faite par International Paper & Power, Ltd. C'est la première répartition faite à cette valeur depuis décembre 1937. Au groupe des transports, Ottawa Electric Railway a réparti un dividende pour la première fois depuis juillet 1938. Ce dividende est de 30 cents, payable tous les trimestres durant l'année 1940.

Mercury Mills

Toronto, (P.C.) — Mercury Mills, Ltd., et ses filiales rapportent un profit d'exploitation de \$287,848 pour l'année 1939 contre \$123,143 l'année précédente. Le profit net, après toutes les déductions, y compris l'intérêt sur les obligations, la dépréciation, la réserve et les sociétés et la réserve pour les contingences et les inventaires, a été de \$35,455 comparativement à une perte de \$25,594 en 1938.

La réserve pour la dépréciation a été de \$86,317 en 1939 contre \$43,917 en 1938. Le rapport de 1939 ne reflète pas la réduction des charges d'intérêt sur les obligations résultant de la récente réorganisation de la compagnie, en vertu de laquelle le montant des obligations première hypothèque 5 1/2 % de la compagnie, \$1,336,000 a été réduit à un montant de \$801,000 d'obligations 5 %.

Les disponibilités au 31 décembre dernier étaient de \$975,571 et les exibilités de \$341,337, laissant un fonds de roulement de \$634,234, soit une augmentation de \$117,145. Après la fermeture des livres à la fin de l'année fiscale, la somme de

\$150,000 d'obligations sérieuses 5 % pourvues dans le plan de réorganisation a été vendue, améliorant le fonds de roulement d'autant. L'actif comprend un encaisse de \$64,357 et des comptes recevables de \$127,401. Les exibilités comprennent un emprunt bancaire de \$60,000 et des comptes payables au montant de \$180,385.

George Weston

Des profits nets de \$699,098 sont rapportés par la George Weston, Ltd., en 1939, comparativement à des bénéfices de \$543,779 en 1938. Les dividendes privilégiés ont été gagnés plus de sept fois et, après avoir pourvu à cette clause de dividendes, le profit net équivaut à \$1.50 par action ordinaire en cours contre \$1.12 par action ordinaire l'année précédente.

Le profit d'exploitation consolidé a passé de \$1,057,481 en 1938 à \$1,380,709 en 1939. Les autres revenus de \$1,466 ont porté le profit global à \$1,382,175. La réserve pour la dépréciation a été de \$265,166 et pour les impôts sur le revenu, de \$203,262. Ceci se compare avec \$211,933 et \$109,175 respectivement pour 1938. Après avoir pourvu à l'intérêt et aux autres charges et après avoir pourvu aux dividendes privilégiés, le solde disponible pour les dividendes ordinaires a été de \$608,924 contre \$453,556 en 1938. Le surplus pour l'année, après avoir pourvu aux dividendes ordinaires, a été de \$285,387 contre \$130,019 en 1938.

Le bilan indique que le fonds de roulement s'établissait à \$1,389,255 contre \$1,192,083 l'année précédente. Les emprunts bancaires ont été réduits de \$402,158 à \$133,000.

Permis de bâtir en février

La valeur globale des permis de bâtir adjudicés en février par 106 municipalités est de \$3,722,799. Les chiffres révisés de janvier donnent \$3,334,337 dans 117 municipalités. La valeur globale des permis de bâtir les deux premiers mois de 1940 est de \$7,057,136.

Parmi les permis de février, il y a \$2,549,770 en fait de construction nouvelle et \$1,173,029 en fait d'additions, alterations et réparations. Les permis pour résidences représentent une valeur de \$1,982,109, pour institutions \$157,114 pour le commerce \$612,563, l'industrie \$758,063, et les autres édifices \$214,950.

East Malartic

Le rapport financier d'East Malartic Mines, Ltd., pour 1939, couvrant la première année entière de production, indique des progrès substantiels des affaires de la compagnie. La valeur de la production a dépassé \$2 millions 1/2; un profit net de \$1,167,992 a été rapporté pour l'année, équivalent à 29 cents par action ordinaire; un emprunt de \$391,000 en vigueur à la fin de 1939 a été repaqué et au 31 décembre dernier, le fonds de roulement affichait une augmentation de quelque \$830,000. Un solde créditeur de \$360,732 remplaçant un solde débiteur de \$472,260 à ce compte.

NOS HOMMES D'AFFAIRES



M. PAUL-E. TREMBLAY, agent général pour le district de Montréal de la compagnie d'assurance Canadienne Mercantile (Photo Notman).

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Fluorolite Fixture Co., 85, rue St-Denis, Dorchester, A. Mendel, président.
Riverside Smelting & Refining Works Ltd., Allen Ikeman, président.
Financière Médicale & Dentaire, 300 Carré St-Louis, Donat Voghel, M.D., et J.-W. Lalumière, maris.
Marché St-Denis, 5079, rue St-Denis, F. Vaillant, marié.
Faure & Payette, entrepreneurs, Marcel Faure, marié, et Claude Payette, célibataire.
Mills Provision Reg'd., épicerie, Dame H. Itkin, mariée.

Mouvements du coût mondial de la vie

Troisième et quatrième trimestre de 1939

Bien que les indices du coût de la vie montent considérablement en certains pays au cours de 1939, particulièrement le dernier trimestre de l'année, on observe le ralentissement habituel en regard des avances importantes des prix de gros. La liste des pays publiant des séries du coût de la vie révèle qu'il y a des avances nettes en tous ces pays, excepté un, de décembre 1938 à décembre 1939. Les prix des aliments dans presque tous ces pays font voir des gains qui excèdent de beaucoup ceux des autres groupes budgétaires des familles.

Aux Etats-Unis l'indice du National Industrial Conference Board, sur la base 100 en 1913, décline de 0.9% en 1939 à 85.3 en décembre. La baisse des indices du loyer, du vêtement et des divers sous-groupes fait plus que neutraliser la hausse légère des aliments. Dans le Royaume-Uni l'indice du coût de la vie, publié par le ministère du Travail, monte de 10.9% en 1939 et de 11.6% après août. A la fin de l'année les aliments sont de 12.9% plus chers qu'en décembre 1938, tandis qu'on constate une augmentation de 14.6% après août. L'indice trimestriel de l'Eire avance de 9.2% en novembre 1938 et 1939, tandis que la comparaison entre août et novembre révèle une augmentation de 12.7%.

Entraîné par une hausse de 4.1% pour les aliments, l'indice du coût de la vie au Canada fait une avance de 2.3% entre décembre 1938 et 1939. La comparaison entre août et décembre indique une augmentation de 2.8% dans l'indice composite, ce qui porte l'indice à 85.3 en décembre.

Parallèlement à l'énorme augmentation des prix de gros, l'indice du coût de la vie en Chine (Shanghai) monte de 103.0% en 1939, dont 45.5% après août. Pendant le même intervalle l'indice du groupe alimentaire de cette série monte de 136.7%. La deuxième plus forte augmentation constatée est celle de l'indice du Japon (série de Tokyo), qui avance de 13.2% en 1939, tandis que les aliments montent de 17.4%.

En Australie la hausse de la série du coût de la vie surpasse celle des prix de gros. Le coût de la vie en Australie (en six capitales) avance de 2.3% pendant l'année, comparativement à un faible recul de l'indice des prix de gros pendant la même période. D'août à décembre l'indice des prix de détail en Australie monte de 1.1%. En Allemagne la continuation du strict contrôle des prix de détail maintient les indices exceptionnellement stables durant l'année; l'indice du coût de la vie s'établit à 126.4 à la fin de l'année, soit une augmentation de 0.9% seulement. Les principales espèces de cuir produit par les tanneries canadiennes sont les suivantes (chiffres de 1937 entre parenthèses): cuir à semelles tanné au chène, \$5,235.12 (\$6,975.96); cuir de vache et de cheval pour empes, \$3,664.97 (\$4,708.76); cuir de veau pour empes, \$3,224.41 (\$3,790.31); cuir verni et emmaillé pour chaussures, \$1,492.12 (\$2,213.97); cuir à gants, \$1,159.187 (\$1,781.399).

Nombres-indices et prix de gros

L'indice général des prix de gros des commodités est à 83.1 la semaine qui se termine: il n'y a donc pas de changement sur la semaine précédente. Le pain, les pommes de terre, le bétail et la tourbe sont parmi les commodités à se vendre plus cher, mais il y a réduction pour le grain, le poisson, les oeufs et la soie brute. L'indice général la semaine correspondante de l'année dernière est à 73.1.

La situation économique

On évalue officiellement à 634 millions de dollars les produits de la grande culture en 1939, somme qui représente une augmentation de 15% sur l'année précédente. La plupart des autres branches de l'économie rurale ont eu, l'an dernier, un rendement satisfaisant. La hausse des prix agricoles, bien qu'elle soit moindre que celle des prix industriels, conjuguée avec l'abondance de la production et l'accélération de la demande, accroît sensiblement le pouvoir d'achat des campagnes.

Une récente statistique constate que la production d'or a atteint l'an dernier 5,992,134 onces, à rapprocher de 4,725,117 onces en 1938 et de 4,096,213 onces en 1937. Quoique les relevés relatifs à l'extraction des métaux communs au mois de janvier ne soient pas encore publiés, on est fondé à croire qu'ils enregistreront de nouveaux progrès. Le rendement des houillères a largement excédé le total de janvier 1939 ainsi que la moyenne du même mois au cours des cinq dernières années. Les usines d'affinage de métaux non-ferreux travaillent à un fort rendement. L'industrie de l'aluminium, qui a vu sa production du reste de l'année et la totalité de celle de 1941, a entrepris de vastes travaux d'agrandissement. La sidérurgie, la première des industries de base, est plus active que jamais. Au mois de janvier, la production de fonte a dépassé 104,700 tonnes, ce qui représente une progression de plus de 80% sur janvier 1939, et la fabrication de l'acier, en augmentation de 112.8%, a atteint le volume record de 166,496 tonnes.

L'industrie automobile a construit, au mois de janvier, 17,213 véhicules de toute catégorie, à rapprocher de 16,978 en décembre et de 14,794 en janvier 1939. Les ventes de voitures neuves, présentant un gain de 50% en nombre et de 52% en valeur par rapport à janvier l'an dernier, ont été plus considérables que jamais au cours de ce mois. Les fabriques de papier-journal ont eu, en janvier, un rendement de 251,032 tonnes, en regard de 240,656 tonnes en décembre et de 208,382 tonnes en janvier 1939. La consommation de papier-journal aux Etats-Unis accusait en janvier, pour le dixième mois consécutif, une augmentation relative au même mois de l'année précédente, et, par ailleurs, l'état de guerre entrave les livraisons des producteurs scandinaves en Amérique. L'industrie de la chaussure, produisant en janvier 2,073,528 paires, ce qui constitue un record pour le premier mois de l'année. En janvier 1939, elle n'avait fabriqué que 553,030 paires. Dans presque toutes les branches de l'industrie textile, les opérations ont pris une grande extension. L'industrie du vêtement est plus active que jamais.

Les industries de l'alimentation sont en pleine reprise. La minoterie a produit en janvier 1,266,303 barils de farine, en comparaison de 1,097,822 barils pendant le même mois de l'année précédente. C'était là le plus fort rendement qu'elle eût atteint, en janvier, depuis 1931. Du 1er janvier au 24 février, les raffineriers ont livré 76,660,000 livres de sucre, soit plus du double de la production de la période correspondante de 1939. Au mois de février, la production des beurrieres accusait une augmentation d'environ 8% et celle des fromageries, de près de 49%, par rapport au même mois de l'an dernier. On constate aussi un relèvement dans le rendement des abattoirs, des salaisons et des fabriques de lait condensé. Presque toutes les autres branches de l'industrie manufacturière connaissent un regain d'activité.

L'industrie du bâtiment s'est quelque peu améliorée. La valeur des contrats de construction, conclus au mois de février, présente une augmentation de 33% sur le total de janvier, et la valeur des contrats des deux mois écoulés excède de 10.9% les chiffres des deux premiers mois de 1939.

Le commerce intérieur est sensiblement plus actif que l'année dernière, à la même époque. Au mois de janvier, le chiffre d'affaires des maisons de gros a excédé d'environ 26% le total de janvier 1939 et les ventes des établissements de détail, à la campagne comme à la ville, accusaient un gain de 12 à 13 pour cent. Au cours des deux mois écoulés, le nombre des wagons chargés n'a cessé de présenter, chaque semaine, une augmentation par rapport aux semaines correspondantes de l'an dernier. Aussi les recettes brutes globales du réseau de l'Etat et du Canadien Pacifique sont-elles supérieures de 30.8% à celles des deux premiers mois de 1939.

L'indice de l'emploi de l'Office national de la statistique a flechi de 1.8 point entre le 1er janvier et le 1er février. Ce léger recul est attribuable à une réduction de personnel, d'un caractère saisonnier, dans les magasins et quelques autres domaines de l'activité économique. L'indice n'en reste pas moins plus élevé que jamais pour cette époque de l'année: il s'établit à 114.4, à rapprocher de 106.5 l'an dernier et de 111.6 le 1er février 1939, le plus haut point qu'il eût touché jusqu'ici, à la même date. L'embauchage a été particulièrement actif dans l'industrie manufacturière, notamment dans la sidérurgie, les textiles, le cuir, le bois et les tabacs, et dans les mines, les chemins de fer et le bâtiment. On relève, en revanche, une régression dans le commerce, la construction des routes, les opérations forestières et la navigation.

Augmentation des exportations canadiennes en février

Les exportations canadiennes en février valent \$71,079,000 contre \$67,572,000 en février 1939. Les achats du Royaume-Uni s'élèvent à \$29,688,000 contre \$22,776,000 et des Etats-Unis, \$24,900,000 contre \$19,698,000 en février 1939.

Les exportations principales sont les suivantes (chiffres de février 1939 entre parenthèses): papier-journal, \$9,516,000 (\$7,001,000); blé, \$5,775,000 (\$5,532,000); cuivre,

"Business Year Book and Market Survey"

Publication intéressante

Nous recevons du Financial Post la seizième édition de "Business Year Book and Market Survey". Comme par le passé, cette publication est très intéressante et contient une foule de renseignements que tout homme d'affaires se doit d'avoir toujours sous la main.

On nous permettra d'attirer cette année l'attention sur quelques sections nouvelles qui offrent un intérêt tout particulier. Il y a d'abord une section de dix pages consacrée au commerce canadien et à ses réactions en face de la guerre. On remarque encore une deuxième section où l'on étudie la migration des nouvelles entreprises à capitaux étrangers en terre canadienne et l'établissement de succursales de maisons étrangères installées au pays au cours de 1939.

Une autre étude résume la culture du blé au Canada au cours des 26 dernières années et permet d'apprécier la valeur de la monnaie canadienne par rapport à cette denrée. On doit aussi signaler un résumé analytique de notre revenu national, l'an dernier.

Tous les exposés de cette publication, qu'il s'agisse de nouvelles ou des anciennes rubriques, sont clairs, précis et à point, qualités qui en font une des meilleures sources d'information dans son genre à notre disposition.

Mouvements des prix de gros mondiaux

Troisième et quatrième trimestre de 1939

La légère orientation à la hausse des prix de gros mondiaux, observée la première moitié de 1939, se continue à un taux grandement accéléré durant le troisième et le quatrième trimestres de l'année. Dans la plupart des cas, la majeure partie de cette hausse se produit à la suite du déclenchement de la guerre européenne en septembre.

En Allemagne l'indice des prix de gros se meut entre des limites exceptionnellement étroites par suite de la continuation du contrôle strict des prix que l'on pratique depuis ces dernières années. Parmi les pays dont les indices sont disponibles, l'Australie seule fait voir un déclin en 1939 qui, toutefois, revêt des proportions très importantes. Toutes les comparaisons entre les indices de juin à décembre accusent des avances nettes.

Au Royaume-Uni les prix de gros montent de 23.2% pendant l'année, comme le fait voir l'indice du Board of Trade qui se place à 120.9 à la fin de l'année, contre 98.3 l'année précédente. Après le début des hostilités l'indice montre de 23.2%. L'augmentation des prix au Royaume-Uni affecte principalement les articles importés dont la hausse s'accroît par une dépréciation de 5 à 14% du sterling le dernier trimestre en regard des principales devises étrangères. Au cours de cette même période, l'augmentation des prix de fret et d'assurance ajoute à l'impulsion donnée à la hausse de tous les articles importés dans les pays compris dans la zone de guerre.

Les prix de gros au Canada pourvont un cours légèrement inférieur aux leur premier mois de 1939, mais ils ont un saut de 12.8% les quatre derniers mois pour clore l'année à 81.7, soit un gain net de 11.5% pendant l'année.

Comparativement à la plupart des principaux pays industriels, aux Etats-Unis la hausse des prix de gros en regard de l'an dernier est relativement faible. L'indice général des prix de gros du Bureau des Statistiques du Travail monte de 2% seulement au cours de l'année, en dépit d'une hausse de 5.6% entre août et décembre.

L'augmentation rapide des prix de gros en Chine, à dater du commencement des hostilités sino-japonaises en juillet 1937, se continue en 1939. A la fin de l'année l'indice (pour Shanghai) accuse une avance nette de 123.3% comparativement à celle définitive de 1938, 40.3% de cette augmentation se produisant entre août et décembre. C'est de beaucoup l'avance la plus considérable en tout pays.

Quant aux indices des prix de gros de certains autres pays, on remarque des hausses brusques dans l'Inde (Calcutta) de 44.2% en 1939 et de 37.0 depuis août; en Belgique, de 30.6% pendant l'année et de 33.5 depuis août. Au Danemark, de 30.0% pendant l'année et de 28.8% depuis août.

Chemins de fer au Canada en 1939

En 1939 les recettes brutes des chemins de fer canadiens s'élèvent à \$363,324 contre \$333,094,288 en 1938. Par suite d'une augmentation de \$8,542,689 seulement dans les dépenses d'exploitation, les recettes d'exploitation augmentent de \$21,636,865 ou de \$25,012,390 à \$36,649,255. Le trafic-marchandises augmente de 16.7 p.c. et les augmentations sont importantes chaque mois, de mai à septembre et en novembre et décembre. Le trafic-voyagers décline de 1.7 p.c. et il y a des diminutions en huit des douze mois. La moyenne mensuelle des employés augmente de 119,228 à 121,007 ou de 1.5 p.c., tandis que le bordereau de paye s'accroît de \$5,132,391 ou de 2.8 p.c.

Les recettes brutes des lignes canadiennes du Canadien National en 1939 augmentent à \$173,059,119, en regard de \$156,585,254 en 1938, soit 10.5 p.c. Les dépenses d'exploitation augmentent de \$5,461,839 ou

\$4,082,000 (\$3,871,000); nickel, \$3,956,000 (\$4,551,000); viandes, \$3,879,000 (\$2,448,000); pulpe de bois, \$3,399,000 (\$1,782,000); aluminium, \$3,265,000 (\$2,726,000); madriers et planches, \$2,913,000 (\$2,531,000); farine de blé, \$2,135,000 (\$1,887,000); poisson, \$2,023,000 (\$1,979,000); fourrages, \$1,764,000 (\$1,775,000); automobiles, \$1,733,000 (\$2,341,000); amiante, \$1,303,000 (\$684,000); caoutchouc, surtout pneus et chaussures, \$1,099,000 (\$1,315,000); machinerie, \$855,000 (\$821,000); engrais chimiques, \$804,000 (\$860,000);



M. JEAN-G. PELOQUIN, qui vient d'être nommé gérant de la promotion des ventes, par la Compagnie La Salle Builders' Supply Ltd. M. Pelouquin, qui est vice-président de la Chambre de commerce des jeunes, était jusqu'à cette date gérant de la succursale de Montréal de la Cie Woodstock Rubber Ltd.

de 3.6 p.c., tandis que les recettes d'exploitation augmentent de \$10,899,908 ou de \$154,580 à \$110,541,488. Le trafic-marchandises augmente de 17.9 p.c. et le trafic-voyagers diminue de 2.2 p.c.

Les recettes du Canadien National se placent à \$152,148,993 en 1939, à rapprocher de \$143,198,532 en 1938, augmentation de \$8,950,461 ou de 6.3 p.c. Les dépenses d'exploitation augmentent de \$1,330,441 et les recettes d'exploitations passent de \$20,752,466 à \$28,523,819, augmentation de \$7,771,353. Le trafic-marchandises augmente de 15.7 p.c. par rapport à 1938, et le trafic-voyagers diminue de 1.3 p.c.

Le blé

Stocks — Expéditions et mouvement primaire

Le blé canadien en magasin le 15 mars s'élevait à 315,280,914 boisseaux, en regard de 317,561,177 la semaine précédente et 142,747,668 la date correspondante l'an dernier. La quantité aux Etats-Unis est de 25,680,964 boisseaux, à rapprocher de 26,382,469 la semaine précédente et 3,101,000 la même date de 1939.

Les expéditions outre-mer et les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation et la mouture en régie se placent à 4,955,026 boisseaux la semaine terminée le 15 mars, comparativement à 2,011,702 la semaine correspondante l'an dernier. Le total du 1er août au 15 mars est de 100,537,222 boisseaux, contre 94,674,804 la même période de la campagne précédente.

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 15 mars s'élèvent à 1,779,970 boisseaux, à rapprocher de 1,688,433 la semaine précédente et 1,275,403 la semaine correspondante l'an dernier. Par province, les arrivages sont les suivants (chiffres de 1939 entre parenthèses): Manitoba, 121,973 (136,815) boisseaux; Saskatchewan, 945,625 (552,590); Alberta, 711,372 (585,998). Les arrivages au cours des trente-trois semaines terminées le 15 mars atteignent un total de 376,692,568 boisseaux, comparativement à 265,033,651 la période correspondante de la campagne précédente; les totaux sont les suivants par province: Manitoba, 50,723,845 (41,149,838) boisseaux; Saskatchewan, 209,408,925 (105,594,674); Alberta, 116,559,798 (118,289,139).

Nouvelle usine à Sainte-Rose

Les autorités de l'International Braid Company, de Montréal, annoncent leur décision de construire un établissement moderne à Sainte-Rose, P.Q.

Au cours d'une entrevue, M. John E. Ford, gérant l'entreprise, a déclaré que la compagnie met son projet à exécution à cause de l'expansion continue des affaires et du contrôle plus étroit des conditions

de travail qu'exige la fabrication de produits nouveaux comme le verre tissé et tressé; ces articles seront manufacturés pour la première fois au Canada dans le nouvel établissement. Les principaux produits de la compagnie sont les souches, les passements et les lacets.

L'établissement, qui aura un étage, complètera 320 pieds de longueur et 80 pieds de largeur; les plans ont été préparés par M. J. Chas. Day, ingénieur conseil de Montréal. Il sera terminé vers la fin de juillet et soixante personnes y seront alors employées.

Le choix de l'emplacement s'est fait avec la collaboration des autorités de la municipalité de Ste-Rose et du Service du développement industriel de la Shawinigan Water and Power Company.

Distillers Corporation-Seagrams

Le profit net de Distillers Corporation-Seagrams, Ltd., pour les trois mois terminés le 31 janvier dernier (y compris une somme de \$423,654 provenant de l'amortissement relativement aux réclamations pour pertes causées par l'inondation de 1937) a été de \$2,842,106. Pour le semestre terminé à la même date, il a été de \$5,930,008. Ces profits sont calculés en devises américaines. S'ils étaient calculés en devises canadiennes au taux en vigueur le 31 janvier, ils seraient d'environ \$300,000 et \$700,000 plus élevés respectivement. Les profits ont été comptés après avoir pourvu à toutes les charges et les taxes.

Le profit net pour les mêmes périodes terminées le 31 janvier 1939 ont été de \$2,790,512 et de \$4,248,766 respectivement. Ces derniers profits ont été calculés en monnaie canadienne parce qu'à cette date, le dollar canadien était au pair avec le dollar américain.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que certains des légataires de la SUCCESSION de feu l'Honorable CHARLES WILSON

LA VIE SPORTIVE

Feu Louis-A. Larivée

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de notre ami et confrère Louis-A. Larivée, directeur des sports à "Le Devoir" et une autorité en matière de boxe et de turf. Ce journaliste est décédé soudainement jeudi dernier à l'âge de 46 ans.

Le défunt avait subi une sérieuse intervention chirurgicale il y a quelques années et, sans être en excellente santé, "Larivée" semblait devoir se rétablir complètement lorsque la mort est venue le frapper à l'improviste, alors qu'il venait de faire son entrée dans un cinéma de l'ouest de la ville.

M. Larivée avait débuté dans le journalisme il y a environ vingt ans, succédant à M. Edouard Charles St-Père, qui quitta la rédaction sportive de "Le Devoir" pour se consacrer à la politique, puis le défunt passa à l'illustration sportive pour revenir à son ancien poste qu'il devait quitter le jour de sa mort.

M. Larivée avait été formé par M. Alexandre Desmaré, qui était propriétaire et qui opérait la piste de courses de l'Île des Pins et lorsque Dorval ouvrit ses portes Larry était choisi par M. Desmaré, alors secrétaire-trésorier de la piste, pour officier à titre de juge du parcours. Plus tard il officia à Blue Bonnets, Mont-Royal, King's Park en qualité de juge et il dressa pendant plusieurs années la charte et ses articles sur les courses étaient très en point. On pouvait considérer M. Larivée comme un véritable expert dans le sport des Rois et il était reconnu comme tel non seulement dans le Dominion mais également aux États-Unis.

M. Larivée aimait à compiler les statistiques et en maintes occasions les membres de la Commission Athlétique de Montréal le consultèrent sur les records des pugilistes et lorsque Fred Richard abandonna son poste sur la Commission, son successeur ne fut nul autre que notre ancien confrère du Canada. Il était donc d'un bon jugement et en maintes circonstances il fut consulté par les promoteurs et quoique fort optimiste, Larry a souvent conseillé à ses amis de ne pas s'aventurer dans telle ou telle entreprise et personne n'eût à regretter d'avoir suivi les conseils de cet expert.

M. Larivée était consciencieux dans son travail. Il tenait à remplir ses fonctions à la satisfaction de ses employeurs et sous la rubrique "Rebrousse-Poil", il sut intéresser ses lecteurs. Il écrivait simplement car il voulait être compris de tous les sportifs.

Cette mort soudaine nous a causé un vif regret et la mémoire de notre ancien confrère restera gravée dans l'esprit de tous les véritables sportifs.

X.-E. NARBONNE

Les Bruins ont eu raison des Rangers

Boston, 23 — Les Bruins de Boston viennent de se mettre sur un pied d'égalité avec les Rangers de New York, dans la série de la coupe Stanley, après avoir été vaincus dans la métropole américaine mardi soir dernier, le club du gérant Ross a pu prendre sa revanche jeudi soir alors que le club local l'emporta sur les new-yorkais par un résultat de 4 à 2.

La troisième partie sera jouée dimanche soir à Boston et la série se continuera à New-York mardi soir. La partie a failli devenir l'une des plus rudes de la saison au début de la première période lorsque l'absence d'un joueur, les frères Colville donnèrent une avance aux Rangers. A partir de ce moment, le jeu devint plus violent, les Bruins se servant plus que de raison de coups d'épaules et les Rangers répondant par des coups de poing. Deux batailles éclatèrent et lorsque la paix fut rétablie, deux joueurs de chaque club furent punis de coups de poing.

Les deux équipes se calmèrent pourtant lorsque treize punitions furent imposées au cours de la première période et les Bruins déploierent un style si brillant au cours de la deuxième période qu'ils s'assurèrent une avance de 3 à 1, grâce à des points de Bill Hollett, Herb Cain et Woody Dumart.

Les cours de la troisième période les Rangers s'engagèrent avec effort pour reprendre le terrain perdu lorsque Dutch Hillier leur eut redonné espoir en comptant. Cependant tandis qu'ils prenaient une chance d'égaliser le score en envoyant cinq hommes à l'attaque, au cours des dernières minutes de jeu, Jackson intercepta une passe de Wiseman pour déjouer Kerr une fois de plus.

Les punitions majeures ont été imposées à Bill Cowley, Art Coulter, Murray Patrick et Mel Hill parce qu'ils se sont battus.

Composition des équipes:

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Shupert et Gaudet; centre: Schmidt; ailiers: Bauer et Dumart; subs: Cain, Crawford, Wiseman, D. Smith, Conacher, Cowley, Hollett, Hill et Jackson.

RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Coulter et M. Patrick; centre: Watson; ailiers: Hextall et Hillier; subs: Heller, Shibley, M. Colville, N. Colville, L. Patrick, C. Smith, Pratt, McDonald et Pike.

Arbitres: Ions et McFadden.

Première période

1-Rangers, 2-Bruins 3-45

Punitions: Watson, Cowley (mal), Hill (mal), M. Patrick (mal), Coulter (mal), L. Patrick, Crawford, Schmidt, Heller, Shewchuk, Coulter, Heller et Schmidt.

Deuxième période

2-Boston, 1-Hollett (Cain et Clapper) 5-45

3-Boston, 2-Cain (Jackson) 8-19

4-Boston, 1-Dumart (Clapper et Conacher) 10-34

Punitions: Pratt, Hillier, Shewchuk, N. Colville, Shewchuk.

Troisième période

5-Rangers, 1-Hollett (Wiseman et Cain) 9-56

6-Boston, 1-Jackson (Wiseman et Cain) 18-16

Punition: Pratt.

Le Chicago est éliminé par les Leafs

Chicago, 23. — Les Eperviers Noirs de Chicago ont été éliminés des séries de la coupe Stanley lorsqu'ils perdirent les deux joutes disputées contre les Leafs de Toronto. Les protégés de Paul Thompson furent d'abord défaits mardi soir dernier puis jeudi ils subirent un nouvel échec aux mains du même club par un résultat de 2 à 1. A la suite de ces deux défaites les Leafs de Connie Smythe se sont qualifiés pour rencontrer le vainqueur de la série Américains-Vermont.

Les deux points des vainqueurs furent obtenus après des efforts individuels. Gordie Drillon a compté le premier à la seconde période après avoir forcé les joueurs de défense à lui laisser un passage, tandis que vers le milieu de la troisième période Goldup qui s'alignait avec les Goodyers de Toronto dans la O.H.A. la saison dernière, compta le point victorieux.

L'arrière-garde des vainqueurs Leafs doit la victoire à Turk Broda qui a accompli des arrêts fort sensationnels tandis que la défense s'est également mise en évidence en brisant plusieurs attaques à la ligne bleue.

TORONTO: Buts: Broda; défenses: Horner et Kampan; centre: N. Metz; ailiers: Drillon et Davidson; subs: Church, Stanowski, Kelly, Schriener, Marker, Heron, Langelle, Goldup et Apps.

CHICAGO: Goodman; Seibert et Wiebe; Dahlstrom; Hergesheimer et Bentley; Thomas, Portland, Cooper, Bill Carse, Chad, Bob Carse, Allen, March, Gotschell.

Arbitres: K. Clancy, A. G. Smith.

Première période

Aucun but.

Punitions: Goldup et Church.

Deuxième période

1-Toronto, Drillon 4-18

Pun.: Church, Marker, Seibert, Horner.

Troisième période

2-Chicago, Bill Carse 9-02

3-Toronto, Goldup 11-56

Pun.: Horner, Bentley, Marker, Seibert.

Arbitres: K. Clancy, A. G. Smith.

Punitions: Goldup et Church.

Deuxième période

1-Toronto, Drillon 4-18

Pun.: Church, Marker, Seibert, Horner.

Troisième période

2-Chicago, Bill Carse 9-02

3-Toronto, Goldup 11-56

Pun.: Horner, Bentley, Marker, Seibert.

Arbitres: K. Clancy, A. G. Smith.

Punitions: Goldup et Church.

Deuxième période

1-Toronto, Drillon 4-18

Pun.: Church, Marker, Seibert, Horner.

Troisième période

2-Chicago, Bill Carse 9-02

3-Toronto, Goldup 11-56

Pun.: Horner, Bentley, Marker, Seibert.

Arbitres: K. Clancy, A. G. Smith.

Punitions: Goldup et Church.

Deuxième période

1-Toronto, Drillon 4-18

Pun.: Church, Marker, Seibert, Horner.

Troisième période

2-Chicago, Bill Carse 9-02

3-Toronto, Goldup 11-56

Pun.: Horner, Bentley, Marker, Seibert.

Arbitres: K. Clancy, A. G. Smith.

Punitions: Goldup et Church.

Le Lachine l'emporte à Sherbrooke

Sherbrooke, 23. — Les Rapides de Lachine ont évité l'élimination dans leur série avec Sherbrooke en écrasant les Cavaliers Rouges 7-2, jeudi soir à la troisième joute de leur série de trois de cinq pour le championnat de la Ligue Provinciale. Sherbrooke a gagné les deux premières joutes 5-4 et 4-3.

Le quatrième match de la série sera disputé au Forum de Montréal dimanche après-midi, et la joute décisive, si elle est nécessaire, sera jouée mardi prochain à Sherbrooke.

Le quatrième match de la série sera disputé au Forum de Montréal dimanche après-midi, et la joute décisive, si elle est nécessaire, sera jouée mardi prochain à Sherbrooke.

Le vainqueur de cette série rencontrera Joliette à la semi-finale pour le championnat senior provincial et le droit de continuer dans les séries pour la Coupe Allan.

Composition des équipes:

LACHINE — Buts: P. Séguin; défenses: Slater et Tudin; centre: Millar; ailiers: J. Séguin et Pidcock. Subs.: Majeau, Hayes, Hurwitz, Benison, Bastien, James, Demers et Terriault.

SHERBROOKE — Buts: Dion; défenses: Tourville et Bastarache; centre: Harris; ailiers: Forsey et Peterson. Subs.: Piché, Roy, O'Donnell, Maher, Burke, Cormier, Ryan. Arbitres: Bennett et Wilcox.

Première période

1-Sherbrooke, Roy 3-25

Punition: Tourville.

Deuxième période

2-Lachine, Bastien 3-55

3-Lachine, Pidcock 5-37

4-Lachine, Pidcock 14-25

5-Lachine, Majeau 19-10

Punitions: Slater, Demers, Maher.

Troisième période

7-Lachine, Majeau 5-30

8-Sherbrooke, Harris 9-33

9-Lachine, Tudin 16-10

Punitions: Benison, Ryan, Slater.

Arbitres: Bennett et Wilcox.

Punitions: Benison, Ryan, Slater.

Deuxième période

2-Lachine, Bastien 3-55

3-Lachine, Pidcock 5-37

4-Lachine, Pidcock 14-25

5-Lachine, Majeau 19-10

Punitions: Slater, Demers, Maher.

Troisième période

7-Lachine, Majeau 5-30

8-Sherbrooke, Harris 9-33

9-Lachine, Tudin 16-10

Punitions: Benison, Ryan, Slater.

Arbitres: Bennett et Wilcox.

Punitions: Benison, Ryan, Slater.

Deuxième période

2-Lachine, Bastien 3-55

3-Lachine, Pidcock 5-37

4-Lachine, Pidcock 14-25

5-Lachine, Majeau 19-10

Punitions: Slater, Demers, Maher.

Troisième période

7-Lachine, Majeau 5-30

8-Sherbrooke, Harris 9-33

9-Lachine, Tudin 16-10

Punitions: Benison, Ryan, Slater.

Arbitres: Bennett et Wilcox.

Punitions: Benison, Ryan, Slater.

Les Américains sont vainqueurs des Ailes Rouges

New-York, 23. — Les Américains de Red Dutton ont pu rester dans les éliminatoires hier soir en triomphant des Ailes Rouges de Detroit après que les joueurs de Jack Adams eurent gagné la première joute de la série mardi dernier, à Detroit, et les New-Yorkais espèrent pouvoir éliminer leurs rivaux afin de s'assurer le droit de rencontrer les Leafs de Toronto dans la série semi-finale.

Les Américains de New-York ont exécuté un ralliement enlevé dans les quatre dernières minutes de jeu pour compter trois buts et s'assurer une victoire 5-4.

Detroit menait par 2 à 0 lorsque les Américains ont commencé leur ralliement. En moins d'une minute, ils ont égalé le résultat et 21 secondes avant la fin, Art Chapman a compté le but décisif sur une passe parfaite de Charley Conacher.

Avec 12 joueurs seulement en uniforme et seulement deux lignes d'avants complètes, les Américains ont battu avec énergie, revenant de quatre buts en retard pour égaliser à la deuxième période, pour ensuite prendre les devants au début de la troisième et exécuter un autre ralliement après avoir concédé trois points de suite à leurs rivaux.

Tooley Smith a été le gros canon des vainqueurs avec deux buts et une assistance.

Alignement des équipes:

Américains: Shore et Conacher; centre: Chapman; ailiers: Carr et Jackson. Subs: Murray, Smith, Anderson, Sorrell, Egan et N. Stewart.

DETROIT — Buts: Thompson; défenses: Goodfellow et Motter; centre: Kilrea; ailiers: Brummett et Howie. Subs: J. Stewart, Abel, Gross, Wares, MacDonald, Fisher, Brown, Orlando et Dillon.

Arbitres: Ions et McFadden.

Première période

1-Detroit, Brummett-Howie 10-58

2-Américains, Conacher-Sorrell-Shore 18-56

3-Américains, Smith-Sorrell 5-30

4-Detroit, Fisher-McCormack 5-54

5-Detroit, Brummett-Howie-Kilrea 8-18

6-Américains, Anderson-Sorrell-Smith 16-15

7-Américains, Smith-Anderson-Shore 17-18

8-Américains, Chapman-Conacher-Jackson 19-39

Punitions: Orlando, Shore.

Arbitres: Ions et McFadden.

Punitions: Orlando, Shore.

Deuxième période

1-Detroit, Brummett-Howie 10-58

2-Américains, Conacher-Sorrell-Shore 18-56

3-Américains, Smith-Sorrell 5-30

4-Detroit, Fisher-McCormack 5-54

5-Detroit, Brummett-Howie-Kilrea 8-18

6-Américains, Anderson-Sorrell-Smith 16-15

7-Américains, Smith-Anderson-Shore 17-18

8-Américains, Chapman-Conacher-Jackson 19-39

Punitions: Orlando, Shore.

Arbitres: Ions et McFadden.

Punitions: Orlando, Shore.

Deuxième période

1-Detroit, Brummett-Howie 10-58

2-Américains, Conacher-Sorrell-Shore 18-56

3-Américains, Smith-Sorrell 5-30

4-Detroit, Fisher-McCormack 5-54

5-Detroit, Brummett-Howie-Kilrea 8-18

6-Américains, Anderson-Sorrell-Smith 16-15

7-Américains, Smith-Anderson-Shore 17-18

8-Américains, Chapman-Conacher-Jackson 19-39

Punitions: Orlando, Shore.

Arbitres: Ions et McFadden.

Punitions: Orlando, Shore.

Deuxième période

1-Detroit, Brummett-Howie 10-58

2-Américains, Conacher-Sorrell-Shore 18-56

3-Américains, Smith-Sorrell 5-30

4-Detroit, Fisher-McCormack 5-54

5-Detroit, Brummett-Howie-Kilrea 8-18

Le Royal aux prises avec le Verdun

Les Royals ne feront pas de changement dans leur alignement pour le troisième match de leur série avec les Maple Leafs de Verdun ce soir en finale pour le championnat de la Ligue Senior, ce qui signifie que Marcel Raymond et Jim Haggerty seront encore au repos.

Ken McNought, un membre des Royals juniors, seront donc de nouveau dans l'alignement, et il jouera à l'aile gauche d'une ligne d'avants avec Kenny Murray et Johnny Mahaffy.

Haggerty et Raymond se sont remis à pratiquer avec les Royals, mais Frank Carlin est confiant de leur capacité de leur donner plus de repos. Raymond a été blessé à l'épaule lorsqu'il a encaissé un coup de Don Tomalty.

Une victoire ce soir pour les Royals terminera la série et assurera au club de Frank Carlin une place à la finale pour le championnat senior provincial.

Dave Campbell n'avait rien à dire hier à propos de ses Leafs. Dave s'est contenté d'affirmer que son club se montrera considérablement amélioré ce soir.

Les Leafs ont fait piètre figure mercredi, mais Dave est confiant qu'ils livreront une plus vive opposition aux Royals ce soir.

S'ils battent les Leafs ce soir, les Royals n'ont plus qu'à attendre le championnat de la Ligue Senior en 11 ans. Ceci inclut les deux championnats remportés par la M.A.A., à qui les Royals ont succédé il y a plusieurs années.

Pittsburgh, 23. — Les Hornets de Pittsburgh ont égalisé les chances dans leur série contre les Indiens de Springfield en enregistrant quatre buts à la troisième période pour triompher par 5-1, jeudi.

PITTSBURGH: Buts: Teno; défenses: Bessone, Blake; centre: Drouillard; ailiers: Sherf, Kelly; subs: Metz, Aubuchon, Taylor, Aurie, Barry, McManus, Duguid, Tapin.

SPRINGFIELD: Grant; Beisler, Shore; Kaminsky; Schultz, Filmore; Lamb, Tomson, Jackson, Corrigan, Thuermer, Thibeault, Frew et Egan.

Arbitres: McVeigh et Lampont.

Première période

1-Pittsburgh, Taylor 5-11

2-Springfield, Thuermer 11-43

Pun.: Tomson, Aurie, Beisler.

Deuxième période

Aucun but.

Pun.: Egan 2, Tapin, McManus, Thibeault, Sherf et Filmore.

Troisième période

3-Pittsburgh, Kelly 7-27

4-Pittsburgh, Aurie 14-04

5-Pittsburgh, Aurie (Taylor) 19-02

6-Pittsburgh, Taylor 19-49

Pun.: McManus, Filmore, Lamb (10 m.), Metz, Bessone.

Arbitres: McVeigh et Lampont.

Punitions: McVeigh et Lampont.

Deuxième période

1-Pittsburgh, Taylor 5-11

2-Springfield, Thuermer 11-43

Pun.: Tomson, Aurie, Beisler.

Deuxième période

Aucun but.

Pun.: Egan 2, Tapin, McManus, Thibeault, Sherf et Filmore.

Troisième période

3-Pittsburgh, Kelly 7-27

4-Pittsburgh, Aurie 14-04

5-Pittsburgh, Aurie (Taylor) 19-02

6-Pittsburgh, Taylor 19-49

Pun.: McManus, Filmore,

Lettre d'Europe

La Guerre

Les pays scandinaves

Une conférence et des discours

Les Etats scandinaves et les deux guerres d'Europe — Leurs embarras et leur perplexité — La peur du "crocodile" — Contre les neutres — L'Altmark — La conférence de Copenhague — Les messages de M. Roosevelt en Europe

Le 29 février 1940
En l'absence persistante d'opérations proprement dites sur le front d'Occident, l'attention continue à se porter sur la guerre russo-finlandaise, et tout particulièrement sur la lutte épiquée qui se livre dans ce qu'on appelle l'isthme de Carélie, c'est-à-dire la région située entre le grand lac Ladoga et le golfe de Finlande, et protégée par la ligne Manerheim. En même temps, on se préoccupe de savoir si cette guerre entraînera l'entrée en scène, en faveur de la Finlande, des Etats scandinaves, plus spécialement de la Suède et de la Norvège, ce qui pourrait engendrer une guerre se greffant sur la guerre anglo-franco-allemande.

La même question s'était posée, et se pose encore, en ce qui concerne le sud-est européen, et plus spécialement les Etats balkaniques. La récente conférence de Belgrade, entre les quatre Etats constituant l'Entente balkanique, — Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie, — a fait voir que le sud-est européen avait la volonté de se tenir en dehors de la guerre, ce qui ne veut pas dire, du reste, que cette volonté ne sera pas contrecarrée par les événements.

En ce qui concerne les Etats scandinaves, c'est-à-dire le Nord européen, la conférence de Copenhague, qui vient de se tenir entre les ministres des Affaires étrangères suédois, norvégiens et danois, a montré que leur volonté était identique à celle des Etats balkaniques. Ils entendent se tenir en dehors du conflit européen. Mais, pour eux comme pour les Etats balkaniques, il faut réserver la possibilité que les événements soient plus forts que leur volonté.

Quant on parle des Etats scandinaves, il faut faire une distinction, entre, d'une part, le Danemark, et, d'autre part, la Suède et la Norvège. Entre ces trois pays, il y a des affinités culturelles, religieuses et raciales. Il y a communauté de sentiments en présence de certaines questions, comme, par exemple, la guerre russo-finlandaise. Indistinctement, ils sympathisent avec la Finlande. Mais leur situation géographique peut leur imposer une attitude différente. Séparés par la mer, ils sont parties, en quelque sorte, de deux systèmes différents. Le Danemark doit tenir compte, notamment, de ce qu'il est le voisin immédiat de l'Allemagne, et que, militairement, il est plus faible vis-à-vis d'elle que la Finlande vis-à-vis de la Russie.

Dans les circonstances actuelles, l'Allemagne sympathisant avec la Russie à propos de la guerre de Finlande, le Danemark pourrait moins aisément que la Suède et la Norvège, donner une forme concrète à l'intérêt qu'il porte à la Finlande.

Pour la Suède et la Norvège, il pouvait résulter des conséquences diverses de la guerre russo-finlandaise.

En cas de victoire de la Russie, c'est la Norvège qui paraissait devoir être la plus menacée au point de vue territorial. Si l'on regarde une carte, on a l'impression que, géographiquement, son extrémité septentrionale forme le prolongement naturel de la Finlande, plutôt que celui de l'Etat auquel elle appartient. La tentation pour la Russie, une fois qu'elle aurait été maîtresse de la Finlande, de s'emparer de cette région ultra-nordique devait apparaître comme d'autant plus possible, qu'il s'y trouve des ports libres de glaces, comme ceux

d'Hammerfest et de Tromsø. Or, prendre pied sur l'Atlantique libre de glaces, cela était déjà un but de la politique russe du temps des tsars.

Quant à la Suède, elle pouvait se sentir moins menacée au point de vue territorial. Une autre conséquence possible, aussi bien pour la Suède que pour la Norvège, d'une victoire de la Russie sur la Finlande, pourrait être la propagation chez elles du régime russe, soviétique et bolchéviste, une fois qu'il aurait été appliqué à la Finlande, comme il l'a été en Pologne orientale.

Enfin la Suède et la Norvège restant neutres, il pouvait leur arriver d'être prises à partie, par observation insuffisante de leur neutralité, soit par la Russie, en ce qui concerne sa guerre avec la Finlande, soit par les belligérants de la grande guerre, Allemagne, France ou Angleterre.

Dans cette situation difficile, les deux Etats scandinaves se sont vu adresser le conseil de se porter officiellement au secours de la Finlande, autrement dit de faire la guerre à la Russie. En laissant succomber la Finlande, leur disait-on, ils se préparaient à eux-mêmes le même sort.

C'est la théorie que M. Winston Churchill, sans désigner spécialement les Etats scandinaves, a soutenue dans le fameux discours où il parlait des neutres comme d'hommes dévorés successivement par un crocodile, chacun espérant qu'il serait dévoré le dernier.

Mais, en ce qui concerne la Suède et la Norvège, le crocodile contre lequel on voulait les faire marcher, la Russie, — le crocodile, — était de taille à les faire hésiter. Si la France et l'Angleterre, comme le voudrait une partie de l'opinion dans ces pays, se portaient elles-mêmes au secours de la Finlande contre la Russie, on pourrait demander aux deux Etats scandinaves de se joindre à elles. Mais, leur demander de courir seuls l'aventure, c'est peut-être excessif.

La Suède et la Norvège ont donc résolu de rester neutres comme Etats. La Suède l'a manifesté tout récemment et d'une manière très claire, en refusant à la Finlande, qui l'en avait sollicitée, de mettre à sa disposition deux divisions de l'armée suédoise.

Les deux gouvernements scandinaves sont tout aussi décidés à ne pas laisser passer par leur territoire des troupes étrangères régulières que des Etats étrangers voudraient, officiellement, envoyer se battre contre la Russie pour la Finlande.

Mais cette observation officielle de la neutralité n'empêche pas les gouvernements scandinaves de favoriser la cause de la Finlande, soit qu'ils la trouvent juste, soit qu'ils estiment qu'il y a concordance entre les intérêts finlandais et scandinaves, soit, enfin, qu'ils ne puissent pas résister à l'opinion publique, scandinave et européenne, qui fait des vœux pour la Finlande.

Les gouvernements scandinaves, notamment celui de la Suède, laissent donc leurs nationaux s'enrôler librement comme volontaires au service de la Finlande. Ils permettent aux volontaires étrangers de traverser leur territoire. Ils tolèrent que du matériel de guerre scandinave soit envoyé à la Finlande et que du matériel étranger transite par leur territoire. Des envois d'argent sont également autorisés, de même que toute forme de propagande.

Cette attitude "finnophile" a déjà attiré à la Suède des remontrances de la part de la Russie, notamment en ce qui concerne les volontaires et le matériel de guerre. Le gouvernement suédois n'a pas eu de peine à montrer qu'il avait le droit de se comporter comme il le faisait.

Pendant la guerre civile d'Espagne, ce qu'on a appelé la politique de "non-intervention" avait représenté une infraction à ce droit. A la Société des Nations, Litvinov, commissaire soviétique aux Affaires étrangères, l'avait déclaré lui-même, et il avait ajouté que la Russie n'avait accepté cette infraction au droit international que parce qu'on lui avait assuré que la

"non-intervention" était le seul moyen de sauvegarder la paix européenne. Le gouvernement de Stockholm n'aurait eu, pour se disculper, qu'à rappeler à celui de Moscou cette argumentation de Litvinov à Genève.

Mais, aujourd'hui comme autrefois, l'intérêt prévaut sur le droit. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que, en Allemagne, où l'on prend parti pour la Russie contre la Finlande, on voie se manifester une opinion d'après laquelle cette puissance devrait s'opposer, notamment en ce qui concerne les volontaires scandinaves et étrangers, à ce qu'on estime être une trop grande complaisance de la Suède à l'égard des amis de la Finlande.

De cette manière, la Suède pourrait se trouver prise entre, d'une part, les protestations de la Russie et de l'Allemagne, et, d'autre part, elle céderait devant ces protestations, celles d'autres puissances désireuses que la Finlande soit secourue.

L'affaire de l'Altmark a fait apparaître un autre aspect des difficultés auxquelles peuvent être exposés les Etats scandinaves, du fait de la guerre anglo-franco-allemande et du reproche que peuvent leur adresser les belligérants de ne pas observer suffisamment les devoirs que leur impose leur neutralité.

L'Altmark, ce navire de guerre auxiliaire allemand, qui revenait des eaux de l'Amérique du Sud, ayant à son bord quelque 300 Anglais, marins du commerce ou particuliers, faits prisonniers au cours des opérations du *Grat Von Spee* contre des navires de commerce anglais, avait-il le droit, retournant en Allemagne, de passer par les eaux territoriales norvégiennes, pour se soustraire à une attaque de la part de navires anglais?

Le gouvernement anglais a été d'un avis contraire. C'est pourquoi le destroyer anglais *Cossack* a reçu l'ordre d'aborder le navire allemand dans les eaux norvégiennes et de délivrer les Anglais qui étaient à son bord. Le navire anglais s'est ainsi livré à un acte de guerre dans les eaux norvégiennes.

D'où protestation du gouvernement norvégien, qui estime, lui, que le droit maritime international, tel qu'il résulte des conventions de La Haye de 1907, n'a pas été violé par l'Altmark.

Sub *judice* l'affaire, c'est le cas de le dire, en l'absence de l'arbitrage, l'objet de discussions entre Londres et Oslo.

La presse française a immédiatement adopté le point de vue de l'Angleterre, ce qui est assez naturel. L'alliance entre les deux pays comporte qu'ils se soutiennent l'un l'autre, d'une manière générale, sans trop s'embarrasser de théorie. D'autre part, dans la question spéciale des neutres, les intérêts des deux pays peuvent être considérés comme solidaires.

Cependant, parce que la question est encore en discussion, je m'abstiendrai d'exprimer moi-même une opinion.

Le gouvernement norvégien ayant offert de soumettre le litige à une instance supérieure, Société des Nations ou Cour de Justice de La Haye, il ne manque pas de gens pour désirer cette solution. Elle présenterait, pour eux, ce double avantage: de régler à l'amiable une question épineuse entre deux pays amis; puis, de fixer le droit sur un point qui paraît encore litigieux.

Les droits et les devoirs des neutres en temps de guerre sont moins clairement définis en ce qui concerne la guerre navale qu'en ce qui concerne la guerre sur terre. Des incidents malencontreux peuvent encore se produire au cours de la présente guerre. C'est pourquoi l'on devrait se féliciter que des instances juridiques supérieures fixent les points encore obscurs.

Mais, même dans ce cas, il faudrait toujours compter avec le conflit permanent entre la théorie et la pratique.

Dans le discours qu'il a prononcé le 24 février aux Communes, M. Chamberlain a dit (d'après le texte du *Temps*): "Alors que, pour sauver d'un camp de concentration 300 hommes faits prisonniers illégalement, la Grande-Bretagne commet une simple infraction technique à la neutralité n'amenant la perte d'aucune vie de neutre et ne portant préjudice à aucun bien neutre, les nazis s'épuisent en clameurs d'une indignation sans borne."

De son côté, M. Winston Churchill, en déposant le budget de la marine, le 27 février, a prononcé un discours où il s'en est de nouveau pris aux neutres. Il a dit que, grâce à leur attitude, les Allemands pouvaient obtenir des avantages aux dépens de l'Angleterre, et que le gouvernement anglais "commençait à être fatigué de cet état de choses". Puis, faisant allusion à l'affaire de l'Altmark, il a dit ceci, qu'il faut rapprocher de ce que M. Chamberlain avait dit avant lui: "Je déclare, en ce qui me concerne, et cela sans hésiter, que, dans l'interprétation des dispositions juridiques et des conventions qui ont trait aux neutres, nous devons nous laisser guider plus par des considérations humanitaires que par un esprit de pédanterie."

D'une manière générale, on est obligé de constater qu'il se forme comme une espèce d'orage contre les neutres, soit qu'on veuille les entraîner dans la guerre, soit qu'on réclame d'eux plus de complaisance à l'égard des belligérants. En ce qui concerne plus spécialement la Norvège, le *Temps* du 25 février a publié un article qui se terminait ainsi: "L'action énergique de la marine britannique lors de l'incident du fjord de Joëssing, a prouvé à l'évidence que les Alliés ne toléreront point que l'Allemagne puisse abuser, à leur détriment, des eaux territoriales des pays non belligérants quand ceux-ci se révèlent indifférents à leur devoir ou impuis-

sants à faire respecter la neutralité de leur domaine national".

Le lendemain, sous ce titre: "Il y a un problème de la Norvège", *Paris-Soir* publiait un article de M. Hore-Belisha, ancien ministre anglais de la guerre, qui se terminait ainsi: "La Norvège est un pistolet braqué sur le cœur de la Grande-Bretagne. Le peuple britannique doit s'assurer que la charge de cette arme n'est pas dirigée contre lui".

C'est dans ces circonstances un peu critiques que se sont réunis en conférence à Copenhague, le 25 février, les trois ministres des Affaires étrangères de Norvège, de Suède et du Danemark.

Dans le communiqué publié à l'issue de cette conférence, il est parlé de la volonté "unanime" des trois Etats scandinaves de rester neutres, en même temps que de leur volonté de faire respecter leur neutralité par autrui.

Il y est question ensuite de l'intérêt que les trois Etats portent à la Finlande et de leur vœu que le conflit soit réglé le plus tôt possible, l'"indépendance" de ce pays restant acquise.

Le communiqué mentionne aussi de quelle manière pratique les Etats scandinaves ont prouvé leur intérêt à la Finlande.

En ce qui concerne les droits des neutres en temps de guerre, en matière navale, le communiqué de Copenhague, sans aborder la question de l'Altmark, qui n'intéressait que la Norvège, dit:

"Les ministres ont décidé de soulever de sérieuses objections et de s'efforcer de parer à la violation des principes du droit international dans la conduite de la guerre navale, qui inflige des pertes considérables, en vies humaines et en valeurs économiques, aux Etats neutres, alors que ceux-ci veulent que leurs marines marchandes maintiennent leur commerce légitime et nécessaire".

Le passage du communiqué fait manifestement allusion aux torpillages dont ont été victimes, de la part des Allemands, de nombreux navires marchands des trois pays scandinaves.

Pour ce qui est de la guerre qui sévit en Europe, le communiqué de Copenhague fait ces réflexions judicieuses:

"Les ministres sont unis dans la conviction que, à moins que la guerre ne prenne fin avant que des combats violents et prolongés ne provoquent des désastres encore plus grands que les désastres actuels, les relations entre nations seront envenimées à un point tel, que l'ouverture de la route vers une solution durable sera rendue encore plus difficile".

C'est pourquoi les trois gouvernements "accueilleront avec joie tout effort tendant à amorcer les négociations entre les belligérants en vue d'une paix juste et permanente".

Par malheur, il y a peu de vraisemblance qu'il puisse être utilement parlé de paix, du moins dans un avenir prochain. Cela est résulté des deux discours qu'ont prononcés, le même jour, le 24 février, M. Chamberlain et le chancelier Hitler. Ces discours ont prouvé, en effet, que les points de vue des belligérants sont encore beaucoup trop éloignés pour qu'on puisse songer à les rapprocher.

M. Sumner Welles, l'envoyé personnel de M. Roosevelt, qui doit enquerir sur les dispositions des belligérants, et M. Myron Taylor, l'ambassadeur, également personnel, du Président américain auprès du Pape, sont arrivés le même jour en Italie, sur le même paquebot.

D'après une version, aussi bien M. Chamberlain que le chancelier Hitler auraient voulu, en prononçant leurs discours du 24 février, faire connaître leurs vues aux deux messagers américains en ce qui concerne une conclusion possible de la paix. Alors même que telle n'aurait pas été leur intention, ce résultat aura été obtenu: les deux messagers américains ont dû se rendre compte que, présentement, tout effort en vue de la conclusion de la paix serait prématuré.

Du discours de M. Chamberlain il est résulté que les buts de guerre essentiels des Alliés restent: la libération de la Tchécoslovaquie et de la Pologne (en France, on y ajoute même l'Autriche); la disparition du régime hitlérien; et satisfaction l'Élimination de Hitler; puis, des garanties, qu'on ne précise pas, pour le maintien de la sécurité à l'avenir.

Il faut signaler, dans le discours de M. Chamberlain, ce qu'il a dit de la solidité de l'entente anglo-française, ce qui semble exclure la possibilité que des divergences graves se produisent entre les deux puissances en ce qui concerne la conduite de la guerre.

Le chancelier Hitler ne s'est pas montré moins ferme quant à ses buts de guerre et sa certitude de la victoire, comme aussi pour ce qui est du maintien des alliés allemands (Russie, Italie, Japon).

"L'Europe centrale est à nous, a-t-il dit, et nous n'y tolérerons pas de combinaisons qui soient dirigées contre nous".

Cela exclut les revendications des Alliés au sujet de la libération des pays "occupés" par l'Allemagne. Quant à sa popularité auprès des Allemands, le *Führer* s'est montré tout confiant pour qu'on puisse attendre de lui qu'il imagine un seul instant la possibilité de se retirer.

M. Welles et M. Taylor, avant même de consulter les hommes d'Etat européens, ont pu se rendre compte, par ces deux discours, de l'état d'esprit des belligérants. Leur mandant, M. Roosevelt, a-t-il lui-même une opinion sur les conditions d'une paix rationnelle? Dans le message qu'il a fait remettre au Pape par M. Taylor, on a remarqué le passage suivant, d'où l'on a cru pouvoir conclure que ses vues sur la paix étaient plutôt conformes à celles des Alliés: "J'ai demandé à M. Taylor de porter mes salutations cordiales à

Votre Sainteté dans l'espoir sincère que notre idéal commun de religion et d'humanité puisse se manifester d'une manière commune pour le rétablissement d'une paix plus durable sur les bases de la sécurité de la vie, de l'intégrité de toutes les nations sous la protection de Dieu".

Il semble donc, étant donné cette situation, qu'il faut laisser aux armes le soin d'amener une décision. Ou bien l'un des deux belligérants l'emportera complètement sur l'autre, auquel il pourra alors imposer ses buts de guerre dans leur intégralité; ou bien les deux belligérants se sentiront incapables de triompher complètement l'un de l'autre, et alors ils pourront songer à une paix de compromis.

Dans ce dernier cas, il pourrait y avoir place pour des interventions médiatrices.

Comme le printemps est à nos portes, peut-être allons-nous avoir quelque indication plus précise sur les intentions des belligérants.

M. Eden, en Angleterre, a prononcé aujourd'hui même un discours qui pourrait faire croire que les Alliés entendent se servir prochainement des armes qu'ils préparent depuis plusieurs mois.

Alcide EBRAV

23-III-40

Bloc-notes

(Suite de la première page)

nous occuper de nos affaires. Ce qui serait d'autant plus à propos que, tout récemment, un incident du même genre, quoiqu'il ait fait moins de bruit, s'est présenté chez nous, au *Canadian Club* de Montréal; ce cas nous concerne au premier chef, puisque le personnage en scène n'était autre que le haut commissaire désigné pour être le premier à représenter l'Etat canadien auprès du gouvernement de l'Union Sud-Africaine.

Cela paraît assez bien dépasser le cadre des attributions d'un diplomate. Pour en avoir dit moins que cela, dans un passé pas très lointain, un autre diplomate canadien, accrédité celui-là auprès de la Société des Nations, à Genève, a dû subir un blâme catégorique.

Mais tout change si vite dans le monde d'aujourd'hui que les us et coutumes de la diplomatie se sont peut-être modifiés depuis. La discrétion dans les paroles pourrait avoir cessé d'être qualité nécessaire pour tenir certains cercles de la Carrière.

E. B.

23-III-40

Taux réduits sur les autobus

Nouveaux bas prix entre Montréal et certains endroits des Etats-Unis

Le gérant du service des voyageurs de la Compagnie de Transport Provincial, M. R. G. Perry, déclare que plusieurs taux seront réduits le 25 mars. Ces réductions s'appliqueront au transport par autobus entre Montréal et certains endroits des Etats-Unis.

Par exemple un passage simple Montréal-New-York coûtera \$7.40 avec ce nouveau tarif; le billet aller et retour, excursion de 5 jours, se vendra \$11.40 et celui de 6 mois, \$13.40. Ces billets sont payables en argent canadien.

De nouveaux services "Express" seront en vigueur entre Montréal et New-York et Montréal et Boston. Suivant un nouvel itinéraire, le temps requis pour faire le trajet entre Montréal et ces villes américaines sera abrégé de façon appréciable. Les plus récents modèles d'autobus de grand luxe, avec moteur à l'arrière, feront ces services.

Ces nouveaux bas prix feront beaucoup pour encourager les touristes américains à visiter le Canada, et, sauf des circonstances imprévues, la Compagnie projette de mettre six départs quotidiens pour New-York durant la saison estivale.

La Compagnie est à étudier un projet tout à fait nouveau et original pour les gens voyageant entre New-York et Montréal, de concert avec la Canadian Colonial Airways Ltd. Une partie du voyage, soit l'aller, soit le retour, se ferait en avion et l'autre partie en autobus "Express". Ce genre de voyage serait très en faveur auprès des jeunes mariés. On en donnera de plus amples détails prochainement.

Failli condamné à l'amende et à la prison

R. M. Campbell, membre de la Northland Trading Co. Ltd., compagnie déclarée en faillite, a été condamné à six mois de prison, à \$500 d'amende ou à défaut, à six autres mois de prison, sous le coup de la loi des faillites, article 191.

Campbell aurait vendu des marchandises après que l'huissier lui eut signifié les procédures judiciaires, et cela contrairement aux prévisions de la loi. Campbell opérerait des magasins à Rouyn, Québec, et à Kirkland Lake, Ontario. Selon la preuve établie par la poursuite représentée par Me Alex Macnaughton, Campbell aurait vidé tout le magasin de Kirkland Lake avant d'en remettre les clefs au syndic de faillite. Campbell a déclaré en défense

72e ANNIVERSAIRE

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures.

COMPLETS

pour la première communion, pour mariages et réceptions

Modèle tel que l'uniforme du collège anglais "ETON".

Pour gorgonnets de 6 à 10 ans.

19.50

Ce prix est exceptionnellement bas en raison de la belle qualité de l'étoffe VIGOGNE tout laine et d'un parfait noir jais.

Veston court ajusté à la taille — devant simple à revers et à 3 boutons recouverts de soie crochétée.

Gilet à revers ronds et à 4 boutons.

Pantalon en beau worsted épais et tout laine. Fines rayures gris et noir. Bord uni. Absolument tel qu'illustré.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

qu'il avait agi sur les conseils de son avocat, Me Klein, et que son intention était de payer des dettes avec le fruit de ces ventes d'après faillite, choses déclarées illégales par la Cour.

C'est M. le juge Edouard qui a rendu le jugement en Cour des convictions sommaires.

Aux funérailles du notaire Brais

Les funérailles du notaire L.-J.-E. Brais de Longueuil ont eu lieu mercredi à l'église St-Antoine de Longueuil. Le service funéraire fut célébré par M. l'abbé Eugène Garneau, directeur des visiteurs d'écoles catholiques, beau-frère du défunt, assisté de M. l'abbé Hector Quenelle comme diacre, et du Rév. P. Desjardins, S.J., directeur des retraites fermées du diocèse de St-Jean, comme sous-diacre. La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Picoté, évêque de Longueuil, et l'absoute fut présidée par S. Exc. Mgr Anastasie Forget, évêque de St-Jean, qui était assisté au trône par Mgr J.-A. Picoté, et le chanoine Albert Lessard, curé de St-Lambert. On remarquait un nombreux clergé dans le chœur.

Dans l'assistance on remarquait deux Chevaliers de St-Sylvestre: MM. Albion Jetté et Philippe Dehaese; Les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Louis Marquis de Montcalm: MM. J.-E. Couture, René Gravel, Antoine Lamar, Ovide Baillargeon, Emery Bouthillier, Joseph Mongeau, accompagnant le corps en grande tenue, suivis d'une forte délégation des Chevaliers de Colomb du Conseil 2754 de Longueuil et d'ailleurs. La Ligue du Sacré-Cœur, avec leurs insignes, les Scouts Catholiques, les Guides Catholiques, sous l'égide de l'Association des associations étaient largement représentés.

Suivaient le cortège les membres de la famille du défunt, MM. Emilien Brais, avocat; Pierre et Claude Brais, étudiants; son gendre, M. Jacques Simard; ses beaux-frères, J.-A. Garneau, Charles Garneau; ses oncles, J.-L. et R. Garneau; ses cousins, Jean, Gilbert, Benoit Garneau; son neveu, Paul, Bédard. Au nombre des personnes officielles on remarquait: MM. le Juge A. Durneau, le sénateur Rainville, Georges Simard, conseiller législatif, J.-A. Garneau et Sam Gobeil, Vincent Dupuis, Downie-E. Joyal, Alexandre Thibault, M. Jean Pénverne, Dominique Pélissier, représentant du Président de la Chambre des notaires; M. Albert Terreault, registraire de Montréal; M. Roch Bergeron, président de l'Association des notaires de Montréal.

M. Loisel à la radio

M. Alphonse Loisel, journaliste, parlera cet après-midi à 4 heures, au poste CKAC, en faveur des candidats du parti national-conservateur du nord de la ville.

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR" Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. 40c minimum. Annonces facturées 1/10 le mot, 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

A VENDRE

Sur chemin de la Côte St-Luc, cinq lots contigus, d'une rue à l'autre, pour agencement ou commerce. S'adresser à AMHERST 2542 25-3-40

A VENDRE

"TILE-LAP" feuilles toiture galvanisée ordinaire et Council Standard. Pour estimation, envoyer longueurs du faite et chevrons. EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1333, Delormier, Montréal.

FERMIER DEMANDE

Besoin d'un homme d'expérience pour prendre charge d'une ferme, préférablement avec formation d'Ecole d'Agriculture, indiquant qualifications, références, état civil et âge. Ecrire à B. de Huë, 429 Water Street, East, Cornwall, ou téléphoner 2180-74.

Souscription en faveur des Orphelins de St-Jean-Bosco

NASH 1940, 6 cylindres, 4 portes, et 10 magnifiques autres prix de valeur, dont le tirage aura lieu dans quelques jours.

Prix du billet: 25c, 5 pour \$1.00, plus les frais de poste.

S'adresser à l'INSTITUT ST-JEAN-BOSCO, Chemin Ste-Foy, QUÉBEC

Les grands spécialistes en fourrure
depuis plus de 60 ans.

Téléphone: HARbour 8191

CHAS DESJARDINS & C^{IE} LIMITÉE
FRANÇOIS DESJARDINS, président

1170 rue St-Denis près Dorchester

Les grands fournisseurs du Clergé
Chapeaux romains — Casques et paletots de fourrure